

## SOMMAIRE

<b>A - INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	<b>2</b>
1 - Principe de la Banque Filière PT	2
2 - Fraude et note liminaire	2
3 - Adresses	2
4 - Nombre de places	3
<b>B - INSCRIPTION</b>	<b>5</b>
1 - Conditions d'inscription	5
2 - Modalités d'inscription	5
3 - Documents à fournir	6
4 - Candidats handicapés	7
<b>C - ÉPREUVES ÉCRITES</b>	<b>8</b>
1 - Horaires	8
2 - Centres de passage	8
3 - Déroulement	8
4 - Matériel nécessaire	9
5 - Nature et modalités des épreuves	9
6 - Rapport des épreuves	11
7 - Résultats	11
<b>D- ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES</b>	<b>14</b>
1 - Dates et lieux de passage	14
2 - Nature et modalités des épreuves	14
3 - Rapport des épreuves	15
4 - Résultats	15
5 - Épreuve commune de TIPE	17
<b>E - INTÉGRATION DANS LES ÉCOLES</b>	<b>19</b>
<b>Récapitulatif des frais de dossiers et droits d'inscription</b>	<b>21</b>
<b>F - CONDITIONS PARTICULIÈRES</b>	<b>22</b>

---

*La présente notice vaut règlement du concours. Sa connaissance est indispensable aux candidats. Chaque candidat s'engage, par son inscription au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions des jurys, lesquels sont souverains.*

*Pour la session 2018, les pré-inscriptions sur le site [www.scei-concours.fr](http://www.scei-concours.fr) seront closes le 12 janvier 2018 à 17h.*

## **1 - PRINCIPE DE LA BANQUE FILIÈRE PT**

La Banque Filière PT est un dispositif mis à disposition de toutes les écoles recrutant sur la filière Physique-Technologie (PT). Elle a été mise en œuvre par les concours partenaires : Concours Commun Mines-Ponts, Concours Centrale-Supélec, Concours Communs Polytechniques, Concours ENS Cachan/Paris-Saclay, Concours ENS Rennes, Concours Commun ARTS ET MÉTIERS et Concours École Polytechnique.

Elle comprend un groupe de **13 épreuves écrites** et un groupe d'épreuves orales (cf. Tableaux).

La gestion des dossiers d'inscription, la perception des frais d'inscription et l'organisation des épreuves écrites sont prises en charge par le Service des Concours ARTS ET MÉTIERS. L'organisation des épreuves orales et pratiques est assurée conjointement par ARTS ET MÉTIERS et l'ENS Cachan/Paris-Saclay.

Les décisions d'admissibilité et d'admission sont prononcées par les jurys des différents concours. Ces jurys sont souverains.

## **2 - FRAUDE ET NOTE LIMINAIRE**

*Chaque candidat s'engage à respecter les présentes instructions. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit au cours des épreuves écrites ou orales peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'invalidation de l'inscription et donc la perte de tout droit ou avantage obtenu (intégration dans une école en particulier) voire l'exclusion définitive de l'accès au concours. **La section disciplinaire compétente est le Conseil de Discipline d'Arts et Métiers pour les épreuves autres que le TIPE. La section disciplinaire compétente pour l'épreuve commune de TIPE est la Commission Disciplinaire de CentraleSupélec.***

Les épreuves écrites et orales répondent au programme des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (filière PT), tel qu'il est publié au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Au sein de la Banque Filière PT, les candidats choisissent les concours auxquels ils veulent se présenter en prenant soin de s'assurer qu'ils remplissent les conditions requises pour s'y inscrire.

Pour chaque concours, le jury établit la liste des candidats admis à subir les épreuves orales (admissibles\*). À l'issue des épreuves orales, il dresse la liste, par ordre de mérite, des candidats proposés pour une admission (classés\*\*).

En cas de force majeure, le calendrier pourra être réaménagé.

## **3 - ADRESSES**

La Banque Filière PT est gérée par le Service des Concours ARTS ET MÉTIERS, à Paris, qui s'est associé aux autres services concours au sein du **service concours écoles d'ingénieurs [scei]** pour la procédure d'inscription et la procédure d'intégration dans les écoles. Tout courrier de demande d'information concernant la Banque Filière PT (inscription, relevé de notes, organisation ou le déroulement, réclamation) doit être adressé à :

**ARTS ET MÉTIERS - SCEI**  
**Service des Concours**  
**Banque PT - e3a**  
**24, rue Pinel - 75013 Paris**  
**Tél : 01.44.06.93.30 / 31 / 36 / 34 - Fax : 01.44.06.93.39**  
**web : [www.banquept.fr](http://www.banquept.fr)**  
**e-mail : [contact@banquept.fr](mailto:contact@banquept.fr)**

**En revanche, les demandes de renseignements concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci.**

\* Admissible : compte-tenu des résultats du candidat aux épreuves écrites, le jury du concours l'autorise à se présenter aux épreuves orales.

\*\* Classé : compte-tenu de l'ensemble des résultats aux différentes épreuves du concours, le jury a attribué un rang de classement au candidat (liste principale et liste complémentaire) lui permettant de participer à la procédure d'intégration.

#### 4 - NOMBRE PRÉVISIONNEL DE PLACES

Le tableau détaille, pour chaque concours, le nombre de places offertes par école, (pour certaines écoles, le nombre de places est publié au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale). Le nombre de places indiqué ici est limité aux places offertes dans le cadre de la Banque Filière PT ; la plupart des écoles proposent d'autres voies de recrutement. Les candidats intéressés par celles-ci sont invités à se renseigner directement auprès des écoles. Ces nombres de places, donnés à titre indicatif, sont non contractuels et susceptibles de modifications sans préavis.

Concours	Écoles	Nb de places 2018	Entrants 2017
Concours Centrale-Supélec	CentraleSupélec statut étudiant	20	10
	CentraleSupélec statut apprenti	5	20
	École Centrale de Lille	12	12
	École Centrale de Lyon	24	24
	École Centrale de Nantes	20	9
	École Centrale de Marseille	5	2
	Institut d'Optique Graduate School (SupOptique)	5	5
	Ecole Centrale Casablanca	4	0
Concours Commun Mines Ponts	Ponts ParisTech	2	2
	ISAE-SUPAERO	6	6
	ENSTA ParisTech	8	8
	Télécom ParisTech (1)		
	- Coursus de Paris	1	1
	- Coursus de Sophia-Antipolis	1	0
	Mines ParisTech	5	5
	Mines de Saint-Étienne	2	1
	Mines de Nancy	4	4
	IMTA Atlantique		
- Coursus de Brest, Rennes, Toulouse	3	1	
- Coursus de Sophia-Antipolis	1	1	
Concours Commun ARTS ET MÉTIERS	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ARTS ET MÉTIERS)	541	534
	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Ingénieurs Militaire d'Infrastructure (ENSIM)	8	3
	École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications – ENSEA	20	11
École Polytechnique	École Polytechnique	11	11
ENS de Cachan/Paris-Saclay	École Normale Supérieure de Cachan/Paris-Saclay	37*	37
ENS Rennes	École Normale Supérieure de Rennes	6*	7
Concours Communs Polytechniques (places offertes à confirmer par l'arrêté annuel à paraître en 2018)	Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon	47	38
	Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux	8	11
	Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen	10	8
	Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information Cergy-Pau	6	5
	Institut Supérieur d'Informatique, Modélisation et Applications de Clermont-Ferrand	5	6
	Ecole Nationale Supérieure de Physique, Électronique et Matériaux - Grenoble INP - Phelma	6	6
	Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées - Grenoble INP - Ensimag	10	10
	Ecole Nationale Supérieure de l'Énergie, l'Eau et l'Environnement - Grenoble INP - Ense <sup>3</sup>	15	14
	Ecole Internationale du Papier, de la Communication Imprimée et des Biomatériaux - Grenoble INP -Pagora	1	0
	Ecole Nationale Supérieure des Systèmes Avancés et Réseaux - Grenoble INP - Esisar	3	0
	ENSIL-ENSCI Limoges – Céramique Industrielle	2	0
	Ecole Supérieure de Chimie, Physique, Électronique de Lyon – Électronique Informatique	2	2
	Ecole Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique de Nancy - Energie	6	8
	Supméca Paris	12	14
	Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers (ISAE-ENSMA)	5	4
	Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers	8	8
	Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES Strasbourg) – statut étudiant	2	-
	SeaTech Toulon	9	8
	Ecole Nationale de l'Aviation Civile - civil	2	4
	Ecole Nationale Supérieure, d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications de Toulouse	10	11
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique Energétique Electronique de Valenciennes	16	17	
Concours Mines-Télécom	ENSG Géomatique	2	0
	ENSSAT (École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie)	5	2
	ENSTA Bretagne (filiale sous statut étudiant)	13	13
	ENSTA Bretagne (filiale sous statut IETA - Direction Générale de l'Armement)	3	3
	IMT Mines Alès	22	21
	IMT Mines Albi	8	6
	IMT Lille Douai	20	20
	Mines Saint-Etienne - ISMIN	4	7
	TELECOM Nancy	12	2
	Télécom Saint Etienne (filiale sous statut étudiant)	7	1
	Télécom Saint Etienne (filiale sous statut apprenti)	3	1
Télécom SudParis	7	8	

\* (sous réserve d'accord du Ministère)

- (1) Les élèves admis à Télécom ParisTech / Coursus de Sophia-Antipolis passent la première année sur le site de Paris avec les élèves admis à Télécom ParisTech / Coursus de Paris, et rejoignent le site de Sophia-Antipolis (Institut Eurécom) pour leurs 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années.

Les cursus sous statut d'apprenti nécessitent d'être autorisé à travailler et être rémunéré en France. Avant de s'inscrire dans un tel cursus, les candidats non ressortissants de l'Union Européenne sont invités à vérifier qu'ils pourront disposer d'un visa leur permettant d'exercer une activité salariée en France. En l'absence de ce visa au moment de la rentrée scolaire, ils perdront le bénéfice d'une admission dans un cursus sous statut d'apprenti.

Concours		Écoles	Nb de places 2018	Entrants 2017
Concours POLYTECH	ENSIM	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans	2	2
	ESGT	École supérieure des géomètres et topographes	5	-
	ESIPE Créteil	École supérieure d'Ingénieurs Paris-Est Créteil	3	2
	ESIREims	École Supérieure d'Ingénieurs de Reims	3	0
	ESIR Rennes	École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes	4	3
	ESIROI	École Supérieure d'Ingénieurs Réunion - Océan Indien	1	0
	ESIX Normandie	École Supérieure d'Ingénieur de l'Université de Caen Basse Normandie - Cherbourg	2	2
	ISAT	Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports - Nevers	15	8
	ISIFC	Institut des Sciences de l'Ingénieur de Franche-Comté - Besançon	2	1
	ISIS	Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé - Castres	2	1
	ISTY	Institut des Sciences et des Techniques des Yvelines - Vélizy	1	1
Sup Galilée	Institut Galilée – Villetaneuse	5	7	
Réseau POLYTECH	POLYTECH Annecy-Chambéry - POLYTECH Clermont-Ferrand - POLYTECH Grenoble POLYTECH Lille – POLYTECH Lyon - POLYTECH Marseille - POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nancy (ex ESSTIN) - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice-Sophia - POLYTECH Orléans - POLYTECH Sorbonne (ex Polytech Paris UPMC) - POLYTECH Tours	131	106	
Concours FESIC Prépa	ECAM Lyon ECAM Rennes ECAM Strasbourg - Europe ECAM-EPMI Cergy-Pontoise ESAIP Angers – Aix-en-Provence ESEO Angers HEI Lille ISEN - Lille ISEN – Méditerranée campus de Toulon ISEN – Méditerranée campus de Nîmes ISEN – Ouest (Brest) ISEP Paris UniLaSalle – Sciences de la Terre et Environnement à Beauvais	40 18 30 15 6 15 25 15 15 10 10 20 4	28 6 26 18 3 1 26 10 - - 1 18 0	
3iL Ingénieurs	École d'Ingénieurs Informatique	8	4	
ECE - Paris	ECE Paris	20	26	
Ecole de l'Air	École de l'Air	3 (**)	1	
EFREI Paris	École d'Ingénieurs du Numérique	30	7	
EIGSI - La Rochelle	École d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels	20	23	
EIL Côte d'Opale - Longuenesse - Calais	École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale - Cycle ingénieur spécialité Informatique - Cycle ingénieur spécialité Génie Industriel	10 20	4 13	
ELISA Aerospace – St Quentin (80)	École d'Ingénieurs des Sciences Aérospatiales	8	3	
ENSAIT - Roubaix	École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix - Formation initiale - Formation apprentissage	15 1	15 0	
ENSIL-ENSCI - Limoges	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges - École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle	4	7	
ENSISA - Mulhouse	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace	25	20	
ENSM - Nantes	École Nationale Supérieure Maritime site de Nantes	20	-	
ENSTIB - Epinal	École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois	18	16	
EPF - Sceaux - Troyes - Montpellier	EPF - École d'ingénieurs généralistes	20	17	
ESB - Nantes	École Supérieure du Bois	10	7	
ESFF - Sèvres	École Supérieure de fonderie et de forge	9	8	
ESIEA - Paris / Laval	École d'Ingénieurs en Sciences et Technologies du Numérique	20	11	
ESIEE - Amiens	École d'Ingénieurs	10	1	
ESIEE - Paris	ESIEE Paris	15	8	
ESIGELEC - Rouen	École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique	30	16	
ESILV - Paris La Défense	École Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci	27	26	
ESITC Caen	École d'Ingénieurs BTP Génie Civil	8	2	
ESTACA - Paris-Saclay/Laval	École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile - ESTACA Paris-Saclay Filière Aéronautique et Spatial Filière Automobile ou Transports Guidés - ESTACA Laval Filière Aéronautique et Spatial Filière Automobile	4 10 3 3	5 10 3 3	
ESTIA - Bidart	École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées	35	31	
ESTP - Paris	École Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie	37	47	
Grenoble INP - Génie industriel	École nationale supérieure de génie industriel	8	6	
SIGMA Clermont (ex IFMA)	SIGMA Clermont (ex Institut Français de Mécanique Avancée)	68	69	
INP-ENI - Tarbes	École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes	6	8	
INSA Centre Val de Loire	Institut National des Sciences Appliquées Centre Val de Loire - Spécialité Génie des Systèmes Industriels (Blois) - Spécialité Maîtrise des Risques Industriels (Bourges) - Spécialité Sécurité et Technologies Informatiques (Bourges)	12 6 2	13 6 3	
ISMANS-Groupe CESI - Le Mans	Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés	20	8	
IMTLille Douai en Partenariat avec ISPA	IMTLille Douai en Partenariat en Partenariat avec l'Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon	10	3	
ITECH - Lyon	Institut Textile et Chimique de Lyon	5	2	

\*\* en fonction des places offertes en 2018 et publié au JORF (Air / Meca / Base)

## B - INSCRIPTION

### 1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Aucune condition d'âge n'est exigée pour passer les concours. Il est néanmoins précisé que chaque école peut imposer des conditions d'admission particulières (cf. page spécifique à chaque école).
  - L'inscription de candidats qui ne sont pas élèves dans un lycée ou étudiants dans un centre universitaire est autorisée (candidats libres).
  - Aucune condition d'aptitude physique n'est exigée pour s'inscrire aux concours. Il est toutefois précisé que chaque école se réserve le droit de subordonner l'admission définitive à une visite médicale concluant à des aptitudes physiques suffisantes.
  - Les candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n° 97-1019 du 28/10/97 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (*se renseigner auprès de la mairie de son domicile*) puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté - JDC - (*se renseigner auprès de l'organisme chargé du service national dont ils relèvent*).
- Informations sur <http://www.defense.gouv.fr>, rubrique "Vous et la Défense" - JDC(JAPD) - Ma JDC.
- **Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature à une même formation par 2 voies différentes la même année.**
  - Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité.
  - Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent demander à bénéficier d'aménagements. Ils doivent pour cela constituer un dossier médical (voir page 7).
  - Pour le calcul des points de bonification, toute inscription en 2<sup>e</sup> année d'études supérieures est prise en compte, même si le candidat n'a pas suivi les cours correspondant en totalité.

Une inscription correspond à un dossier accepté par le Service des Concours ; une renonciation ou une démission, quels que soient sa date et son motif, n'annule pas l'inscription. **Aucune dérogation ne peut être accordée.**

### 2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

#### 2.1 - Saisie et validation par Internet : <http://www.scei-concours.fr>

**Les candidats doivent impérativement s'inscrire en ligne et déposer sur le site des copies numériques des justificatifs demandés. Les documents papiers ne seront pas pris en compte.**

**Inscription sur internet : [www.scei-concours.fr](http://www.scei-concours.fr)  
du dimanche 10 décembre 2017 au vendredi 12 janvier 2018 - 17h**

Lors de l'inscription, et pour tous les concours considérés, il sera fourni au candidat **un n° d'inscription unique** et un **code-signature confidentiel** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école. Chaque candidat ne doit s'inscrire qu'une seule et unique fois pour l'ensemble des concours gérés par le [scei]. **En cas de problème technique**, envoyer un message, authentifié, via la rubrique contact du site scei puis, le cas échéant, appeler le : **05 62 47 33 43** aux horaires d'ouverture de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Après la saisie des informations demandées, le candidat en vérifiera l'exactitude et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires. **Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.**

**L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.**

Le candidat pourra, jusqu'au 12 janvier 2018 17h, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : «validation»). **Les pièces justificatives devront être téléversées sur le site d'inscription avant le 22 janvier 2018.**

**Aucune inscription ne sera acceptée après le 12 janvier 2018 - 17h.  
Aucune candidature ne sera retenue si elle ne fait pas l'objet d'une inscription sur le site Internet**

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du (ou des) concours présenté(s), la perte du bénéfice éventuel de l'intégration dans une école voire l'exclusion de l'enseignement supérieur.

## 2.2 - Frais de dossier et frais spécifiques

Le paiement des frais de dossier devra s'effectuer entre le **13 janvier et le 22 janvier 2018 à 17h**, en ligne par carte bancaire ; le candidat recevra alors un reçu par courriel. Les candidats désirant payer par chèque doivent s'assurer qu'il est endossable en France, libeller leur chèque en euros à l'ordre de « Agent comptable de l'ENSAM », indiquer au dos leur numéro d'inscription et l'adresser, accompagné du bordereau d'envoi à télécharger sur le site, **avant le 22 janvier 2018**, cachet de la poste faisant foi, à :

**ARTS ET MÉTIERS - SCEI**  
**Service des Concours**  
**Banque PT - e3a**  
**24, rue Pinel - 75013 Paris**

### Candidats résidant à l'étranger :

- candidats résidant au Maroc : paiement des frais de dossier par carte bancaire internationale ou chèque en euros endossable en France ou chèque de banque en euros endossable en France.
- candidats résidant en Tunisie, au Liban, au Gabon et en Côte d'Ivoire : paiement des frais de dossier par carte bancaire internationale ou chèque en euros endossable en France ou chèque de banque en euros endossable en France ou Ambassade de France.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de « l'Agent Comptable de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers ».

**Les dossiers n'ayant pas fait l'objet de paiement des frais de dossiers ni de téléversement des pièces justificatives au 22 janvier 2018 seront annulés. En cas d'omission ou d'erreur dans le téléversement de certaines pièces, le [scei] contactera les candidats pour leur offrir la possibilité de régulariser leur situation. Les dossiers non régularisés dans les délais impartis seront annulés.**

**Les candidats doivent, par ailleurs, pouvoir être contactés facilement par le Service des Concours durant toute la session, y compris entre la fin des écrits et le début des épreuves orales, pour parer à tout problème imprévisible.**

## 3 - DOCUMENTS À FOURNIR

**Les pièces justificatives sont à téléverser en un seul exemplaire dans le cadre de l'inscription commune.** Les documents doivent être fournis en format pdf, la taille de chaque document ne doit pas dépasser 2 Mo et un seul fichier doit être fourni par pièce demandée. Le site d'inscription fournit des informations sur la numérisation et des liens vers des outils de conversion (par exemple jpeg → pdf) et de compression. Jusqu'à la date limite de constitution du dossier, les candidats ont la possibilité de téléverser une nouvelle version d'une pièce qui remplacera alors la version précédente.

**3.1 - Une copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport.** Ce document doit être en langue française, en langue anglaise ou accompagné d'une traduction certifiée conforme à l'original (la liste des traducteurs agréés peut être obtenue en mairie ou auprès de la cour d'appel) et valable jusqu'à la fin des épreuves de concours (mois de juillet). La photocopie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.

Pour les candidats possédant la nationalité française et une autre nationalité, seules les pièces d'identité françaises sont acceptées.

**3.2 - Candidats boursiers du gouvernement français** (bourses de l'Enseignement Supérieur, du CROUS) : **une copie recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive de bourse** La copie de la décision nominative d'attribution conditionnelle n'est pas acceptée.

**3.3 - Candidats pupilles de l'État ou pupilles de la nation : une copie de l'extrait d'acte de naissance** portant soit la mention « pupille de l'État » soit la mention « pupille de la Nation ».

### 3.4 - Service national

Justificatifs à produire au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) pour les candidats français nés entre le 12 janvier 1993 et le 12 janvier 2000 :

- **Une copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** défini par l'art. L114-3 du code du service national.

Sinon, en cas d'impossibilité :

- **Une copie de l'attestation provisoire** si le candidat n'a pas pu participer, pour un motif reconnu valable, à l'une des sessions de la JDC à laquelle il était convié et qu'il a sollicité une nouvelle convocation.

Ou

- **Une copie du certificat d'exemption** si le candidat est atteint d'une maladie invalidante, d'une infirmité ou d'un handicap le rendant définitivement inapte à participer à la JDC (article L114-7 du code du service national).

Les candidats possédant la nationalité française doivent produire ces justificatifs, même s'ils possèdent une autre nationalité.

Les candidats nés avant le 12 janvier 1993 ou ne possédant pas la nationalité française au 12 janvier 2018 n'ont rien à fournir.

En cas d'inscription à une école militaire, le numéro d'identifiant défense (NID) devra être saisi lors de l'inscription.

**Des pièces supplémentaires pourront par ailleurs être exigées, notamment pour l'attribution de points de bonification et par certains concours** (*voir organisation spécifique à chaque concours*).

#### **4 - CANDIDATS HANDICAPÉS OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE**

Pour pouvoir bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves de certains concours, ils doivent signaler leur handicap. **Les candidats concernés peuvent télécharger dès à présent le document dans lequel figurent les instructions relatives à la constitution et l'envoi de leur dossier de demande d'aménagement d'épreuves.** Après avis du médecin habilité, une décision administrative fixera, le cas échéant, les dispositions particulières d'aménagement pour l'écrit et/ou pour l'oral. Tout dossier de demande d'aménagement d'épreuve incomplet au 15 février 2018 sera rejeté. Une note explicative, mentionnant notamment l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier est disponible en permanence sur le site [www.scei-concours.fr](http://www.scei-concours.fr), onglet « Inscription » puis « Aménagements ».

En cas de « désaccord » avec la décision d'aménagement d'épreuves d'un ou des concours présenté(s) le candidat devra envoyer une **lettre recommandée** au SCEI-Demande d'aménagement d'épreuves - CS 44410 - 31405 TOULOUSE cedex 4 dans un **délai de 15 jours à compter de la date d'envoi de la décision.**

Sa demande devra **impérativement être accompagnée d'éléments médicaux complémentaires.** Dans le cas contraire, aucun dossier ne sera réexaminé par le médecin concours du SCEI.

<p style="text-align: center;"><b>Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier et les frais spécifiques restent acquis.</b></p>
--

#### **IMPORTANT :**

Le candidat devra, pendant toute la durée des concours, tenir à jour, sur le serveur Internet, ses coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone, etc.). Le candidat pourra également, à l'aide de son code-signature confidentiel, consulter son dossier à tout moment, et ce, jusqu'à la fin des concours.

#### **À noter pour tous les candidats :**

**Le Service des Concours qui gère la Banque Filière PT ne peut ni délivrer d'attestation de paiement, ni rembourser tout ou partie des frais.**

**C - ÉPREUVES ÉCRITES**

**1 - HORAIRES**

Heure de France métropolitaine

	<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>Durée</b>	<b>Épreuve</b>
Lundi 30 avril 2018	8 h 00	14 h 00	6 h	Sciences Industrielles B
Mercredi 2 mai 2018	8 h 00	12 h 00	4 h	Informatique et Modélisation
	14 h 00	18 h 00	4 h	Mathématiques C
Jeudi 3 mai 2018	8 h 00	12 h 00	4 h	Physique A
	14 h 00	18 h 00	4 h	Français A
Vendredi 4 mai 2018	8 h 00	10 h 00	2 h	Physique B Chimie
	10 h 30	12 h 30	2 h	Physique B Thermodynamique
	14 h 00	18 h 00	4 h	Mathématiques A
Samedi 5 mai 2018	8 h 00	14 h 00	6 h	Sciences Industrielles C
Lundi 7 mai 2018	8 h 00	12 h 00	4 h	Mathématiques B
	14 h 00	17 h 00	3 h	Langue Vivante B
Mercredi 9 mai 2018	8 h 00	12 h 00	4 h	Français B
	14 h 00	17 h 00	3 h	Langue Vivante A
Vendredi 11 mai 2018	8 h 00	13 h 00	5 h	Sciences Industrielles A

**2 - CENTRES DE PASSAGE**

Aix-en-Provence, Ajaccio, Angers, Belfort, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chalon-sur-Saône, Cluny, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Le Mans, Marseille, Metz, Montluçon, Montpellier, Nancy, Nantes, Nevers, Nice, Nîmes, Nogent-sur-Oise, Nouméa, Orléans, Paris, Pointe-à-Pitre, Poitiers, Reims, Rennes, Réunion (La), Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Tahiti, Tarbes, Thiers, Toulon, Toulouse, Tours, Vannes.

Les candidats indiquent au moment de leur inscription le centre dans lequel ils désirent passer les épreuves écrites. **Le Service des Concours se réserve le droit de modifier ce choix en cas de surbooking (seront prioritaires les candidats scolarisés dans la zone géographique du centre d'écrit).**

L'adresse des centres d'écrit sera disponible mi-mars sur le site [www.banquept.fr](http://www.banquept.fr).

**3 - DÉROULEMENT**

**Chaque candidat régulièrement inscrit devra, à partir du 26 mars 2018 (sauf cas de force majeure), à l'aide de son mot de passe scei, télécharger et imprimer sa convocation sur le site Internet <http://www.banquept.fr>. Aucune convocation papier ne sera envoyée par le Service Concours aux candidats.**

**ATTENTION : Vérifiez bien votre convocation. Aucune demande de rectification d'une éventuelle erreur sur la convocation ne sera acceptée après le 30 mars 2018.**

La convocation portera l'adresse du centre où il doit concourir ainsi que son numéro de place. Il devra se présenter à l'adresse indiquée sur sa convocation et se placer à la table portant son numéro de place avant l'heure prévue pour le début de l'épreuve. Les candidats absents à une épreuve ne seront pas exclus de la Banque Filière PT et pourront participer aux autres épreuves.

Il est rappelé que les candidats ne sont pas admis au-delà de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, et ce, en application de la réglementation en vigueur. Toutefois, à titre exceptionnel, les candidats retardataires seront acceptés dans la limite maximum d'une demi-heure, les jurys statuant en dernier ressort. Ces candidats retardataires seront mentionnés sur les procès-verbaux et seront signalés au Service des Concours par les responsables des centres d'examen. Ces candidats remettront leurs copies en même temps que les autres candidats.

Les candidats devront, avant le début de la séance, inscrire à l'emplacement prévu à cet effet sur la première page de toutes les copies déposées sur leur table leur nom, prénoms, numéro de candidat et centre d'écrit. Ils devront également se tenir prêts à présenter aux surveillants leur convocation accompagnée d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport ou carte de séjour.

**Les téléphones portables et montres connectées seront éteints et rangés dans le sac.**

La séance sera déclarée ouverte dès la fin de la distribution des sujets.



Aucun candidat ne sera autorisé à sortir d'une salle d'écrit, pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après l'ouverture de la séance. L'accès aux salles de composition est interdit au public.

Toutes les compositions, à l'exception de celles de langue vivante, devront être rédigées en langue française. Il sera tenu compte dans la notation des épreuves, des qualités de présentation et d'orthographe ainsi que de la clarté et de la concision du style. **Une minoration de la note est prévue à cet effet.**

À l'issue de chaque épreuve, chaque candidat est tenu, sous peine d'élimination, de remettre une copie, même blanche, au chef de salle et d'émarger la feuille de présence. Il emportera ses brouillons en quittant la salle.

Il est interdit de fumer dans les salles de composition.

#### **4 - MATÉRIEL NÉCESSAIRE**

##### **Pour les épreuves écrites, les calculatrices et règles à calculs ne sont pas autorisées**

Les candidats devront utiliser exclusivement le papier fourni pour composer. Ils devront se munir à leurs frais de tout le reste du matériel indispensable, notamment en dessin. Les épreuves doivent être écrites à l'encre bleue et/ou noire, exception faite pour des schémas ou graphiques nécessitant une palette plus large de couleurs d'encre alors autorisées.

*Pour les épreuves de Sciences Industrielles, les candidats sont vivement encouragés à se munir d'une tablette à dessiner permettant de travailler sur des documents de dimension A3.*

Les calculatrices de poche peuvent être autorisées pour certaines épreuves orales. Les candidats en sont avisés au début de l'épreuve.

Il s'agit de toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit fait usage ni d'imprimante, ni de dispositif externe de stockage d'information (cartes, clés, etc.), ni de dispositif de communication à distance. L'échange de modules mémoires amovibles est interdit en cours d'épreuve. Chaque calculatrice devra porter, de manière indélébile, le nom du candidat. Les documents d'accompagnement sont interdits. Tout candidat n'a le droit d'avoir qu'une seule calculatrice sur son plan de travail.

L'échange de matériel (stylo, règle, calculatrice, etc.) entre candidats au cours de l'épreuve est interdit.

Il est également interdit d'introduire dans les salles de composition des documents autres que les documents explicitement autorisés pour l'épreuve en cours.

Tout moyen de communication avec l'extérieur ou avec d'autres candidats est strictement interdit durant les épreuves.

#### **5 - NATURE ET MODALITÉS DES ÉPREUVES**

##### **Informatique et Modélisation de systèmes physiques**

D'une durée de 4 heures, l'objectif de cette épreuve est d'évaluer la capacité des candidats à proposer des modélisations sur des problématiques de physique et de sciences de l'ingénieur puis d'étudier la programmation et la résolution numérique grâce à l'outil informatique Python. Cette épreuve vise à évaluer les compétences en modélisation des candidats sur un équivalent d'environ 1h30 et d'évaluer les compétences en informatique sur un équivalent d'environ 2h30 ; les deux parties n'étant pas disjointes. La partie modélisation pourra faire appel à toutes les notions vues dans les programmes de physique et chimie et de SI. Ces notions et compétences seront mises en application sur un système réel issu du tissu industriel. La partie informatique aura pour objectif de mettre en œuvre numériquement les modélisations mises en place et qui seront rappelées. (*Épreuve sans calculatrice*)

##### **Mathématiques**

Ces épreuves, de difficulté graduée, balayeront les grandes parties du programme. Il sera fait appel aux connaissances des deux années de classes préparatoires PT et PTSI.

**Mathématiques A** : durée 4 heures. Epreuve comportant, sans exclusivité, une composante d'algèbre et une de probabilités, non nécessairement indépendantes et en proportion variable. Tout ou partie de l'épreuve pourra s'appuyer sur des outils utiles aux sciences physiques ou aux sciences industrielles pour l'ingénieur. Les candidats devront se munir de leur matériel de géométrie (règle, compas, équerre...).

**Mathématiques B** : durée 4 heures. Epreuve comportant, sans exclusivité, une composante de géométrie et une composante d'algèbre linéaire et/ou bilinéaire non nécessairement indépendantes et en proportion variable. Tout ou partie de la géométrie pourra être de la géométrie non analytique. Tout ou partie de l'épreuve pourra s'appuyer sur des outils utiles aux sciences physiques ou aux sciences industrielles pour l'ingénieur. Les candidats devront se munir de leur matériel de géométrie (règle, compas, équerre...).

**Mathématiques C** : durée 4 heures. Epreuve à dominante d'analyse. Tout ou partie de l'épreuve pourra s'appuyer sur des outils utiles aux sciences physiques ou aux sciences industrielles pour l'ingénieur. Les candidats devront se munir de leur matériel de géométrie (règle, compas, équerre...).

### Sciences Physiques

**Physique A** : durée 4 heures. Cette épreuve s'appuie sur un ou plusieurs supports physiques réels et peuvent couvrir l'intégralité du programme de Physique de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années. . (**Épreuve sans calculatrice**)

**Physique B** : durée 4 heures. Épreuve comportant de la chimie et de la physique (avec une partie thermodynamique). Cette épreuve est scindée en 2 demi-épreuves, séparées d'une ½ heure de pause, mais donnant lieu à une note unique et globale pour l'épreuve. . (**Épreuve sans calculatrice**)

### Français

**Pour les épreuves de français, l'usage du dictionnaire n'est pas autorisé. L'usage de tout appareil électronique pendant les épreuves est strictement interdit.**

**Français A** : durée 4 heures. L'épreuve consiste en une dissertation qui porte sur le programme biannuel de français et de philosophie (œuvres et thèmes) dans les classes préparatoires scientifiques.

Le candidat sera invité à réfléchir méthodiquement sur un sujet, à montrer ses qualités de synthèse en s'appuyant essentiellement sur les œuvres au programme. Il sera tout particulièrement tenu compte de la rigueur de la composition, la correction et la précision de la langue.

**Français B** : durée 4 heures. L'épreuve porte sur un des deux thèmes au programme de Lettres et Philosophie. Elle comprend deux exercices :

- Le résumé d'un texte de 1400 à 1800 mots environ, à réaliser dans un nombre défini de mots, dont le sujet est en rapport avec un des thèmes au programme, noté sur 8 points ;
- Une dissertation dont le sujet est tiré du texte et qui est notée sur 12 points.

### Langues Vivantes Étrangères

**Pour les épreuves de langues, l'usage du dictionnaire n'est pas autorisé. L'usage de tout appareil électronique pendant les épreuves est strictement interdit.**

Au moment de son inscription le candidat doit choisir une langue dans la liste suivante : allemand, anglais, arabe, espagnol, et italien ; ce choix s'applique à l'ensemble des épreuves écrites de langues vivantes de la Banque filière PT.

**Langue Vivante A** : Synthèse à partir d'un dossier thématique (durée 3 heures). Il sera proposé aux candidats un dossier comportant plusieurs documents, de natures différentes, rédigés dans la langue vivante choisie.

Ce dossier pourra inclure des articles de presse récents d'environ 450 mots chacun, un ou des dessins de presse, un ou des tableaux et figures. Tous ces documents porteront sur une même thématique, liée aux enjeux sociaux, économiques, culturels ou scientifiques de l'actualité.

Une question, posée dans la langue vivante choisie orientera la réflexion des candidats. Cette question sera introduite par la formule suivante : « *En vous appuyant uniquement sur les documents du dossier thématique qui vous est proposé, vous rédigerez une synthèse répondant à la question suivante : ...* »

La question sera suivie de la mention : « *votre synthèse comportera entre 450 et 500 mots (titre inclus)* ». La synthèse devra être précédée d'un titre et les candidats devront indiquer le nombre de mots comptés (titre inclus) en fin de copie.

**Langue vivante B** : Contraction croisée et essai (durée 3 heures). Les candidats devront contracter en 130 mots (+/- 10%), dans la langue vivante choisie, un texte unique de 700 à 750 mots, rédigé en français et portant sur les enjeux sociaux, économiques, culturels ou scientifiques de l'actualité. Les candidats devront indiquer le nombre de mots comptés après chacun des deux exercices.

Par ailleurs, ils devront rédiger dans la langue vivante choisie un essai de 200 à 220 mots. La question posée sera commune à l'ensemble des langues vivantes offertes au concours, et portera sur la thématique du texte proposé pour la contraction.

Les deux exercices du sujet de langue vivante B seront affectés de coefficients identiques.

**Les candidats qui ne composeraient pas dans la langue choisie au moment de leur inscription se verront attribuer la note zéro.**

## Épreuves de Sciences Industrielles

**Sciences Industrielles A** : durée 5 heures. Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités des candidats dans les domaines des sciences industrielles de l'ingénieur et plus précisément les aspects liés à la mécanique et à l'automatique au sens large. Les compétences attendues concernent la prédiction des performances attendues de systèmes ou sous-systèmes à partir de modélisations, par l'évaluation de l'écart entre les performances prédites et les performances spécifiées par le cahier des charges. (*Épreuve sans calculatrice*)

**Sciences Industrielles B** : durée 6 heures. Cette épreuve porte sur l'étude de conception des systèmes mécaniques. Elle permet d'évaluer la capacité à concevoir des mécanismes avec des raisonnements logiques de création de pièces et d'ensembles mécaniques s'appuyant sur des connaissances de technologie de construction mécanique, sur des méthodes et sur l'application de règles et de critères de conception. Elle permet également de contrôler l'aptitude du candidat à maîtriser les outils de la communication technique dans la conception de produit. (*Épreuve sans calculatrice*)

**Sciences Industrielles C** : durée 6 heures. Cette épreuve consiste en une étude inédite d'un objet technique industriel récent. Elle s'appuie sur une analyse globale permettant de comprendre et de décrire tout ou partie du fonctionnement du système et des enjeux associés. Elle propose des études conduisant à la définition d'éléments de la chaîne d'énergie et de sa commande. Elle aboutit à la production et à la validation de solutions en phase de pré-industrialisation d'un sous-système mécanique. (*Épreuve sans calculatrice*)

## **6 – RAPPORT DES ÉPREUVES**

**Les rapports des épreuves écrites sont disponibles par Internet : <http://www.banquept.fr>**

## **7 - RÉSULTATS**

### **7-1- Conditions d'admissibilité\***

Pour chaque concours auquel le candidat s'est inscrit, un total de points est calculé en appliquant aux notes sur 20 obtenues à chaque épreuve les coefficients indiqués ci-après. Ce total est ensuite éventuellement majoré des points de bonification accordés au candidat. (Voir conditions particulières).

Sont déclarés admissibles à un concours les candidats qui sont titulaires d'un nombre de points supérieur ou égal au nombre de points fixé par le jury pour ce concours. Certains concours ont des conditions particulières d'admissibilité. (Voir conditions particulières).

### **7-2- Publication des résultats**

Les résultats des admissibilités seront adressés par mail aux candidats et publiés sur le site Internet **<http://www.banquept.fr> le samedi 9 juin 2018 à partir de 18h00 (sauf cas de force majeure).**

Les candidats qui souhaitent s'opposer à la publication de leurs notes et résultats doivent en informer le Service des Concours par l'envoi d'un courrier recommandé avant le 30 mars 2018. Ils viendront chercher leurs résultats munis d'une pièce d'identité au 24 rue Pinel - 75013 PARIS.

Aucun résultat (note ou total de points) ne peut être donné par téléphone.

### **7-3- Réclamations**

Les jurys sont souverains, les réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves écrites doit être faite **par le candidat lui-même**, ou son représentant légal, et parvenir au Service des Concours dans les **3 jours** qui suivent la publication des notes sur Internet. Le candidat doit adresser cette demande par télécopie au 01.44.06.93.39 avec une photocopie de sa pièce d'identité.

**Le Service des Concours ne traite pas les réclamations envoyées par mail.**

\* Admissible : compte-tenu des résultats du candidat aux épreuves écrites d'admissibilité, le jury du concours l'autorise à se présenter aux épreuves d'admission.

**7-4 COEFFICIENTS DES ÉPREUVES ÉCRITES**

		Math A	Math B	Math C	Phy A	Phy B	Informatique Modélisation	Franç A	Franç B	LV A	LV B	Sc Ind A	Sc Ind B	Sc Ind C	Total
<i>Concours Centrale-Supélec</i>	CCS	8	8	8	8	8	10		17	11		16		6	<b>100</b>
<i>Concours Commun Mines Ponts</i>	Mines Ponts		3	4	4	3	2		5	3		6			<b>30</b>
<i>Concours Commun ARTS ET MÉTIERS</i>	C.C. ARTS ET MÉTIERS		4	4	4	4	4	5	5*		4	5	6		<b>40</b>
<i>Concours communs Polytechniques</i>	C C P		8	7	8	6	4	5	4	2	2	7		7	<b>60</b>
<i>Concours ENS Cachan/Paris-Saclay</i>	ENS Cachan	3		3	3	2	2		4*	1*		4		6	<b>23</b>
<i>Concours ENS Rennes</i>	ENS Rennes	3		3	3	2	2		4*	1*		4		6	<b>23</b>
<i>Concours École Polytechnique</i>	Ecole Polytechnique	6		6	6		4	4		6*				10	<b>36</b>
<i>Concours POLYTECH</i>	ENSIM – Le Mans														
	ESGT – Le Mans														
	ESIPE Créteil														
	ESIReims														
	ESIR Rennes														
	ESIROI – La Réunion														
	ESIX Normandie			3	3		2		2	2				4	<b>16</b>
	ISAT – Nevres														
	ISIFC – Besançon														
	ISIS – Castres														
	ISTY – Vélizy														
	SuP Galilée – Villetaneuse														
Réseau POLYTECH															
<i>Concours Mines-Télécom</i>	Concours Mines Télécom		3	4	4	3	2		5	3		6			<b>30</b>
<i>Concours FESIC Prépa</i>	ECAM Lyon														
	ECAM Rennes														
	ECAM Strasbourg - Europe														
	ECAM-EPMI Cergy-Pontoise														
	ESAIP Angers – Aix-en-Provence														
	ESEO Angers														
	HEI Lille	3		2	3		3		3	2		4			<b>20</b>
	ISEN Lille														
	ISEN Méditerranée (Campus Toulon et Nîmes)														
	ISEN Ouest														
ISEP Paris															
UniLaSalle - Sciences de la Terre et Environnement Beauvais															

\* Epreuve comptant pour l'admission

		Math A	Math B	Math C	Phy A	Phy B	Informatique Modélisation	Franç A	Franç B	LV A	LV B	Sc Ind A	Sc Ind B	Sc Ind C	Total
<i>Autres</i>	3iL Ingénieurs	5			5		5		2	2					19
	ECE – Paris	3		3	4		3		4	3		4			24
	Ecole de l’Air		9	9	9	9		10		5		8			59
	EFREI – Paris	10			7		5		4	4				5	35
	EIGSI – La Rochelle	3		3	3		2		3	3		3			20
	EIL Côte d’Opale - Longuenesse – Calais	5			5		5		4	4		5			28
	ELISA Aerospace - St Quentin (80)		5	5	6				3	4		5			28
	ENSAIT – Roubaix	5		5	8		6	5		5		6			40
	ENSIL-ENSCI – Limoges		4		3				2		2			3	14
	ENSISA – Mulhouse		8	7	8	6	4	5	4	2	2	7		7	60
	ENSM - Nantes		3		3		2		4	4		4			20
	ENSTIB – Épinal	1	1	1	2	1	1		2	2		1		2	14
	EPF - Sceaux – Troyes - Montpellier	3			3				3	3		3			15
	ESB – Nantes	3		2	3	2		5		5				5	25
	ESFF – Sèvres	2		3	2	3	1	2	2	3	1		3	3	25
	ESIEA – Paris / Laval	4		3	4		5		4	4		4			28
	ESIEE – Amiens	3		3	4		2	3		3		4			22
ESIEE – Paris	6	6		6		4		5	5		8			40	
ESIGELEC – Rouen	4	4		3		2		4	3		5			25	
ESILV – Paris La Défense	4		4	6		4		4	4		4			30	
ESITC Caen		3	4	4				5				4		20	
ESTACA – Paris-Saclay/Laval			5	5				3	3		4			20	
ESTIA – Bidart	5			5		5	5			5	5			30	
ESTP – Paris	5	6	5	6	4	4		5		4	5	6		50	
Grenoble INP-Génie industriel		8	7	8	6	4	5	4	2	2	7		7	60	
SIGMA Clermont-Ferrand (ex IFMA)	5		4	5		4	5		5		6		6	40	
INP- ENI – Tarbes		3	3	3		1	0	3		3	3	3	3	25	
INSA Centre Val de Loire		8		8		4		5	5			10		40	
ISMANS-Groupe CESI – Le Mans		8	7	8	6	4	5	4	4		7		7	60	
IMT Lille Douai en Partenariat - ISPA – Alençon	5	5	5		5			2		3	5			30	
ITECH – Lyon	5	5		5	8			5	4	4				4	40

## D - ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES

**1 - DATES ET LIEUX DE PASSAGE** (pour les autres concours voir pour cela les conditions particulières à chaque école en fin de livret)

Les épreuves orales et pratiques se dérouleront du **21 juin au 9 juillet** à l'ENS Cachan/Paris-Saclay et du **25 juin au 6 juillet** à Arts et Métiers. Les épreuves orales qui se déroulent à Arts et Métiers et à l'ENS ne sont pas publiques.

Chaque candidat devra, à l'aide de son mot de passe scsi, télécharger et imprimer sa convocation aux épreuves orales sur le site Internet <http://www.banquept.fr> à partir du **11 juin 2018**. Ils devront se munir le jour de leurs épreuves orales de leur convocation et d'une pièce d'identité.

Le tableau suivant précise la nature et le lieu de passage des différentes épreuves<sup>1</sup>.

Épreuves	Type	Lieu de passage
TP Sciences Industrielles (I)	Manipulation	ENS Cachan/Paris-Saclay
Sciences Industrielles II	Interrogation	ARTS ET MÉTIERS
Mathématiques I	Interrogation	ENS Cachan/Paris-Saclay
Mathématiques et Algorithmique	Interrogation	ARTS ET MÉTIERS
TP Physique	Manipulation	ENS Cachan/Paris-Saclay
Physique-Chimie	Interrogation	ENS Cachan/Paris-Saclay
Langue Vivante Étrangère obligatoire	Interrogation	ARTS ET MÉTIERS
Langue Vivante Étrangère facultative*	Interrogation	ARTS ET MÉTIERS
Épreuve commune de TIPE	Interrogation	IUT Paris XVI <sup>ème</sup>

\* Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte et ajoutés au total des points des épreuves orales.

Les notes des épreuves de l'oral commun se déroulant à Arts et Métiers et l'ENS seront publiées sur le site [www.banquept.fr](http://www.banquept.fr) à partir du 17 juillet (sauf TIPE). Toute réclamation doit être faite uniquement par fax par le candidat lui-même du 17 au 20 juillet (cf. §4-3 - Réclamation p.15 - procédure à suivre pour les réclamations).

## 2 - NATURE ET MODALITÉS DES ÉPREUVES<sup>2</sup> (Hors TIPE)

### Sciences Industrielles

*TP Sciences Industrielles* : durée 4 heures. Utilisation possible de la calculatrice personnelle. Cette épreuve vise à évaluer les compétences des candidats dans les domaines de l'analyse et de la mise en œuvre de systèmes industriels. L'épreuve de manipulation pourra faire appel à toutes les notions abordées dans le programme de SI. Ces notions seront mises en application pour appréhender un système ou un sous-système réel. Les outils informatiques mis à disposition du candidat seront Python 3 (version 3.2 ou postérieure) ou Scilab 5.4 (ou version postérieure).

*Interrogation de Sciences Industrielles II* : durée 1 heure précédée de 50 minutes de préparation

Cette épreuve de sciences industrielles porte sur l'étude et l'analyse de systèmes pluritechnologiques. Elle se déroule à partir d'un dossier d'interrogation constitué d'une mise en situation, d'une trame de questions, de plans et de supports numériques. L'épreuve est construite autour d'une problématique industrielle permettant d'évaluer le potentiel du candidat à aborder un problème proche des métiers de l'ingénieur. L'interrogation est décomposée en trois parties d'un poids égal : une analyse technologique d'un ensemble mécanique, un travail de modélisation mécanique et des questions complémentaires pouvant aborder les thèmes de l'automatisme et la fabrication.

### Mathématiques

*Mathématiques I* : durée 30 minutes **sans temps de préparation**. Au moins un exercice et des questions de cours sont posés. Même si l'épreuve est destinée à juger la rigueur et le formalisme, le candidat est fortement invité à exprimer ses idées et ses pistes de réflexion, qui même non abouties, seront appréciées.

*Mathématiques et Algorithmique* : durée 1 heure, préparation de 30 minutes incluse. Cette épreuve orale vise à évaluer les compétences des candidats sur les programmes de mathématiques et d'informatique de la filière PT/SI/PT. L'épreuve consistera en deux exercices : l'un portera sur le programme de mathématiques de la filière PT/SI/PT (algèbre, analyse, géométrie et probabilités) ; l'autre exercice portera sur les items 2, 3 et 5 du programme d'informatique. Les outils informatiques mis à disposition du candidat seront Python 3 (version 3.2 ou postérieure) ou Scilab 5.4 (ou version postérieure).

### Sciences Physiques

*TP Physique* : durée 3 heures. Utilisation possible de la calculatrice personnelle. L'épreuve pratique de physique consiste en une manipulation au cours de laquelle l'examineur peut interroger le candidat.

<sup>1</sup> Pour certaines écoles des épreuves complémentaires sont nécessaires et sont recensées dans le tableau du paragraphe 3.4.

<sup>2</sup> La calculatrice peut être interdite pour certaines épreuves.

*Physique-Chimie : durée 1 heure, préparation de 30 minutes incluse. Les calculatrices personnelles ne sont plus autorisées. Une calculatrice type collège est fournie par le Service des Concours.*

Cette épreuve de Physique-Chimie consiste en une interrogation qui porte sur l'ensemble des programmes de physique et de chimie. L'épreuve est précédée d'un temps de préparation.

#### Langue Vivante Étrangère obligatoire

L'interrogation porte sur la même langue que celle choisie pour l'épreuve écrite. Elle s'appuie sur un enregistrement sonore d'un texte d'actualité au sens large (extrait de revue, de journal etc. et thématique liée à la société, à l'économie, à la culture, aux sciences, à l'industrie...) – un texte d'intérêt général donc, à caractère non indûment spécialisé, et d'une durée de 3 minutes plus ou moins quelques secondes.

Cette épreuve comprend une préparation de 20 minutes pendant laquelle le candidat (à l'aide d'un lecteur MP3 et d'un casque mis à sa disposition) écoute l'enregistrement et prépare un résumé structuré et un commentaire de l'article entendu.

Pendant l'interrogation (20 minutes), le candidat restitue les informations essentielles entendues dans l'enregistrement, puis fait part de ses réflexions personnelles. L'interrogation se termine sur un libre entretien autour du thème fourni ; Elle peut aussi déboucher sur des questions relatives aux motivations et aux goûts des candidats. L'usage du dictionnaire ou de tout appareil électronique personnel (baladeur, lecteur, téléphone, tablette...) est interdit.

#### Langue Vivante Étrangère facultative

Cette épreuve d'une durée de 15 minutes (précédée de 15 minutes de préparation), consiste en l'étude d'un texte contemporain (de moins de 300 mots). L'examinateur soumet aux candidats deux sujets calibrés de manière identique mais portant sur de thèmes différents. Les documents proposés sont à caractère scientifique, culturel, sociologique ou économique... De ce texte, sans difficulté majeure de vocabulaire ou de syntaxe, le candidat doit dégager brièvement et de façon structurée les idées principales puis en présenter un commentaire critique conduisant à un dialogue avec l'examinateur.

L'usage d'un dictionnaire est interdit.

Les langues proposées pour cette épreuve sont : **Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais.**

Le choix de la langue facultative doit répondre à deux critères :

- la langue obligatoire et la langue facultative doivent être distinctes,
- une des deux langues choisies doit obligatoirement être l'anglais.

### **3 - RAPPORT DES ÉPREUVES**

Le rapport des épreuves orales est disponible par Internet : <http://www.banquept.fr>

### **4 - RÉSULTATS**

#### **4-1 - Classement des candidats**

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés\* selon les modalités définies dans les conditions particulières à chaque concours.

#### **4-2 - Publication des résultats**

Les résultats (notes, totaux et classements) sont publiés sur le site Internet <http://www.banquept.fr> au plus tard **le samedi 28 juillet 2018 à partir de 18h (sauf cas de force majeure)**. Ces résultats seront aussi disponibles sur le site Internet ARTS ET MÉTIERS (<https://artsetmetiers.fr>).

**Aucun résultat (note, total ou classement) ne sera communiqué par téléphone ou par courrier.** Le candidat pourra télécharger et imprimer, à l'aide de son mot de passe scei, ses résultats sur le site Internet <http://www.banquept.fr>.

#### **4-3 - Réclamations**

Les réclamations portant sur le déroulement de l'épreuve doivent être effectuées par écrit, de préférence sur le lieu même de l'épreuve et remises au responsable du Service des Concours dans les 48 heures suivant l'interrogation.

Les réclamations portant sur une éventuelle erreur de report de note concernant **les épreuves orales se déroulant à Arts et Métiers** devront être adressées, avec la photocopie de la CNI, **UNIQUEMENT PAR FAX** (01.44.06.93.39) par le candidat lui-même ou son représentant légal **du 17 au 20 juillet**. **Le Service des Concours ne traite pas les réclamations envoyées par mail.**

Concernant les épreuves orales se déroulant à l'ENS, toute réclamation doit être adressée au Service Concours de l'ENS Cachan/Paris-Saclay **UNIQUEMENT PAR FAX** (01.47.40.27.45) dans les **3 jours** qui suivent la publication des notes sur Internet.

\* Classé : compte-tenu de l'ensemble des résultats aux différentes épreuves du concours, le jury a attribué un rang de classement au candidat (liste principale et liste complémentaire) lui permettant de participer à la procédure d'intégration.

#### 4-4 - Coefficients appliqués aux épreuves d'admission

Épreuves Orales		Mathématiques I	Mathématiques II (et algorithmique)	TP Physique	Physique Chimie	TP Sciences Industrielles	Sciences Industrielles II	LVE obligatoire	LVE facultative	Autre	TIPE	Total Coef.
Concours Centrale-Supélec	CCS	13	13	22		28		13	n>10, 10(n-10)		11	100
Concours Commun Mines Ponts	Mines Ponts	9		4	6	8		5	n>10, 2 (n-10)	3 <sup>3</sup>	6	41
Concours Commun ARTS ET MÉTIERS	C.C. ARTS ET MÉTIERS		4		4	4	6	5	n>10, 1(n-10)	5 <sup>4</sup>	5	33
Concours Communs Polytechniques	C C P		8		8	10		6	n>10, 1(n-10)		8	40
Concours ENS Cachan/Paris-Saclay	ENS Cachan	4		6		4	2	2	_	5 <sup>5</sup>	4	27
Concours ENS Rennes	ENS Rennes	4		6		4	2	2	_	5 <sup>5</sup>	4	27
École Polytechnique	École Polytechnique	21		12	16	24		8	n>10, 4 (n-10)	15 <sup>6</sup>	ADS : 12 <sup>7</sup>	108
École de l'Air	École de l'air		11		13						7	31

<sup>3</sup> Reprise de la note de français attribuée à l'écrit.

<sup>4</sup> Épreuve de l'écrit de français B comptant pour l'admission.

<sup>5</sup> Épreuve de l'écrit comptant pour l'admission : français (4) et langue (1).

<sup>6</sup> Une épreuve obligatoire d'informatique (coefficient 4) et des épreuves sportives (coefficient 5) sont organisées pour les admissibles par l'École Polytechnique. Elles se déroulent avant les épreuves orales. L'épreuve écrite de langue vivante ne compte que pour l'admission (coefficient 6).

<sup>7</sup> L'épreuve de TIPE est remplacée par une épreuve d'Analyse de Documents Scientifiques (ADS).



## **5 - ÉPREUVE COMMUNE D'ÉVALUATION DES TRAVAUX D'INITIATIVE PERSONNELLE ENCADRÉS (TIPE)**

### **5-1 - Généralités**

L'épreuve d'évaluation des TIPE est organisée en commun par le Concours Centrale-Supélec, les Concours Communs Polytechniques, le Concours Commun Mines-Ponts et la Banque filière PT (Physique Technologie).

Cette épreuve est également utilisée par d'autres concours.

Lors de l'épreuve sont évaluées les qualités et les compétences développées au cours de la formation.

### **5-2 - Nature de l'épreuve**

L'épreuve a une durée globale de 30 minutes, qui se découpe en 2 parties :

- 15 minutes : présentation par le candidat de son TIPE,
- 15 minutes : échange avec les examinateurs.

Cette épreuve permet au candidat de présenter son travail ainsi que la méthode de travail employée durant l'année scolaire écoulée. L'évaluation finale tient également compte de la présentation, de l'échange avec les examinateurs ainsi que des éléments saisis en ligne durant les différentes phases.

### **5-3 - Modalités pratiques de déroulement de l'épreuve**

L'épreuve de TIPE se déroulera à Paris entre le **25 juin et le 14 juillet 2018**. Les candidats doivent prendre leurs dispositions pour répondre à leur convocation.

Le candidat devra suivre en ligne sur le site SCEI les différentes phases suivantes :

**PHASE 1** du **10 décembre 2017** au **12 janvier 2018** à 17h :

Titre et motivation de l'étude au moment de l'inscription

**PHASE 2** du **19 janvier 2018** au **8 février 2018** à 17h :

Saisie en ligne de la Mise en Cohérence des Objectifs du TIPE (MCOT)

Choix du travail en groupe

**PHASE 3** du **03 avril 2018** au **14 juin 2018** à 17h :

Téléversement de la Présentation orale

Saisie en ligne du résumé en anglais (Abstract) et Déroulé Opérationnel du TIPE (DOT)

**PHASE 4** du **14 juin 2018** au **20 juin 2018** à 12h :

Validation des Livrables par le professeur encadrant TIPE

Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que toutes les informations demandées ont été saisies et la présentation correctement téléversée. Le candidat devra visualiser et valider le téléversement de sa présentation (au format pdf). Toute information incomplète ou illisible, ainsi que le non téléversement des supports de présentation pourra conduire à l'attribution de la note zéro à l'épreuve.

Aucune modification des éléments saisis et téléversés ne sera effectuée au-delà de la date du 14 juin 2018 à 17h.

Pour les candidats scolarisés, la validation par le professeur (référéncé par le candidat comme encadrant) devra être réalisée sur le site [lycees.scei-concours.fr](http://lycees.scei-concours.fr) entre le 14 et le 20 juin 2018 à 12h. L'absence ou le refus de validation par le professeur encadrant pourra conduire à l'attribution de la note zéro à l'épreuve.

Pour les candidats libres, la validation sera examinée, le jour de l'épreuve, par le Directeur de l'épreuve ou son représentant lors d'un entretien qui aura lieu avant la présentation devant les examinateurs.

Pour tous les candidats, le jour de passage de l'épreuve sera disponible à partir du 19 juin 2018 à 14h sur <http://www.scei-concours.fr/>.

L'heure de convocation sera communiquée au candidat dans un deuxième temps. Pour cela, le candidat devra impérativement, l'avant-veille de son jour de passage de l'épreuve, se connecter sur <http://www.scei-concours.fr/> afin d'obtenir l'heure précise à laquelle il doit se présenter sur le site de l'épreuve.

Le candidat doit se présenter à la date, à l'heure et au lieu indiqués. Aucune demande de changement de date n'est acceptée.

**En cas de difficulté, le candidat doit téléphoner au 05.62.47.33.43 entre 07h et 21h.**

Pour accéder au site de l'épreuve, le candidat devra présenter sa convocation téléchargeable sur <http://www.scei-concours.fr/> ainsi qu'une pièce d'identité avec photographie récente : carte nationale d'identité, passeport.

Le candidat peut apporter les documents papier qu'il aura éventuellement préparés durant l'année (photos, cahier de laboratoire,...) pour s'en servir, s'il le désire, comme support à son exposé sur le travail effectué dans l'année. **Dans le cadre d'un travail comportant une phase de programmation informatique, le listing du ou des programmes développés devra obligatoirement être présenté aux examinateurs pendant l'épreuve.**

En revanche, la présentation aux examinateurs de tout produit et de tout objet est interdite. Sur le site de l'épreuve (accueil, secrétariat, salle de présentations,...), il est impossible d'imprimer, de copier ou d'avoir accès à un support numérisé (via clé USB, disque dur, cloud,...).

L'usage de calculatrice, ordinateur, téléphone, montre connectée ou de tout objet permettant de communiquer est interdit. Ces objets devront être éteints et rangés hors de portée.

À son arrivée en salle d'interrogation, le candidat trouvera sa présentation prête à être projetée. Le candidat contrôlera le déroulement de sa présentation via le clavier d'un ordinateur résident. Si le candidat dispose d'un pointeur laser personnel (de classe 1 ou 2), il pourra l'utiliser durant sa présentation.

#### **5-4 - Thèmes pour les concours 2018**

**Milieux : interactions, interfaces, homogénéité, ruptures.**

Arrêté du 20-12-2016 (B.O.E. n°5 du 19-01-2017)

(Site Internet : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=111480](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=111480)).

#### **5-5 - Rapport de l'épreuve**

Il est vivement recommandé aux candidats de visiter la rubrique TIPE sur le site <http://www.scei-concours.fr/>.

Ils y trouveront toutes les recommandations et consignes : le présent règlement de l'épreuve, les recommandations aux candidats et les rapports des épreuves des années précédentes.

#### **5-6 - Réclamation note TIPE**

Les réclamations portant sur le déroulement de l'épreuve doivent être effectuées par écrit, de préférence sur le lieu même de l'épreuve et remises au Directeur de l'épreuve ou à son représentant dans les 48 heures suivant l'interrogation.

À la publication des résultats concernant exclusivement le TIPE soit le 24 juillet 2018 à 16 h, les réclamations ne porteront que sur une éventuelle erreur de report de note et devront être adressées par courrier à SCEI – épreuve TIPE – CS 44410 – 31405 TOULOUSE CEDEX 4. Seules les réclamations émanant des candidats eux-mêmes et pour des questions les concernant personnellement, sont recevables.

Date limite d'envoi : **le vendredi 27 juillet 2018** (cachet de la Poste faisant foi).

**En cas de fraude la Commission Disciplinaire de Centrale Supélec sera saisie.**

Pour tout accès à son dossier, il est indispensable de saisir son n° d'inscription et son code-signature confidentiel.  
**Seuls les candidats « classés » sont susceptibles d'intégrer une école.**

**L'intégration dans une école est proposée\* en tenant compte :**

- du rang du candidat dans chaque concours,
- du classement préférentiel des vœux qu'il aura exprimés,
- du nombre de places offertes au concours par chaque école.

**Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles (y compris sur le coût de la scolarité) avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site internet.**

**1 - Liste de vœux sur internet : <http://www.scei-concours.fr>**

**Entre le 1<sup>er</sup> février et le 27 juillet 2018 à 12h, sur internet exclusivement, les candidats devront établir une liste de vœux, classée par ordre de préférence, de toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer, y compris les écoles ne figurant pas dans cette notice.**

**IMPORTANT** : même pour l'intégration dans une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux.  
**L'absence d'établissement d'une liste de vœux est considérée comme une démission.**

**ATTENTION**

**Après le 27 juillet 2018 12h,**  
les candidats ne pourront **ni modifier** le classement de leur liste de vœux **ni ajouter** une nouvelle école.  
**Les candidats renoncent à l'intégration dans toute école non classée dans leur liste de vœux.**

**2 - Proposition d'intégration / sur internet : <http://www.scei-concours.fr>**

**- La 1<sup>re</sup> proposition d'intégration dans une école pourra être consultée le lundi 30 juillet 2018 à 14 h.**  
Les candidats devront répondre à cette 1<sup>re</sup> proposition **entre le lundi 30 juillet 14h et le mercredi 1<sup>er</sup> août 17h.**

**- La 2<sup>e</sup> proposition pourra être consultée dès le vendredi 3 août 2018 à 14 h.**  
Les candidats devront répondre à cette 2<sup>e</sup> proposition **entre le vendredi 3 août 14h et le dimanche 5 août 14h.**

**- Les propositions suivantes pourront être consultées à 14 h le mardi 28 août, le mardi 4 septembre et le mardi 11 septembre.**

Les candidats qui n'ont pas répondu «Oui définitif» à une proposition précédente devront consulter et répondre à chaque proposition (nouvelle ou identique) :

- entre le **mardi 28 août 14 h et le jeudi 30 août 14 h ;**
- entre le **mardi 4 septembre 14 h et le jeudi 6 septembre 14 h ;**
- entre le **mardi 11 septembre 14 h et le jeudi 13 septembre 14 h ;**

**Toute absence de réponse dans les délais, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.**

**Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'intégration dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.**

**Lors des phases de réponse, uniquement, les candidats pourront renoncer en ligne à une, plusieurs ou toutes les écoles mieux classées dans leur liste de vœux. Ce choix sera alors irréversible.**

Dans le cas où un candidat se voit proposer la meilleure école possible (premier vœu ou autre vœu sans possibilité d'avoir une autre proposition), il aura le choix de répondre OUI MAIS au lieu de OUI DEFINITIF s'il n'est pas réellement sûr d'intégrer l'école proposée. Il devra alors préciser la raison pour laquelle il ne souhaite pas répondre OUI DEFINITIF (choix de faire 5/2, université, autre école hors scei...). Attention, la réponse OUI MAIS implique que le candidat devra impérativement répondre aux propositions suivantes sous peine de démission.

***Les candidats en «OUI MAIS» ou en «OUI DEFINITIF» absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionnés de l'ensemble des écoles.***

**Aucune école n'a le droit d'obliger un candidat, par quelque moyen que ce soit, à répondre "oui définitif", même si la rentrée de cette école a lieu avant le 11 septembre.**

«Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure commune d'intégration dans les écoles.»

*Une brochure détaillée, intitulée « intégrer une école », sera disponible sur le site [www.scei-concours.fr](http://www.scei-concours.fr) et remise aux candidats pendant les oraux.*

\* Proposé : compte-tenu du nombre de places offertes dans chaque école, de la liste de vœux du candidat et de ses rangs dans les différents concours, l'intégration dans une école est proposée au candidat.

## Récapitulatif des frais de dossiers

		Boursier	Non Boursier
Concours Centrale-Supélec	CCS	0 €	180 €
Concours Commun Mines Ponts	Mines Ponts	0 €	310 €
Concours Commun ARTS ET MÉTIERS	C.C. ARTS ET MÉTIERS	0 €	150 €
Concours Communs Polytechniques	C C P	0 €	180 €
Concours ENS Cachan/Paris-Saclay / Concours ENS Rennes	ENS Cachan / ENS Rennes	0 €	0 €
Concours École Polytechnique	École Polytechnique	0 €	100 €
Concours  POLYTECH	ENSIM	0 €	85 € (pour les 25 écoles)
	ESGT		
	ESIFE Créteil		
	ESIReims		
	ESIR Rennes		
	ESIROI		
	ESIX		
	ISAT		
	ISIFC		
	ISIS		
	ISTY		
	Sup Gallée		
	Réseau POLYTECH (13 écoles)		
Concours FESIC Prépa	ECAM Lyon	25 € (pour les 12 écoles)	55 € (pour les 12 écoles)
	ECAM Rennes		
	ECAM Strasbourg - Europe		
	ECAM-EPMI Cergy-Pontoise		
	ESAIP Angers - Aix-en-Provence		
	ESEO Angers		
	HEI Lille		
	ISEN - Lille		
	ISEN - Méditerranée (campus de Toulon et Nîmes)		
	ISEN - Ouest (Brest)		
	ISEP Paris		
UniLaSalle - Sciences de la terre et environnement Beauvais			
Concours Mines-Télécom	ENSG – Géomatique	0 €	275 € (pour les 12 écoles)
	ENSSAT – Lannion		
	TELECOM Nancy		
	Mines Saint-Etienne-ISMIN		
	Télécom Saint-Étienne (statut étudiant)		
	Télécom Saint-Étienne (statut apprenti)		
	Télécom SudParis		
	IMT Mines Alès		
	IMT Mines Albi		
	IMT Lille Douai		
	ENSTA Bretagne (filiale sous statut étudiant)		
	ENSTA Bretagne (filiale sous statut IETA - Direction Générale de l'Armement)		
Autres Écoles	3iL Ingénieurs	10 €	30 €
	ECE Paris	0 €	30 €
	Ecole de l'Air	0 €	0 €
	EFREI Paris	0 €	0 €
	EIGSI La Rochelle	10 €	30 €
	EIL Côte d'Opale	15 €	30 €
	ELISA Aerospace - St Quentin (80)	10 €	35 €
	ENSAIT	0 €	25 €
	ENSIL-ENSCI	10 €	30 €
	ENSISA	10 €	20 €
	ENSM	20 €	40 €
	ENSTIB	15 €	30 €
	EPF - Sceaux - Troyes - Montpellier	10 €	35 €
	ESB	15 €	30 €
	ESFF	0 €	20 €
	ESIEA - Paris / Laval	0 €	25 €
	ESIEE Amiens	0 €	20 €
	ESIEE Paris	10 €	25 €
	ESIGELEC	0 €	20 €
	ESILV – Paris La Défense	0 €	25 €
	ESITC Caen	20 €	46 €
	ESTACA Paris-Saclay / Laval	10 €	40 €
	ESTIA	10 €	20 €
	ESTP Paris	15 €	70 €
	Grenoble INP-Genie industriel	20 €	72 €
	SIGMA Clermont (ex IFMA)	23 €	69 €
	INP-ENI Tarbes	10 €	25 €
	INSA Centre Val de Loire	10 €	30 €
	ISMANS-Groupe CESI	15 €	35 €
	IMT Lille Douai en Partenariat ISPA	15 €	35 €
	ITECH-LYON	15 €	25 €

\* Montant donné sous réserve de son approbation par le conseil d'administration.

\*\*\*\*\*

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES**

\*\*\*\*\*

## CONCOURS COMMUN ARTS ET MÉTIERS

L'organisation matérielle du concours est assurée par :

**ARTS ET MÉTIERS**  
**Service des Concours**  
**Banque PT - e3a**  
**24, rue Pinel - 75013 Paris**  
**Tél : 01.44.06.93.30 / 31 / 36 / 34 - Fax : 01.44.06.93.39**  
**web : <https://artsetmetiers.fr>**  
**e-mail : [contact@concours.ensam.fr](mailto:contact@concours.ensam.fr)**

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

**ARTS ET MÉTIERS** École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers  
151, Bd de l'Hôpital - 75013 PARIS  
Tél : 01 44 24 63 20



**ENSEA** École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications  
6, Av du Ponceau - 95014 CERGY-PONTOISE Cedex  
Tél : 01 30 73 62 27



**ENSIM** École Nationale Supérieure des Ingénieurs de l'Infrastructure Militaire  
2 boulevard du Ronceray - BP 93525 - 49035 ANGERS cedex 1  
Tél : 02 41 20 73 76



Les renseignements concernant les études et la vie à l'école peuvent être demandés directement aux adresses mentionnées ci-dessus. Il est rappelé qu'aucune condition d'âge n'est exigée (à l'exception du concours ENSIM-parcours ingénieur militaire d'infrastructure – voir B.2) et que nul n'est autorisé à concourir plus de deux fois, quelle que soit la nature du concours.

### B - INSCRIPTION

#### B.1 - Parcours à l'international

ARTS ET MÉTIERS propose de nombreux parcours à l'international donnant la possibilité de délivrance d'un double diplôme (homologué par la Commission des Titres d'Ingénieur) – Toutes les informations sont sur le site internet <https://artsetmetiers.fr>. Des procédures de sélection sont organisées par Arts et Métiers à différentes étapes de la formation. Toutes les informations nécessaires seront données en temps utile.

Dans le cas particulier du cursus Franco-Allemand à l'université de Karlsruhe, vous aurez la possibilité de vous inscrire à un entretien qui aura lieu pendant les oraux à Arts et Métiers.

#### B.2 - Parcours par la voie de l'apprentissage

Le diplôme d'ingénieur généraliste Arts et Métiers est également accessible par la voie de l'apprentissage sur les campus d'Angers et Lille. Les apprentis signent, avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de formation, un contrat de travail (contrat d'apprentissage) avec une entreprise d'accueil. Ils sont accompagnés pour toutes les démarches préliminaires. Ils sont alors apprentis pendant toute la formation et perçoivent une rémunération qui évolue au cours de celle-ci.

Les candidats intéressés doivent sélectionner et classer le vœu "Arts et Métiers - voie de l'apprentissage", ainsi que les deux campus associés à ce vœu (Angers et Lille). Ils doivent également s'inscrire à l'entretien spécifique organisé pendant les oraux à Arts et Métiers.

**Nombre de places total pour 2018 : 12**

#### B.3 - Parcours Ingénieur Militaire de l'Infrastructure

ARTS ET MÉTIERS est associé au ministère des Armées pour former les Ingénieurs Militaires de l'Infrastructure (IMI). Les IMI sont des officiers-ingénieurs formant l'encadrement du service du ministère des armées dans le domaine de l'infrastructure (construction et maintien en condition des bâtiments et édifices divers).

Le cursus qui dure 4 ans propose une première année de formation militaire précédant les 3 ans de cursus Arts et Métiers. La formation se déroule au campus d'Angers.

Les étudiants, une fois titulaires du diplôme d'ingénieur Arts et Métiers, sont directement recrutés par le ministère des Armées en qualité d'officiers de carrière, au sein du Service d'Infrastructure de la Défense (SID).

Pendant toute la scolarité, ils ont le statut d'élève-officier et sont rémunérés à ce titre.

Pour les candidats choisissant le cursus IMI (Ingénieur Militaire d'Infrastructure), un entretien de motivation (30 minutes) et une visite médicale préalable sont obligatoires (voir B2.1).

Conditions d'admission :

- Avoir 22 ans au plus, le 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours 2018.
- Etre de nationalité française.

**Nombre de places total pour 2018 : 8**

#### **Visite médicale - Procédure à suivre :**

Cette procédure concerne uniquement les candidats inscrits au parcours IMI. Les candidats, pour être admissibles, doivent aussi adresser à l'ENSIM au plus tard le **1<sup>er</sup> juin 2018** un certificat médical d'aptitude établi, soit par leur médecin traitant, soit par un médecin militaire (CEMI ou CEMA).

Pour l'admission, le rendez-vous dans un centre médical militaire (CEMI ou CMA) est obligatoire. Le certificat médical d'aptitude délivré par ce centre doit être adressé à l'ENSIM au plus tard le **19 juillet 2018**, faute de quoi le candidat ne sera pas classé.

Pour plus de précisions sur la procédure d'expertise médicale, consulter les sites internet de référence :

<http://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/infrastructure-btp/ingenieur-militaire-d-infrastructure-de-la-defense-imi/ensim>

<https://artsetmetiers.fr/fr/formation/cursus-militaire>

Informations sur la scolarité : [thierry.chapelet@ensam.eu](mailto:thierry.chapelet@ensam.eu)

## **C - ÉPREUVES ÉCRITES**

### **Résultats :**

La note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et l'admissibilité est prononcée en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients, compte tenu d'une barre d'admissibilité.

Pour chaque groupement d'épreuves, (mathématiques ou sciences physiques ou technologie ou expression) la moyenne sur 20 est calculée en additionnant la note de chacune des épreuves composant le groupement, affectée de son coefficient et en divisant le résultat obtenu par la somme des coefficients du groupement. Toute note de groupement inférieure à un minimum fixé par le Jury est éliminatoire.

## **E - ADMISSION DANS LES ÉCOLES**

Les candidats absents à une ou plusieurs épreuves orales ne seront pas classés par le jury d'admission. Ils ne pourront donc pas prétendre à l'accès dans l'une des écoles du concours commun.

À l'issue des épreuves orales les candidats sont classés, pour chaque école, jusqu'au rang déterminé par le président du jury, par ordre décroissant du total de points calculés en additionnant :

- le total de points obtenus pour l'admissibilité,
- le total des points obtenus pour l'admission.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre croissant d'âge,
- ensuite par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve de français II comptabilisée à l'oral,
- enfin, s'ils sont toujours à égalité, par ordre décroissant de la (des) note(s) à l'oral de sciences industrielles.

## **E - AFFECTATIONS DANS LES CAMPUS ARTS ET MÉTIERS (CER)**

Les candidats auront à *classer selon un ordre préférentiel les différents campus* entre le **1<sup>er</sup> février et le 27 juillet 2018 12h**. Ce classement se fera lors de la procédure par Internet (<http://www.scei-concours.fr>) où les candidats doivent établir une liste de vœux préférentiels des écoles dans lesquelles ils sont admis.



**E.1 - Affectation à l'issue du 1<sup>er</sup> appel dans les écoles :**

a) Les 10 pour cent des premiers classés à Arts et Métiers obtiennent le campus de leur choix.

b) Les candidats, classés au-delà, sont affectés en fonction :

- du nombre de places disponibles dans chaque campus,
- de leur(s) campus de référence s'il(s) figure(nt) à l'une des deux premières places de *leur ordre préférentiel des campus*,
- de leur classement,
- de leurs choix préférentiels.

**E.2 - Affectation à l'issue des appels suivants :**

Les candidats sont affectés en fonction :

- du nombre de places disponibles dans chaque campus,
- de leur classement,
- de leurs choix préférentiels.

Les candidats qui auraient répondu lors du premier appel « oui mais » ne se verront pas pénalisés pour l'affectation dans un campus Arts et Métiers lors des appels ultérieurs, une place leur sera réservée dans les mêmes conditions qu'indiquées au point 1.

À l'issue du 1<sup>er</sup> appel, les candidats appelés à Arts et Métiers et qui auront répondu « oui définitif » ou « oui mais » pourront prendre connaissance de leur campus d'affectation sur le site <https://artsetmetiers.fr>.

**E.3 - Campus de référence (également disponible sur le site Internet <https://artsetmetiers.fr>) :**

Campus de référence	Départements CPGE d'origine <sup>(1)</sup>
Aix-en-Provence	04 - 05 - 06 - 07 - 11 - 13 - 20 - 26 - 30 - 34 - 48 - 66 - 83 - 84 - 98
Angers	14 - 22 - 28 - 29 - 35 - 36 - 37 - 41 - 44 - 45 - 49 - 50 - 53 - 56 - 61 - 72 - 78 - 79 - 85 - 86
Bordeaux-Talence	03 - 09 - 12 - 15 - 16 - 17 - 19 - 23 - 24 - 31 - 32 - 33 - 36 - 37 - 40 - 46 - 47 - 64 - 65 - 81 - 82 - 86 - 87 - 97
Châlons-en-Champagne	02 - 08 - 10 - 51 - 52 - 75 - 77 - 89 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
Cluny	01 - 03 - 18 - 21 - 25 - 38 - 39 - 42 - 43 - 58 - 63 - 69 - 70 - 71 - 73 - 74 - 90
Lille	02 - 14 - 27 - 50 - 59 - 60 - 61 - 62 - 76 - 78 - 80 - 92 - 95
Metz	54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 88 - 90

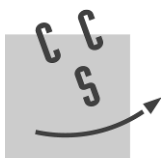
<sup>(1)</sup> **Attention** : Certains départements peuvent avoir deux campus de référence.

## CONCOURS CENTRALE-SUPÉLEC

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Adresse des écoles.

Les demandes de renseignements concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci :



CONCOURS CENTRALE-SUPÉLEC

	<b>CentraleSupélec</b> 3 rue Joliot Curie 91192 Gif sur Yvette cedex Téléphone: 01 69 85 12 12 Site web : <a href="http://www.centralesupelec.fr">http://www.centralesupelec.fr</a> mailto : <a href="mailto:admissions@centralesupelec.fr">admissions@centralesupelec.fr</a>
<b>École Centrale de Lille</b> Cité Scientifique – CS 20048 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex Téléphone : 03 20 33 53 13 Site web : <a href="http://www.ec-lille.fr">http://www.ec-lille.fr</a> mailto : <a href="mailto:djahida.kaouane@ec-lille.fr">djahida.kaouane@ec-lille.fr</a>	<b>École Centrale de Lyon</b> 36, avenue Guy de Collongue 69134 Écully Cedex Téléphone : 04 72 18 64 14 Site web : <a href="http://www.ec-lyon.fr">http://www.ec-lyon.fr</a> mailto : <a href="mailto:scolarite.contact@listes.ec-lyon.fr">scolarite.contact@listes.ec-lyon.fr</a>
<b>École Centrale de Nantes</b> Direction de la Formation 1, rue de la Noë - BP 92101 44321 Nantes Cedex 03 Téléphone : 02 40 37 68 69 Fax : 02 40 74 74 06 Site web : <a href="http://www.ec-nantes.fr">http://www.ec-nantes.fr</a> mailto : <a href="mailto:direction.formation@ec-nantes.fr">direction.formation@ec-nantes.fr</a>	<b>École Centrale de Marseille</b> Technopôle de Château Gombert 38, rue Joliot Curie 13451 Marseille Cedex 20 Téléphone : 04.91.05.45.45 Scolarité : 04.91.05.46.06 Fax : 04.91.05.43.80 Site web : <a href="http://www.ec-marseille.fr">http://www.ec-marseille.fr</a> mailto : <a href="mailto:info@ec-marseille.fr">info@ec-marseille.fr</a>
<b>Institut d'Optique Graduate School</b> 2 Avenue Augustin Fresnel 91127 PALAISEAU cedex Téléphone : 01 64 53 31 00 Site web : <a href="http://www.institutoptique.fr">http://www.institutoptique.fr</a> mailto : <a href="mailto:admissions@institutoptique.fr">admissions@institutoptique.fr</a>	<b>École Centrale Casablanca</b> Ville Verte de Boukoura, Casablanca - Maroc Téléphone : 212 5 224 93 500 Site web : <a href="http://www.centrale-casablanca.ma">http://www.centrale-casablanca.ma</a> mailto : <a href="mailto:contact@centrale-casablanca.ma">contact@centrale-casablanca.ma</a>

### B - INSCRIPTIONS

#### Conditions d'inscription - Conditions d'admission.

Aucune condition de nationalité ou d'âge n'est imposée pour s'inscrire à une des écoles du concours Centrale-Supélec.

Les candidats pupilles de la nation sont exonérés de la totalité des frais sur leur demande et au vu de leur extrait d'acte de naissance portant la mention correspondante.

## C – ÉPREUVES ÉCRITES

### Résultats :

Points de bonification : les candidats pour la première fois en 2<sup>ème</sup> année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient des points de bonification suivants :

*CentraleSupélec, ECL, ECLille, ECN, ECMarseille, Supoptique, ECC*

80

## D – ÉPREUVES ORALES

### Classement des candidats.

Les candidats absents à au moins une épreuve orale seront éliminés, y compris l'épreuve de langue vivante facultative, pour les candidats l'ayant choisie à l'inscription.

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés, dans chaque concours, par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :

- le total de points obtenus pour l'admissibilité,
- les notes obtenues aux épreuves orales affectées de coefficients,
- d'éventuels points de bonification.
- une éventuelle majoration liée à l'épreuve de langue vivante facultative.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve écrite de rédaction,
- ensuite s'ils ne sont pas départagés, par ordre croissant du total de points obtenus pour l'admissibilité,
- enfin, s'ils sont toujours à égalité, par ordre croissant d'âge.

### Points de bonification :

Les candidats pour la première fois en 2<sup>ème</sup> année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient des points de bonification supplémentaires suivants :

*CentraleSupélec, ECL, ECLille, ECN, ECMarseille, Supoptique, ECC*

40

## CONCOURS COMMUN « MINES PONTS »

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES



#### SECRETARIAT DU CONCOURS COMMUN MINES PONTS

37-39 rue Dareau 75014 PARIS - Tél. : 01 45 81 72 72 - Télécopie : 01 45 81 79 24  
<http://mines-ponts.fr> - mail : [minesponts@telecom-paristech.fr](mailto:minesponts@telecom-paristech.fr)

*Le Concours Commun "Mines Ponts" recrute dans la filière PT au profit des huit écoles suivantes :*

#### École des Ponts ParisTech

6 & 8 avenue Blaise Pascal - Cité Descartes - Champs S/Marne  
77455 MARNE LA VALLEE Cedex 2  
Tél. : 01 64 15 30 00 - Télécopie : 01 64 15 39 49  
<http://www.enpc.fr> - mail : [admissions-de@enpc.fr](mailto:admissions-de@enpc.fr)

#### ISAE-SUPAERO

10 avenue Edouard Belin B.P. 54032 - 31055 TOULOUSE Cedex 4  
Tél. : 05 61 33 80 60 - Télécopie : 05 61 33 83 44  
<http://www.isae.fr> - mail : [scolarite-supero@isae.fr](mailto:scolarite-supero@isae.fr)

#### ENSTA ParisTech

828 Boulevard des Maréchaux  
91762 Palaiseau Cedex  
Tél. : 01 81 87 19 11 - Télécopie : 01.81.87.17.55  
<http://www.ensta-paristech.fr> - mail : [scolarite@ensta.fr](mailto:scolarite@ensta.fr)

#### Télécom ParisTech

46 rue Barrault 75634 PARIS Cedex 13  
Standard : 01 45 81 77 77 – Service Admission : 01 45 81 77 35  
Formation Initiale : 01 45 81 75 24 - Télécopie : 01 45 88 11 14  
<http://www.telecom-paristech.fr> - mail : [infotelecom@telecom-paristech.fr](mailto:infotelecom@telecom-paristech.fr)

#### MINES ParisTech

60 boulevard Saint Michel 75272 PARIS Cedex 06  
Tél. : 01 40 51 90 00 – Service Admissions : 01 40 51 90 05 – Télécopie : 01 40 51 90 98  
<http://www.ensmp.fr> - mail : [admission-ic@ensmp.fr](mailto:admission-ic@ensmp.fr)

#### École des MINES DE SAINT ÉTIENNE

158 cours Fauriel 42023 SAINT ÉTIENNE Cedex 2  
Standard 04 77 42 01 23 - Admission 04 77 42 00 67 - Télécopie : 04 77 42 02 04 –  
<http://www.emse.fr> - mail : [scolarite@emse.fr](mailto:scolarite@emse.fr)

#### École des MINES DE NANCY

Campus artem cs 14 234 - 54042 Nancy cedex  
Tél. : 03 83 58 41 11 - Télécopie : 03 83 57 97 94  
<http://www.mines.inpl-nancy.fr> - [scolarite@mines.inpl-nancy.fr](mailto:scolarite@mines.inpl-nancy.fr)

#### IMT Atlantique/Télécom BRETAGNE

Service des Etudes - Technopôle Brest Iroise CS 83818 - 29238 BREST Cedex 3  
Tél. : 02 29 00 13 30 - Télécopie : 02 29 00 13 70  
<http://www.enst-bretagne.fr> – mail : [admission-information@enst-bretagne.fr](mailto:admission-information@enst-bretagne.fr)

## **B - INSCRIPTION**

### **B - 1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION**

#### **B - 1 - 1. GÉNÉRALITÉS**

- Aucune condition d'aptitude physique n'est exigée pour s'inscrire au concours. Il est toutefois précisé que chaque école se réserve de subordonner l'admission définitive à une visite médicale concluant à des aptitudes physiques suffisantes.
- L'inscription de candidats qui ne sont pas élèves dans un lycée ou étudiants dans un centre universitaire est autorisée (candidats libres).
- Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité.

#### **B - 1 - 2. CONDITIONS D'ÂGE POUR ENTRER DANS LES ÉCOLES**

- Aucune limite d'âge n'est imposée pour entrer dans les écoles.

### **B - 2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION - FRAIS DE DOSSIER**

- Les frais de dossier sont fixés à 310 euros, quel que soit le nombre des écoles du Concours Commun auxquelles le candidat postule.
- Pour les candidats **Boursiers du gouvernement français** les frais de dossier sont fixés à 0 euros
- Les candidats « pupilles de la nation » ou « pupilles de l'État » sont exemptés des frais de dossiers

## **C - ÉPREUVES ÉCRITES**

### **CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

- Sont déclarés admissibles les candidats qui sont titulaires d'un premier minimum de points obtenu pour l'ensemble des épreuves d'admissibilité et, en outre, d'un second minimum de points obtenu pour l'ensemble des quatre compositions de mathématiques et de physique. Ces minimums de points sont fixés par le jury.
- Les candidats étant pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient pour le calcul du premier minimum de points d'admissibilité d'une majoration de 30 points. Pour le calcul des points de bonification, toute 2<sup>ème</sup> année d'études supérieures ayant donné lieu à une inscription est comptée dans sa totalité. **Aucune dérogation à cette règle ne sera accordée, et ce, quel qu'en soit le motif.**
- Les candidats handicapés sont classés avec les autres candidats. De ce fait, si un candidat handicapé a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves, son total de points hors bonifications éventuelles est multiplié par le rapport du nombre total des coefficients des épreuves d'admissibilité à la somme des coefficients des épreuves d'admissibilité qu'il a subies. À ce nouveau total s'ajoute une éventuelle bonification.

## D - ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Les candidats absents à au moins deux épreuves d'admission sont éliminés.
- Chaque candidat admissible est crédité d'un total de points obtenu par addition :
  - du produit des notes attribuées aux épreuves d'admissibilité par les coefficients correspondants,
  - du produit des notes attribuées aux épreuves d'admission par les coefficients correspondants,
  - du produit de la note de l'épreuve écrite de français, par le coefficient 3,
  - d'une majoration de 60 points attribuée aux candidats étant pour la première fois en deuxième année d'études supérieures (30 points au titre de l'admissibilité et 30 points au titre de l'admission),
  - d'une majoration de points aux candidats ayant passé l'épreuve facultative de langue, de  $3(n-10)$ ,  $n$  étant la note sur 20 obtenue pour cette épreuve. Si  $n$  est inférieur ou égal à 10, aucune majoration ni diminution n'est appliquée.
- Par ailleurs, les candidats handicapés sont classés avec les autres candidats. De ce fait, si un candidat a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves à l'admissibilité, le total des points obtenu pour cette admissibilité est modifié comme indiqué au chapitre "C- épreuves écrites - conditions d'admissibilité". S'il a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves comptant pour l'admission (épreuves orales et épreuves écrites de français comptant pour l'admission), le total, hors bonifications et majorations, des notes obtenues pour l'admission (épreuves orales et épreuves écrites de français comptant pour l'admission) est multiplié par le rapport du nombre total des coefficients des épreuves d'admission (épreuves orales et épreuve écrite de français comptant pour l'admission) à la somme des coefficients des épreuves d'admission (épreuves orales et épreuve écrite de français comptant pour l'admission) qu'il a subies. À ce total s'ajoutent ses éventuelles majorations et bonifications.
- Le classement est arrêté dans l'ordre décroissant du total des points obtenus comme indiqué ci-dessus. Les candidats ayant obtenu le même total de points sont classés dans l'ordre décroissant de leurs totaux d'admissibilité (majoration éventuelle de 30 points incluse) puis par valeur décroissante du sous total de points obtenus pour l'ensemble des deux épreuves de mathématiques et des deux épreuves de physique et, enfin, si nécessaire par l'ordre croissant d'âge.

# CONCOURS ÉCOLE POLYTECHNIQUE

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École polytechnique admet chaque année des élèves français et étrangers issus de la filière PT des classes préparatoires. Toute demande de renseignements doit être adressée à :



### Direction du Concours d'Admission

École Polytechnique

91128 PALAISEAU Cedex

Téléphone : 01 69 33 32 22

Télécopie : 01 69 33 32 29

Site Internet : [www.admission.polytechnique.edu](http://www.admission.polytechnique.edu)

## B - CONDITIONS D'ADMISSION

### B – 1 Candidats de nationalité française

1. Être français ou naturalisé français avant la date de la première épreuve du concours.
2. Être né entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 1<sup>er</sup> septembre 2001.
3. Être titulaire soit du baccalauréat, soit d'un titre équivalent exigé pour l'accès à l'enseignement supérieur dans un pays étranger.
4. Remplir les conditions d'aptitude physique fixées par le ministre de la défense.
5. N'avoir encouru aucune condamnation, même avec sursis, qui entraînerait la perte de son grade pour un officier de réserve.

### B – 2 Candidats étrangers

1. Ne pas être de nationalité française à la date du début de la première épreuve écrite du concours. Seuls pourront être reclassés dans la catégorie générale (français) les étrangers pour lesquels un décret de naturalisation interviendrait avant la date de la première épreuve des épreuves écrites, sous réserve qu'ils remplissent toutes conditions (âge, diplôme, aptitude physique) et aient effectivement composé à l'épreuve de français.
2. Être né après le 1<sup>er</sup> janvier 1991.
3. Remplir les conditions d'aptitude physique fixées par le ministre de la défense.

## C - PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les frais de dossier sont fixés à 100 euros (gratuits pour les boursiers du gouvernement français).

## D - CONSTITUTION DES DOSSIERS

Pour leur inscription au concours d'admission à l'École Polytechnique, les candidats doivent fournir les documents suivants :

1. Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité. Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée en français).  
Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, seules les pièces d'identité françaises seront acceptées.
2. Un certificat médical délivré par un médecin choisi par le candidat et établi sur l'imprimé fourni à cet effet.

Les pièces spécifiques sont disponibles sur le serveur Internet de l'École Polytechnique (<http://www.admission.polytechnique.edu>) et sur le serveur SCEI lors de l'inscription en ligne. Elles doivent être imprimées par les candidats.

## – SPÉCIFICITÉS DES ÉPREUVES POUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Les candidats admissibles au concours d'admission à l'École Polytechnique devront venir à l'École Polytechnique pour y passer une visite médicale ainsi que les épreuves spécifiques décrites ci-dessous qui s'ajoutent aux épreuves orales organisées par la Banque PT. **Dès la publication des résultats d'admissibilité sur le site Web de la Banque PT, les candidats admissibles devront se connecter sur le site Web de l'École Polytechnique** (<http://www.admission.polytechnique.edu>) **pour connaître les jours et heures de leurs convocations pour ces épreuves spécifiques**. En raison des délais très brefs, il ne sera pas envoyé de convocation écrite individuelle.

### E – 1 ÉPREUVES ÉCRITES DE LA BANQUE

L'épreuve écrite de langue vivante n'est pas comptée pour l'admissibilité et n'intervient que pour l'admission. Pour le calcul du total de points pris en compte pour l'admissibilité, les candidats français inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures bénéficient d'une majoration de 50 points. Cette majoration est ramenée à 30 points pour les candidats inscrits pour la seconde fois en deuxième année d'études supérieures.

Pour les candidats étrangers, l'épreuve écrite de français est facultative.

### E – 2 ÉPREUVES ORALES

Les épreuves orales sont celles indiquées avec leurs coefficients dans le tableau 3.4 de la notice générale de la Banque filière PT.

L'épreuve facultative de seconde langue vivante donne lieu à une bonification de points pour l'admission. Si la note N est supérieure à 10, le candidat bénéficie de  $4 \times (N-10)$  points supplémentaires.

### E – 3 ÉPREUVES ORALES SPECIFIQUES A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

L'épreuve d'analyse de documents scientifiques qui remplace l'épreuve de TIPE, est organisée à l'École polytechnique. Un dossier comprenant un ou plusieurs textes relevant des domaines de la physique et/ou de la technologie est fourni au candidat, qui dispose de deux heures pour préparer un exposé de synthèse de 15 minutes environ, illustré éventuellement par la projection d'un petit nombre de transparents, et suivi d'un entretien de 25 minutes environ avec l'examinateur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat. Les sujets des dossiers soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires. L'épreuve permet d'apprécier l'aptitude des candidats à analyser le contenu de textes scientifiques en identifiant les problèmes posés et en examinant les solutions apportées, et à en faire une présentation synthétique. L'entretien permet de vérifier que le candidat a bien compris tous les aspects du thème proposé dans le dossier, en élargissant éventuellement le débat à un domaine scientifique ou technique plus vaste. Les qualités d'expression orale sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve. Cette épreuve est affectée d'un coefficient 12.

Une épreuve orale d'informatique est organisée à l'École polytechnique, d'une durée de 30 mn, précédée d'une préparation d'une heure. Cette épreuve est affectée d'un coefficient 4.

### E – 4 ÉPREUVES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Ces épreuves auront lieu à l'École Polytechnique avant les épreuves orales. La nature des épreuves est la suivante :

- Natation (50 mètres nage libre) ;
- Course de vitesse (100 mètres pour les garçons, 80 mètres pour les filles) ;
- Course de fond (1000 mètres pour les garçons, 600 mètres pour les filles) ;

Les barèmes sont identiques à ceux utilisés pour les candidats des filières MP et PC qui sont publiés dans l'arrêté du 23 novembre 2001 modifié. Chaque épreuve est notée sur 20 et affectée du coefficient 5/3, soit un coefficient 5 pour l'ensemble des épreuves.



## **F - CLASSEMENT FINAL**

À l'issue des épreuves orales, les candidats français sont classés en fonction du total des points obtenus en prenant en compte les épreuves écrites d'admissibilité et d'admission, les épreuves orales d'admission et les épreuves d'éducation physique et sportives. Il s'y ajoute éventuellement des majorations de 120 et 80 points qui remplacent les majorations de 50 et 30 points introduites pour l'admissibilité.

Les candidats étrangers sont classés sur une liste séparée.

## **G - ADMISSION**

Le jury peut rayer de la liste d'admission finale tout candidat ayant obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 20 dans quelque épreuve que ce soit, ou à 10/100 pour les épreuves d'éducation physique et sportive.

Le jury fixe le rang du dernier candidat français et du dernier candidat étranger susceptible d'être admis.

Les candidats admis reçoivent fin juillet leur convocation et leur dossier d'accueil. La rentrée est prévue début septembre. Ils sont néanmoins tenus de respecter les modalités de la procédure d'appel commun aux écoles d'ingénieurs.

## **H - APTITUDE PHYSIQUE**

L'admission d'un candidat n'est définitive qu'après constatation que son aptitude physique est conforme aux normes médicales fixées par le ministre de la défense. Cette constatation est faite par le médecin-chef de l'École : les candidats admissibles passent tous la visite médicale d'aptitude avant les épreuves sportives.

Tout candidat qui a des doutes sur son aptitude peut demander avant ou pendant le concours l'avis du médecin-chef de l'École.

Les textes officiels spécifiques à l'École Polytechnique ainsi que toutes les dates concernant le déroulement des épreuves destinées aux admissibles sont consultables sur le site Internet de l'École Polytechnique :

<http://www.polytechnique.edu/fr/textesofficiels>

**CONCOURS  
ENS CACHAN/Paris-Saclay**

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### CONCOURS GROUPE PHYSIQUE TECHNOLOGIE

L'École Normale Supérieure de Cachan associe départements d'enseignement et laboratoires de recherche dont la plupart sont associés au CNRS. À l'issue de leur scolarité, les élèves peuvent opter pour une carrière d'enseignant-chercheur en université ou dans les grandes écoles, de chercheur dans les organismes de recherche, de professeur agrégé (PRAG) dans l'enseignement supérieur, de professeur du second degré nommé dans les classes d'enseignement post - baccalauréat (CPGE-BTS,...), de cadre supérieur dans des entreprises ou des administrations publiques, comme l'autorise le statut (1987) des élèves de l'école.

Pour obtenir davantage de renseignements sur l'école, la demande doit être adressée à :

**école normale supérieure paris-saclay** —————  
ENS CACHAN/Paris-Saclay  
61 avenue du Président Wilson  
94 235 CACHAN CEDEX  
Téléphone : 01 47 40 20 78 - fax : 01 47 40 27 45 –  
Mail : [concours@conc.ens-paris-saclay.fr](mailto:concours@conc.ens-paris-saclay.fr) –  
site WEB : <http://www.ens-paris-saclay.fr>

## B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

*L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

### B-1 – Constitution des dossiers

Pour être autorisés à s'inscrire aux concours PT, les candidats doivent pouvoir justifier, lors de l'admission à l'école, soit du baccalauréat soit d'un titre ou d'un diplôme admis en dispense ou équivalence de celui-ci.

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983 s'il est ressortissant d'un État membre de la communauté européenne (le candidat étranger qui remplit les conditions de titre peut faire acte de candidature, mais il ne pourra, en aucun cas, être nommé élève de l'école il sera élève hors cadre, à charge pour lui ou pour son gouvernement, d'acquitter ses frais de pension et de scolarité).

### Aptitude physique

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983. Une visite médicale est obligatoire pour valider l'intégration à l'école. Cette visite est organisée par l'ENS à la rentrée.

### B-2 – Engagement décennal

À son entrée à l'ENS de Cachan le candidat s'engage à exercer une activité professionnelle dans les services de l'État pendant dix ans au moins à dater de son admission dans l'école. Il signe un engagement décennal en même temps que son procès-verbal d'installation en tant que fonctionnaire stagiaire.

### B-3 – frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
néant	néant

### **C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.*

Pour les modalités de retrait de la convocation et le lieu de passage des épreuves écrites, se reporter aux pages communes de la présente notice.

Les épreuves de Français B (coeff 4) et de Langue vivante A (coeff 1) sont des épreuves écrites d'admission.

Les résultats d'admissibilité sont publiés sur : <http://www.banquept.fr> et <http://www.ens-paris-saclay.fr>.

### **D - ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES D'ADMISSION**

Ces épreuves se déroulent sur les sites de l'ENS Cachan/Paris-Saclay (à Cachan) et d'ARTS ET MÉTIERS (cf. tableau p 14).

L'épreuve de TIPE est l'épreuve nationale commune.

Toute absence injustifiée à une épreuve orale ou pratique vaut exclusion du concours.

L'admission est prononcée en fonction des notes obtenues affectées des coefficients.

Les résultats d'admission sont publiés sur : <http://www.Banquept.fr> et <http://www.ens-paris-saclay.fr>.

### **Gestion des appels et de l'intégration à l'école**

Les candidats classés à l'ENS de Cachan/Paris-Saclay sont appelés selon la procédure commune en fonction de leur classement, du nombre de places offertes et de leurs vœux préférentiels.

Les candidats appelés qui confirment définitivement leur admission (réponse OUI DEF sur l'interface SCEI) peuvent retirer un dossier de demande d'hébergement auprès du CROUS.

## CONCOURS ENS RENNES

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### CONCOURS GROUPE PHYSIQUE TECHNOLOGIE

Les lauréats du concours intégreront le département Mécatronique de l'école normale supérieure de Rennes avec le statut de normalien. Ce département propose, sur 4 années, une formation originale aux carrières de la recherche, de l'innovation, de l'enseignement et de la haute fonction publique. Elle s'appuie sur un magistère de mécatronique, en partenariat avec l'Université de Rennes 1, et sur un master disciplinaire en sciences de l'ingénieur permettant d'obtenir l'agrégation de sciences industrielles de l'ingénieur.

Par essence interdisciplinaire, le département mécatronique offre un parcours de formation par la recherche varié, portant sur :

- une maîtrise des sciences physiques et des disciplines scientifiques associées,
- une bonne connaissance des technologies de pointe,
- une pratique réelle des démarches de conception intégrée.

Pour obtenir davantage de renseignements sur l'école, la demande doit être adressée à :



école  
normale  
supérieure

ENS RENNES

Campus de Ker Lann  
Avenue Robert Schuman  
35170 BRUZ - FRANCE

Téléphone : 02 99 05 93 00 - fax : 02 99 05 93 29

Mail : [concours@ens-rennes.fr](mailto:concours@ens-rennes.fr)

Site web : <http://www.ens-rennes.fr>

### B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

*L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

#### B-1 – Constitution des dossiers

Pour être autorisés à s'inscrire aux concours PT, les candidats doivent pouvoir justifier, lors de l'admission à l'école, soit du baccalauréat soit d'un titre ou d'un diplôme admis en dispense ou équivalence de celui-ci.

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983 s'il est ressortissant d'un État membre de la communauté européenne (le candidat étranger qui remplit les conditions de titre peut faire acte de candidature, mais il ne pourra, en aucun cas, être nommé élève de l'école; il sera élève hors cadre, à charge pour lui ou pour son gouvernement, d'acquitter ses frais de pension et de scolarité).

#### Aptitude physique

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983. Une visite médicale effectuée auprès d'un médecin agréé de la fonction publique est obligatoire pour valider l'intégration à l'école.

#### B-2 – Statut de normalien et engagement décennal

Les lauréats du concours obtiennent le statut de normalien à savoir un statut d'élève fonctionnaire stagiaire rémunéré en première année à l'indice 331 (1 551 € brut), et à l'indice 342 à partir de la deuxième année (1 602 € brut) jusqu'à la fin de sa scolarité.

En contrepartie, à son entrée à l'ENS Rennes le candidat s'engage à exercer une activité professionnelle dans les services de l'État pendant dix ans au moins à dater de son admission dans l'école. Il signe un engagement décennal en même temps que son procès-verbal d'installation en tant que fonctionnaire stagiaire.

### **B-3 – Frais de dossier**

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
Néant	Néant

### **C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C.**

Pour les modalités de retrait de la convocation et le lieu de passage des épreuves écrites, se reporter aux pages communes de la présente notice.

Les épreuves de français B (coeff 4) et de langue vivante A (coeff 1) sont des épreuves écrites d'admission.

Les résultats d'admissibilité sont publiés sur : <http://www.banquept.fr> et <http://www.ens-rennes.fr>

### **D - ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES D'ADMISSION**

Ces épreuves se déroulent sur les sites de l'ENS de Cachan et d'ARTS ET MÉTIERS (cf. tableau p 14).

L'épreuve de TIPE est l'épreuve nationale commune.

Toute absence injustifiée à une épreuve d'admission vaut exclusion du concours.

L'admission est prononcée en fonction des notes obtenues affectées des coefficients.

Les résultats d'admission sont publiés sur : <http://www.Banquept.fr> et <http://www.ens-rennes.fr>.

### **Gestion des appels et de l'intégration à l'école**

Les candidats classés à l'ENS Rennes sont appelés selon la procédure commune en fonction de leur classement, du nombre de places offertes et de leurs vœux préférentiels.

Les candidats appelés qui confirment définitivement leur admission (réponse OUI DEF sur l'interface SCEI) peuvent retirer un dossier de demande d'hébergement auprès du CROUS.

# CONCOURS COMMUNS POLYTECHNIQUES

## A - INFORMATIONS GENERALES

Les candidats au concours PT ne peuvent pas présenter, la même année, les autres concours communs polytechniques.

Demande de renseignements à adresser au :



**Service des concours communs polytechniques**  
**CS 44410**  
**31405 TOULOUSE CEDEX 4**

## B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

### B - 1 Conditions d'inscription

- Aucune condition d'âge, de diplôme ni de scolarité n'est exigée.
- Bonification : les candidats inscrits pour la première fois en 2<sup>e</sup> année d'études supérieures après le baccalauréat à la rentrée 2017 bénéficient de 70 points à l'issue des épreuves orales.
- La procédure d'inscription figure en partie B de la brochure.

### B - 2 Frais de dossier

Les candidats boursiers et/ou pupilles de la nation ou pupille de l'État sont exonérés (sous réserve de fournir les pièces justificatives demandées).

	CANDIDATS NON BOURSIERS	CANDIDATS BOURSIERS
FRAIS DE DOSSIER	180 €	0 €

## C - EPREUVES ECRITES

La nature et les coefficients des épreuves écrites d'admissibilité sont indiqués au § 7-4 - partie C de la brochure.

## D - EPREUVES ORALES

Les coefficients affectés au concours commun polytechnique PT sont indiqués page 16 de la brochure.

### LANGUE VIVANTE FACULTATIVE :

**Le choix de la langue vivante facultative doit répondre à deux critères :**

- 1 - la langue vivante obligatoire et la langue vivante facultative doivent être distinctes**
- 2 - une des deux langues vivantes choisies doit obligatoirement être l'anglais.**

Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte dans le total des points des épreuves orales.

### TIPE

Les concours communs polytechniques participent à l'épreuve commune de TIPE.

## E - ADMISSION

### E - 1 Dispositions générales

L'admission définitive dans certaines écoles peut être subordonnée à un examen pratiqué par le médecin rattaché à l'établissement ou par un médecin agréé par ce dernier, à l'issue duquel le candidat devra être reconnu apte à poursuivre sa scolarité dans lesdites écoles.

E - 2 Liste des écoles recrutant sur le concours commun polytechnique PT

<b>Ecoles</b>	<b>Adresse</b>	<b>tél.</b>	<b>Places susceptibles d'être offertes</b>
Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (ENSM)	26 rue de l'Epitaphe - 25030 Besançon Cedex	03 81 40 27 34	<b>47</b>
Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux (Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA)	1 avenue du docteur Schweitzer - domaine universitaire BP 99 - 33402 Talence Cedex	05 56 84 65 00	<b>8</b>
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen et Centre de Recherche (ENSICAEN)	6 boulevard Maréchal Juin CS 45053 - 14050 Caen Cedex 4	02 31 45 27 70	<b>10</b>
Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI)	avenue du Parc - 95000 Cergy-Pontoise Cedex 2 boulevard Lucien Favre - CS 77563 - 64075 Pau Cedex	01 34 25 10 10 05 59 05 90 90	<b>6</b>
Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications de Clermont-Ferrand (ISIMA)	complexe des Cézeaux - 1 rue de la Chebarde - TSA 60125 - CS 60026 - 63178 Aubière Cedex	04 73 40 50 00	<b>5</b>
Ecole Nationale Supérieure de Physique, Electronique Matériaux (Grenoble INP - Phelma)	Grenoble INP Minatech 3 parvis Louis Néel - CS 50257 - 38016 Grenoble Cedex 01	04 56 52 91 00	<b>6</b>
Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées (Grenoble INP - Ensimag)	681 rue de la Passerelle - domaine universitaire BP 72 - 38402 Saint-Martin d'Hères Cedex	04 76 82 72 66	<b>10</b>
Ecole Nationale Supérieure de l'Energie, l'Eau et l'Environnement (Grenoble INP - Ense <sup>3</sup> )	21 rue des Martyrs - 38000 Grenoble	04 76 82 62 00	<b>15</b>
Ecole Internationale du Papier, de la Communication Imprimée et des Biomatériaux (Grenoble INP - Pagora)	461 avenue de la Papeterie CS 10065 - 38402 Saint-Martin d'Hères Cedex	04 76 82 69 00	<b>1</b>
Ecole Nationale Supérieure en Systèmes Avancés et Réseaux (Grenoble INP - Esisar)	50 rue Barthélémy de Laffemas BP 54 - 26902 Valence Cedex 9	04 75 75 94 00	<b>3</b>
ENSIL-ENSCI Limoges – Céramique Industrielle	centre européen de la Céramique - 12 rue Atlantis 87068 Limoges Cedex	05 87 50 23 00	<b>2</b>
Ecole Supérieur de Chimie, Physique, Electronique de Lyon - Electronique Informatique (CPE Lyon)	domaine scientifique de la Doua - bâtiment 308 43 boulevard du 11 Novembre 1918 - BP 82077 69616 Villeurbanne Cedex	04 72 43 17 03	<b>2</b>
Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique de Nancy - Energie (ENSEM)	2 avenue de la forêt de Haye TSA 60604 - 54518 Vandœuvre les Nancy Cedex	03 83 59 55 43	<b>6</b>
Institut Supérieur de Mécanique de Paris (Supméca Paris)	3 rue Fernand Hainaut - 93407 Saint Ouen Cedex	01 49 45 29 00	<b>12</b>
Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers (ISAE-ENSMA)	téléport 2 - 1 avenue Clément Ader - BP 40109 86961 Futuroscope-Chasseneuil Cedex	05 49 49 80 80	<b>5</b>
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSI Poitiers)	1 rue Marcel Doré - bâtiment 1 TSA 41105 - 86073 Poitiers Cedex 9	05 49 45 37 19	<b>8</b>
Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES Strasbourg) – statut étudiant	1 quai Koch – BP 61039 – 67070 Strasbourg Cedex	03 88 24 82 82	<b>2</b>
Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Toulon (SeaTech Toulon)	Avenue de l'université - 83957 La Garde cedex	04 83 16 66 60	<b>9</b>
Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC Toulouse – civil)	7 avenue Edouard Belin CS 54005 – 31055 Toulouse Cedex 4	05 62 17 40 00	<b>2</b>
Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications de Toulouse (ENSEEIH)	2 rue Charles Camichel - BP 7122 31071 Toulouse Cedex 7	05 34 32 20 00	<b>10</b>
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Energétique Electronique de Valenciennes (ENSIAME)	Campus du mont Houy - 59313 Valenciennes Cedex 9	03 27 51 12 02	<b>16</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>185</b>

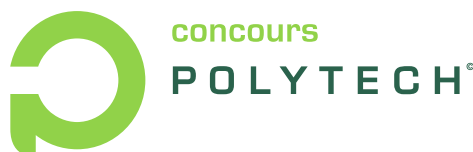
## CONCOURS POLYTECH

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le **Concours POLYTECH** permet d'intégrer (en PT) 25 écoles d'ingénieurs des universités appartenant au Groupe Archimède : **ENSIM Le Mans, ESGT Le Mans, ESIPE Créteil, ESIREims, ESIR Rennes, ESIROI La Réunion, ESIX Normandie Caen/Cherbourg, ISAT Nevers, ISIFC Besançon, ISIS Castres, ISTE Vélizy, SuP Galilée Villetaneuse** et les 12 écoles du réseau **POLYTECH** : **Polytech Annecy-Chambéry, Polytech Clermont-Ferrand, Polytech Grenoble, Polytech Lille, Polytech Lyon, Polytech Marseille, Polytech Montpellier, Polytech Nancy (ex ESSTIN), Polytech Nantes, Polytech Nice-Sophia, Polytech Orléans, Polytech Sorbonne (ex Polytech Paris UPMC) et Polytech Tours**. Toutes sont des écoles publiques dépendant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et reconnues par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Ces formations sont caractérisées notamment par des spécialisations dans des grands domaines industriels et technologiques. **176** places sont ouvertes au concours.

*Pour obtenir davantage de renseignements, demander la documentation du concours à l'adresse suivante :*



#### Concours POLYTECH

BP 175 – 59653 VILLENEUVE D'ASCQ cedex

Tél 0 820 320 208 (n° indigo 0,118€/mn) ou de l'étranger +33 320 417 500 Fax +33 (0)320 417 501

mel : [contact@polytech-concours.org](mailto:contact@polytech-concours.org) site web [http:// www.demain-ingenieur.fr](http://www.demain-ingenieur.fr)

### B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Lors de la pré-inscription, vous choisissez 'Concours POLYTECH'. Le choix des écoles et des spécialités sera exprimé au moment de la saisie de la liste de vœux pour l'affectation.

B-2 Frais de dossier :

Les frais propres au concours sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque). Ils sont de :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	85 €

### C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

L'admissibilité au Concours POLYTECH est prononcée en fonction de la somme des notes coefficientées, après application d'une éventuelle bonification, et compte-tenu d'une barre d'admissibilité définie par le JURY DU CONCOURS POLYTECH. Toute note inférieure à un minimum fixé par le jury peut être éliminatoire.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites. Après la publication sur Internet des résultats, chaque candidat admissible doit impérativement, dès publication des résultats d'admissibilité, réserver un rendez-vous pour le passage de l'épreuve nationale de TIPE.

### D - ÉPREUVES ORALES : *pas d'autre épreuve orale que le TIPE.*

### E - TIPE : *épreuve commune de TIPE.*

Cette épreuve est affectée d'un coefficient 4. Il n'y a pas de bonification supplémentaire. Un candidat absent ou une note inférieure à un minimum fixé par le jury à cette épreuve, sont éliminatoires.

### F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

L'admission se calcule sur un total de 20 coefficients. Le jury établit une liste de candidats classés.

Les résultats sont consultables sur Internet : [www.demain-ingenieur.fr](http://www.demain-ingenieur.fr) et sur les serveurs des opérateurs.



## G - LISTE DES ÉCOLES DU CONCOURS et des SPÉCIALITÉS

<b>ENSIM</b>	<b>École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans</b> Rue Aristote - 72085 LE MANS Cedex 9 tél. : 02.43.83.35.93 – e-mail : ensim-recrut@univ-lemans.fr	Vibrations et Acoustique, Systèmes et Procédés pour la Mesure et l'Instrumentation, Architecture des Systèmes Temps Réels et Embarqués, Interaction Personnes-Systèmes
<b>ESGT</b>	<b>École supérieure des Géomètres et Topographes</b> 1, boulevard Pythagore 72000 LE MANS tél. : 02.43.43.31.00 – e-mail : esgt@esgt.cnam.fr	Mesure, Modélisation numérique, Délimitation de la propriété, Aménagement du territoire, Expertise foncière et immobilière
<b>ESIPE Créteil</b>	<b>École supérieure d'Ingénieurs Paris-Est Créteil</b> 71, rue Saint-Simon 94000 CRETEIL 01 56 72 62 55 / mel : contact-filieres-ingenieurs@u-pec.fr	Systèmes d'Information Technologies pour la Santé Biomédical et Santé (ISBS)
<b>ESIREims</b>	<b>École nationale Supérieure d'Ingénieurs de Reims</b> 3, Esplanade Roland Garros – 51100 REIMS tél. : 03 26 91 85 66 / 03 26 91 33 99 mel : <a href="mailto:scol.esireims@univ-reims.fr">scol.esireims@univ-reims.fr</a>	Emballage et conditionnement, Énergétique
<b>ESIR Rennes</b>	École supérieure d'Ingénieurs de Rennes Université de Rennes 1 – Campus de Beaulieu – 263, avenue du Général Leclerc 35042 RENNES cedex tél. : 02.23.23.66.00 mel : esir-contact@listes.univ-rennes1.fr	Matériaux Technologies de l'information
<b>ESIROI</b>	<b>École Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien</b> Parc Technologique Universitaire - 2, rue Joseph Wetzell - 97490 SAINTE-CLOTILDE tél. : 02 62 48 33 05 mel : admission.ingenieur-esiroi@univ-reunion.fr	Bâtiment et énergie
<b>ESIX Normandie</b>	<b>École Supérieure d'Ingénieurs de l'Université de Caen Basse Normandie</b> 60, Rue Max-Pol Fouchet - CS 20082 - Cherbourg-Octeville - 50130 CHERBOURG – EN-COTENTIN tél. : 02.33.01.42.00 mel : esix@unicaen.fr	Génie des Systèmes Industriels (Cherbourg) Mécatronique et Systèmes Nomades (Caen)
<b>ISAT</b>	<b>Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports</b> 49 Rue M <sup>lle</sup> Bourgeois - BP 31 - 58027 NEVERS Cedex tél. : 03.86.71.50.00 mel : <a href="mailto:scolarité.isat@u-bourgogne.fr">scolarité.isat@u-bourgogne.fr</a>	Mécanique et Ingénierie des Transports Energies et moteurs Infrastructures et réseaux de transports
<b>ISIFC</b>	<b>Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté</b> 23 rue Alain Savary, Témis, 25000 Besançon tél. : 03 81 66 66 90 mel : isifc@univ-fcomte.fr	sciences biologiques et médicales, sciences pour l'ingénieur
<b>ISIS</b>	<b>École d'ingénieur ISIS - Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé</b> Campus Universitaire - rue Firmin Oulès - 81100 Castres tél. : 05 63 51 24 01 mel : <a href="mailto:contact.isis@univ-jfc.fr">contact.isis@univ-jfc.fr</a>	Informatique, Système d'information hospitalier, Imagerie médicale

<b>ISTY</b>	<b>Institut des Sciences et des Techniques des Yvelines</b> 10-12 avenue de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY tél. : 01 39 25 38 50 mel : recrutement-info@isty.uvsq.fr	Informatique
<b>SuP Galilée</b>	<b>Institut Galilée</b> <b>Secrétariat de l'école d'ingénieurs</b> 99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse tél. : 01 49 40 33.75 mel : archimede.sup.galilee@univ-paris13.fr	Télécommunications et Réseaux, Mathématiques Appliquées et Calcul Scientifique, Informatique, Energétique.

<b>POLYTECH Ancey-Chambéry</b>	<b>École polytechnique de l'Université Savoie Mont Blanc</b> Site d'Annecy : 5, chemin de Bellevue 74940 ANNECY 04 50 09 66 00 Site de Chambéry : 2, rue du Lac d'Annecy 73376 LE BOURGET DU LAC 04 79 75 94 00 mel : admission@polytech-annecy-chambery.fr www.polytech-univ-smb.fr	Environnement, Bâtiment, Énergie Instrumentation, Automatique, Informatique Mécanique, Matériaux Informatique Données Usages
<b>POLYTECH Clermont-Ferrand</b>	<b>École polytechnique de l'Université Clermont Auvergne</b> Campus des Cézeaux – 2, avenue Blaise Pascal T.S.A 60206-CS 60026 – 63178 AUBIERE tél. : 04 73 40 75 07 mel : admissions.polytech@uca.fr www.polytech-clermont.fr	Génie Civil Génie Électrique Génie Physique
<b>POLYTECH Grenoble</b>	<b>École polytechnique de l'Université Grenoble 1</b> Université de Grenoble Alpes – Polytech Grenoble CS 40700 - 38058 GRENOBLE tél. : 04 76 82 79 02 mel : polytech-admissions@ujf-grenoble.fr www.polytech-grenoble.fr	Informatique et électronique des systèmes embarqués, Géotechnique et Génie Civil
<b>POLYTECH Lille</b>	<b>École polytechnique de l'Université de Lille</b> Cité Scientifique - 59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex tél. : 0 328 767 317 mel : admission@polytech-lille.fr www.polytech-lille.fr	Informatique - Microélectronique - Automatique Mécanique
<b>POLYTECH Lyon</b>	<b>École polytechnique de l'Université Claude Bernard Lyon 1</b> Domaine universitaire de la Doua - 15 Boulevard Latarjet - 69622 Villeurbanne Cedex tél : 04.72.43.12.24 mel : admission@polytech-lyon.fr www.polytech-lyon.fr	Systèmes Industriels, Robotique
<b>POLYTECH Marseille</b>	<b>École polytechnique de l'Université d'Aix-Marseille</b> 163, avenue de Luminy – Case 925 - 13288 MARSEILLE CEDEX 9 tél. : 04 91 82 85 00 mel : admission@polytech-marseille.fr www.polytech-marseille.fr	Génie Civil Génie Industriel et Informatique Mécanique, Énergétique Microélectronique et Télécommunications
<b>POLYTECH Montpellier</b>	<b>École polytechnique de l'Université de Montpellier</b> Place Eugène Bataillon - 34095 MONTPELLIER Cedex 5 tél. : 0 467 143 160 mel : admission@polytech-montpellier.fr www.polytech-montpellier.fr	Mécanique et Interactions
<b>POLYTECH Nancy (ex ESSTIN)</b>	<b>École polytechnique de l'Université de Lorraine</b> 2, rue Jean Lamour 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY 03 72 74 68 36 mel : polytech-nancy-concours@univ-lorraine.fr www.polytech-nancy.fr	Energie, Mécanique, Matériaux et Environnement, Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques, Ingénierie de l'Information et des Systèmes

<b>POLYTECH Nantes</b>	<b>École polytechnique de l'Université de Nantes</b> Site de Nantes : 6, Rue Christian Pauc – CS 50609 44306 NANTES Cedex 3 Site Gavy : Gavy Océanis – CS 70152 – 44603 SAINT NAZAIRE Cedex tél. : 02 40 68 32 00 mel : <a href="mailto:admission@polytech-nantes.fr">admission@polytech-nantes.fr</a> <a href="http://www.polytech-nantes.fr">www.polytech-nantes.fr</a>	Électronique et technologies numériques, Energie électrique, Génie Civil, Informatique, Énergétique, Thermique
<b>POLYTECH Nice-Sophia</b>	<b>École polytechnique de l'Université de Nice Sophia Antipolis</b> 930 route des Colles - BP 145 06903 SOPHIA ANTIPOLIS cedex tél. : 0 492 965 050 mel : <a href="mailto:admission@polytech-unice.fr">admission@polytech-unice.fr</a> <a href="http://www.polytech-nice.fr">www.polytech-nice.fr</a>	Électronique, Génie de l'eau, Informatique
<b>POLYTECH Orléans</b>	<b>École polytechnique de l'Université d'Orléans – Service Concours</b> 8 rue Léonard de Vinci – 45072 ORLÉANS CEDEX 2 tél : 0 238 417 052 mel : <a href="mailto:admissions.polytech@univ-orleans.fr">admissions.polytech@univ-orleans.fr</a> <a href="http://www.polytech-orleans.fr">www.polytech-orleans.fr</a>	Génie civil et Géo- environnement, Génie industriel, Innovation en Conception et Matériaux, Technologies pour l'Energie, l'Aérospatial et la Motorisation Génie physique et systèmes embarqués
<b>POLYTECH Sorbonne (ex Polytech Paris UPMC)</b>	<b>École polytechnique de l'Université Pierre et Marie Curie –</b> 4 place Jussieu – Case courrier 135 - 75252 PARIS CEDEX 5 tél : 01 44 27 48 83 mel : <a href="mailto:admission@polytech.upmc.fr">admission@polytech.upmc.fr</a> <a href="http://www.polytech.upmc.fr">www.polytech.upmc.fr</a>	Robotique Electronique et Informatique
<b>POLYTECH Tours</b>	<b>École polytechnique de l'Université de Tours</b> 64 avenue Jean Portalis 37200 Tours tél.: 0 247 361 414 mel : <a href="mailto:admission@polytech-tours.fr">admission@polytech-tours.fr</a> <a href="http://www.polytech-tours.fr">www.polytech-tours.fr</a>	Aménagement et Environnement Mécanique, Conception de Systèmes

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Concours FESIC Prépa regroupe 12 grandes écoles d'ingénieurs de la FESIC. Les écoles sont toutes labellisées EESPIG, membres de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles) et forment chaque année plus de 1000 ingénieurs dans toutes les disciplines des sciences de l'ingénieur. Leurs diplômes sont habilités par la CTI (Commission des titres d'Ingénieur) et délivrent le grade de Master. Ces 12 écoles bénéficient de l'efficacité du réseau FESIC pour mutualiser leurs pratiques et améliorer en permanence le contenu de leur formation. Leur pédagogie repose sur :

- Une formation pluridisciplinaire
- L'internationalisation des cursus
- Une formation à la recherche et à l'innovation
- Une formation en partenariat avec les entreprises, ce qui assure une insertion professionnelle réussie
- Une attention marquée aux valeurs humaines : esprit d'équipe, attention aux autres, éthique professionnelle...



Brochure disponible sur [www.fesicprepa.fr](http://www.fesicprepa.fr) ou par simple demande : [info@fesic.org](mailto:info@fesic.org)  
Une documentation plus complète de chaque école peut être demandée directement à chacune d'elles.

### B - INSCRIPTIONS et FRAIS DE DOSSIER

- L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.
- Le choix des écoles se fait au moment de l'inscription.
- L'inscription au concours FESIC Prépa permet d'être candidat aux 12 écoles.
- Les droits de dossier propres au Concours FESIC Prépa sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque bancaire ou postal). Quel que soit le nombre d'écoles que le candidat choisit parmi les 12, les droits s'élèvent à 55€ (25€ pour les boursiers).

### C - ÉPREUVES - ADMISSIBILITE - ADMISSION

- Les épreuves écrites retenues par le Concours FESIC Prépa ainsi que leurs coefficients sont indiqués dans la partie C de cette brochure.
- À la suite des épreuves écrites, chaque jury d'école établit une liste d'admissibilité. Chaque candidat déclaré admissible par une école est convoqué par elle à un entretien qui se déroule dans ses locaux, devant un jury pouvant réunir enseignants et cadres des entreprises.
- Le coefficient de l'entretien est 5 pour toutes les écoles.

**L'appel dans les écoles se fait selon la procédure commune d'intégration décrite en partie E de cette brochure.**

#### **Informations spécifiques :**

Pas de bonification. Toute note inférieure ou égale à 5/20 est examinée par le jury et peut être éliminatoire. Les candidats ayant obtenu un total de points supérieur à la barre fixée par chaque école sont dispensés des épreuves orales. Les candidats admissibles sont invités à contacter chaque école pour fixer leur date de passage d'entretien.

#### **Spécialités et/ou mots clés :**

Valeurs humaines (ouverture d'esprit, travail en équipe, solidarité)

Écoles Labellisées EESPIG - CTI, CGE, international, Séjours à l'étranger, Apprentissage, double diplôme, associations.

Les 12 écoles du Concours FESIC Prépa :

École	Nom et coordonnées	Places offertes
	<b>ECAM Lyon</b> - <a href="http://www.ecam.fr">www.ecam.fr</a> Mécatronique Energétique et Mécanique, Matériaux et Structures, Numérique et robotique, Management Industriel, Entrepreneuriat, Lean Management...	40
	<b>ECAM Rennes</b> - <a href="http://www.ecam-rennes.fr">www.ecam-rennes.fr</a> Formation généraliste en matériaux, Génie industriel, Bâtiment Travaux publics, Conception Mécanique, Energie et Systèmes Électriques, Technologies de l'Information...	18
	<b>ECAM Strasbourg - Europe</b> - <a href="http://www.ecam-strasbourg.eu">www.ecam-strasbourg.eu</a> Ingénieur généraliste Arts & Métiers, langues et cultures internationale, génie mécanique, thermique et industriel, développement durable, organisation et management des entreprises, technologies de l'information, LEAN management.	30
	<b>ECAM-EPMI Cergy-Pontoise</b> - <a href="http://www.ecam-epmi.fr">www.ecam-epmi.fr</a> Génie industriel, Bâtiment Travaux publics, Conception Mécanique, matériaux et développement durable, Energie et Systèmes Électriques, Technologies de l'Information, Organisation et management des entreprises	15
	<b>ESAIP Angers – Aix-en-Provence</b> - <a href="http://www.esaip.org">www.esaip.org</a> - Management et performance QHSE, Gestion des risques industriels et naturels, Maîtrise des énergies, Environnement et économie circulaire, Big Data et Data sciences, Cyber sécurité réseaux, objets connectés et systèmes intelligents, Transition numérique	6
	<b>ESEO Angers</b> - <a href="http://www.eseo.fr">www.eseo.fr</a> -Ingénieurs des technologies, de l'électronique au numérique : Objets connectés, Biomédical, Energie & environnement, Big Data, Systèmes embarqués, Cloud Computing, Logiciels & données, Infrastructure IT, Data Sciences, Multimedia & Télécoms	15
	<b>HEI Lille</b> - <a href="http://www.hei.fr">www.hei.fr</a> - BTP (Bâtiment Travaux Publics), Bâtiment Aménagement Architecture, Conception Mécanique, Energies Systèmes Electriques et Automatisés, Informatique, Ingénierie Médicale et Santé, Procédés Chimie Environnement, Smart Cities, Textiles Innovants, Entrepreneuriat, Management des Entreprises, Banque Finance Assurance	25
	<b>ISEN Lille</b> – <a href="http://www.isen-lille.fr">www.isen-lille.fr</a> - Objets connectés, Big Data, Cybersécurité, Développement logiciel, Electronique Embarquée, Robotique, Réalité virtuelle et Intelligence artificielle, Bio-Nanotechs, Ingénieur d’Affaires, Informatique et Finance	15
	<b>ISEN Méditerranée</b> (Campus de Toulon) - <a href="http://www.isen-mediterranee.fr">www.isen-mediterranee.fr</a> Ingénieurs généralistes dans le domaine du numérique (Objets connectés, Big Data, Cybersécurité, Développement logiciel, Electronique Embarquée, Robotique mobile, Ingénieur d’Affaires, Dispositifs numériques dans le biomédical, smart energy)	15
	<b>ISEN Méditerranée</b> (Campus de Nîmes)- <a href="https://isen-toulon.fr/nimes/">https://isen-toulon.fr/nimes/</a> Ingénieurs généralistes dans le domaine du numérique (E-santé sur le campus de Nîmes et accès possible en 4e année aux filières des autres campus ISEN, ISA et HEI)	10
	<b>ISEN Ouest</b> (Campus de Brest)- <a href="http://isen-brest.fr/">http://isen-brest.fr/</a> Ingénieurs généralistes dans le domaine du numérique (Systèmes d'information, Electronique, Télécoms et Réseaux, Systèmes embarqués, Automatique)	10
	<b>ISEP Paris</b> <a href="http://www.isep.fr">www.isep.fr</a> - Ingénieurs généralistes dans les domaines du numérique Systèmes d'information, Logiciel, Sécurité & Réseaux, Télécommunications & Objets connectés, Systèmes embarqués, Numérique & Santé, Business Intelligence, Entrepreneuriat	20
	UniLaSalle – Sciences de la Terre et Environnement à Beauvais <a href="http://www.unilasalle.fr">www.unilasalle.fr</a> Géorressources énergétiques, Mines et matériaux, Eau, Environnement, Géotechnique, Risques naturels, Géophysique, Système d’Information géographique, Géologie numérique, Entrepreneuriat, Recherche	4







## CONCOURS Mines-Télécom






### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

## CONCOURS Mines-Télécom

Le concours Mines-Télécom donne accès à 12 écoles d'ingénieurs, pour les candidats de la filière PT. Il recrute ces candidats à partir des épreuves écrites gérées par la Banque filière PT auxquelles s'ajoutent des épreuves orales et les épreuves d'admission spécifiques.

Les renseignements concernant la formation et la vie à l'école peuvent être demandés directement aux adresses mentionnées ci-dessous.

Écoles		Places offertes <small>(à titre indicatif)</small>
 <small>ÉCOLE NATIONALE DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES</small>	<b>ENSG- Géomatique</b> 6 et 8 avenue Blaise Pascal – Cité Descartes Champs-sur-Marne - 77 455 MARNE LA VALLEE cedex 2 Tél : 01.64.15.30.01 - e-mail info@ensg.eu - www.ensg.eu	<b>2</b>
	<b>École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie - ENSSAT - Service Concours</b> 6 rue de Kerampont - CS 80518- 22305 LANNION Cedex Tél : 02.96.46.90.60 - e-mail secretariat.concours@enssat.fr site : www.enssat.fr	<b>5</b>
	<b>ENSTA Bretagne</b> formation ingénieurs sous statut étudiant Service Admissions - 2 rue François Verny - 29806 BREST Cedex 9 Tél. : 02.98.34.87.01 / admissions@ensta-bretagne.fr	<b>13</b>
	<b>ENSTA Bretagne</b> formation ingénieurs des études et techniques de l'Armement Élèves militaires, futurs ingénieurs militaires de la Direction Générale de l'Armement Service Admissions - 2 rue François Verny - 29806 BREST Cedex 9 Tél. : 02.98.34.88.17 / admissions@ensta-bretagne.fr	<b>3</b>
	<b>IMT Mines Albi</b> Service Admissions – campus Jarlard- 81013 ALBI CT Cedex 09 Tél. : 05 63 49 30 45 / admissions@mines-albi.fr	<b>8</b>
	<b>IMT Mines Alès</b> Service Admissions - 6 Avenue de Clavières - 30319 ALÈS Cedex Tél. : 04 66 78 50 57 / admissions@mines-ales.fr	<b>22</b>

 <p><b>IMT Lille Douai</b> École Mines-Télécom IMT-Université de Lille</p>	<p><b>IMT Lille - Douai</b> Pôle Admissions 941 rue Charles Bourseul - BP 10838- 59508 Douai Cedex Tél. : 03 27 71 20 27 / <a href="mailto:admissions@imt-lille-douai.fr">admissions@imt-lille-douai.fr</a> Site : <a href="http://www.imt-lille-douai.fr">http://www.imt-lille-douai.fr</a></p>	<b>20</b>
 <p><b>MINES</b> Saint-Étienne Une école de l'IMT</p>	<p><b>École des Mines de Saint-Etienne – Cycle ISMIN</b> Site Georges Charpak-880 avenue de Mimet - 13120 GARDANNE Tél : 04.42.61.66.16 - e-mail <a href="mailto:admissions-ismin@emse.fr">admissions-ismin@emse.fr</a> site : <a href="http://www.ismin.fr">www.ismin.fr</a></p>	<b>4</b>
 <p><b>TELECOM</b> nancy Ingénieurs du numérique • Inspiring your digital future</p>	<p><b>TELECOM Nancy</b> Campus Aiguillettes - 193 avenue Paul Muller - CS 90172 - 54602 VILLERS-LÈS-NANCY Tél : 03.83.68.26.00 - e-mail <a href="mailto:contact@telecomnancy.eu">contact@telecomnancy.eu</a> site : <a href="http://www.telecomnancy.eu">www.telecomnancy.eu</a></p>	<b>12</b>
 <p><b>télécom</b> saint-étienne école d'ingénieurs nouvelles technologies</p>	<p><b>Télécom Saint-Étienne (filière sous statut étudiant)</b> 25 rue du Docteur Rémy Annino - 42 000 SAINT-ETIENNE Tél : 04.77.91.58.84 - e-mail : <a href="mailto:concours@telecom-st-etienne.fr">concours@telecom-st-etienne.fr</a> site : <a href="http://www.telecom-st-etienne.fr">www.telecom-st-etienne.fr</a></p>	<b>7</b>
	<p><b>Télécom Saint-Étienne (filière sous statut apprenti)</b> 25 rue du Docteur Rémy Annino - 42 000 SAINT-ETIENNE Tél : 04.77.91.58.84 - e-mail : <a href="mailto:concours@telecom-st-etienne.fr">concours@telecom-st-etienne.fr</a> site : <a href="http://www.telecom-st-etienne.fr">www.telecom-st-etienne.fr</a></p>	<b>3</b>
 <p><b>TELECOM</b> SudParis INSTITUT Mines-Télécom</p>	<p><b>Télécom SudParis</b> <b>Service Admissions</b> 9 rue Charles Fourier - 91011 Evry Cedex Tél : 01.60.76.40.30 e-mail : <a href="mailto:admissions@telecom-sudparis.eu">admissions@telecom-sudparis.eu</a> <a href="http://www.telecom-sudparis.eu">www.telecom-sudparis.eu</a></p>	<b>7</b>
<b>TOTAL Places Offertes</b>		<b>106</b>

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-1.1 Conditions spécifiques d'inscription à l'ENSTA Bretagne formation ingénieur des études et techniques de l'Armement (Direction Générale de l'Armement)

- être de nationalité française ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être âgé de 22 ans au plus au 1er janvier 2018 ;
- satisfaire à la visite médicale d'aptitude initiale (visite gratuite, pas d'épreuve sportive).

Les candidats doivent passer une visite médicale avant la visite d'admission qui a lieu à l'École Polytechnique dans un centre médical des Armées (liste disponible sur <http://www.ensta-bretagne.fr/index.php/modalites-d-admission-eleves-militaires/>).

L'admission d'un candidat à l'ENSTA Bretagne formation ingénieur des études et techniques de l'Armement n'est définitive qu'après constatation que son aptitude physique est conforme aux normes médicales fixées par le ministre de la défense. Cette constatation est faite par le médecin-chef de l'École Polytechnique.

## B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	275 €

Les candidats "Pupilles de la nation" sont exemptés des frais de dossier.

## C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure*

Une note d'admissibilité est obtenue en prenant en compte l'ensemble des épreuves écrites affectées de leur coefficient.

Une bonification de 15 points est accordée aux candidats pouvant justifier qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat (pas de bonification pour les candidats à l'ENSTA Bretagne formation ingénieur des études et techniques de l'Armement).

Les listes d'admissibilité seront diffusées sur le serveur web : <http://www.concours-mines-telecom.fr/>

**Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à 4 à l'épreuve écrite de Français, est éliminé.**

## D - ÉPREUVES ORALES

Les dates et les modalités de ces épreuves orales sont décrites dans la notice du concours et sur le site internet. [www.concours-mines-telecom.fr/](http://www.concours-mines-telecom.fr/)

L'oral comporte quatre épreuves obligatoires :

- Mathématiques,
- Sciences Industrielles,
- Anglais
- Entretien avec un jury.

Ces épreuves orales organisées par le Concours Mines Telecom se déroulent sur 2 sites (Paris et Evry) du lundi 25 juin au jeudi 12 juillet 2018. Les candidats de la filière PT doivent prendre RDV sur le site du concours et ce du lundi 18 juin 12h au jeudi 21 juin 12h.

Admission spécifique aux 4 écoles suivantes : ENSG, ENSSAT, Télécom Nancy et Télécom Saint-Étienne

1<sup>er</sup> cas : Les candidats déclarés admissibles aux épreuves orales du concours Mines Télécom ont la possibilité de passer 2 épreuves optionnelles: une épreuve de physique et informatique et une épreuve d'anglais, afin d'améliorer leur rang de classement pour les 4 écoles ENSG, ENSSAT, Télécom Nancy et Télécom Saint-Étienne

2<sup>ème</sup> cas : Les candidats déclarés admissibles aux épreuves spécifiques du concours Mines Télécom pour les 4 écoles suivantes: l'ENSG, l'ENSSAT, Télécom Nancy et Télécom Saint-Étienne passent quatre épreuves comportant une épreuve dédiée à l'informatique et à la physique, un entretien de motivation « nouvelles technologies », ainsi que des épreuves d'anglais et de mathématiques.

Ces épreuves se déroulent sur une journée sur un site unique à l'ENSG Marne-la-Vallée du 27 juin au 12 juillet 2018.

Plus d'informations sur le site web du concours

**E - TIPE :** Pas d'épreuve d'évaluation de TIPE.

**F - ADMISSION :** *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure*

Pour obtenir davantage de renseignements, demandez la brochure de présentation complète des écoles aux coordonnées suivantes :

**Secrétariat du Concours Mines-Télécom**

**Service Admissions**

9 Rue Charles Fourier

91011 EVRY Cedex

Tél : 01 60 76 40 30 04 66 78 51 04

[info@concours-mines-telecom.fr](mailto:info@concours-mines-telecom.fr)



# CONCOURS 3iL INGENIEURS

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Notre cœur d'enseignement : l'informatique. Nos spécialités : objets connectés, cyber sécurité, réseaux intelligents, robotique, systèmes embarqués, technologies mobiles, interfaces visuelles/3D...et nouveau cette année : parcours e-santé - parcours Video Games Development en anglais.

3iL Ingénieurs Informatique s'attache à faire de vous plus qu'un diplômé, c'est-à-dire un opérationnel immédiatement employable et un profil original. C'est pourquoi 3iL vous fera autant travailler sur vos capacités scientifiques, techniques et managériales que sur vos qualités humaines.

Au programme : cours en pédagogie inversée, réalisations en mode projet (encadrées par des entreprises), stages professionnels (10 mois minimum), mobilité internationale pour tous (1 semestre académique obligatoire avec 32 partenariats possibles), des « rendez-vous entreprises » tout au long de l'année, des séances de codesign et des défis plus personnels (théâtre, actions humanitaires, concours, tutorat etc.).

Et désormais, l'alternance est à votre portée en cours de cursus : avec 3iL, commencez sous statut étudiant et finissez alternant (possibilité de signer un contrat d'apprentissage en 2<sup>ème</sup> année ou un contrat pro. en 3<sup>ème</sup> année de cycle ingénieur).

Les moteurs de notre enseignement :

Une équipe enseignante impliquée, investie et disponible tout au long du cursus

Un enseignement différent qui met l'accent sur le développement personnel, la curiosité, l'innovation et l'éthique

Une école à taille humaine pour des compétences d'envergure et très recherchées

Une employabilité à la hauteur de votre diplôme : 75% des élèves-ingénieurs sont recrutés pendant leur stage de fin d'année et quasi 100% des diplômés 3iL sont en activité dans les 3 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme.

*Pour obtenir plus de renseignements, demandez-nous la brochure de l'école et les documents de présentation :*



### 3iL Ingénieurs

43, rue Sainte-Anne – BP 834

87015 LIMOGES CEDEX 1

Tél : 05 55 31 67 03 – Fax : 05 55 31 67 61

Web : [www.3il-ingenieurs.fr](http://www.3il-ingenieurs.fr) – e-mail : [concours@3il.fr](mailto:concours@3il.fr)

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	30 €

## C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Les candidats en "3/2" pour la première fois en 2<sup>ème</sup> année d'études supérieures après le baccalauréat, bénéficient de 20 points de bonification. Les candidats premiers du classement peuvent être déclarés admis par le jury et donc dispensés de l'épreuve orale.

## D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites recevront un courrier les invitant à un entretien organisé par 3iL qui a pour objectif de mettre en avant leur personnalité et leur motivation. Inscription obligatoire sur <http://oraux.3il-ingenieurs.fr/>. à partir du 1<sup>er</sup> juin 2018.

**E - TIPE : pas d'épreuve commune TIPE.**

**F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E**

# CONCOURS ECE Paris

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fondée en 1919 et forte d'un réseau de 7900 Alumni, l'ECE Paris est située en **plein cœur de la capitale** et réunit aujourd'hui plus de **2 500 élèves sur son campus** parisien.

Le projet de l'ECE Paris, **école généraliste dans les technologies du numérique**, est de donner sens à ces technologies pour qu'elles deviennent innovation et qu'elles s'inscrivent durablement dans le progrès de notre société.

A l'ECE Paris, notre projet est de faire vivre les vôtres. Vous serez acteur de votre formation. L'ouverture technologique vous emmènera au cœur de secteurs passionnants tels que :

- **L'aéronautique, le spatial, l'automobile et les transports** où **les systèmes embarqués** sont très largement présents et sont la principale source d'innovation technologique.
- **La santé**, une spécialisation intégrant un regard d'ingénieur avec la connaissance de la physiologie humaine.
- **L'énergie et l'environnement**, avec des technologies numériques clés pour une efficacité énergétique active.
- **La cybersécurité, le big data et la blockchain** pour partager, simplifier, analyser et sécuriser les données qui sont une nouvelle source de valeur stratégique pour notre économie.
- Les **objets connectés** qui accompagnent de nouveaux usages en repoussant les frontières de l'**Internet des Services**
- **La finance et l'ingénierie quantitative**, aujourd'hui en pleine révolution **Fintech** pour inventer la banque et les activités financières de demain.

**Double diplômes** : personnalisez votre parcours grâce à nos partenaires d'excellence :

- **Ingénieur-Manager** avec Audencia, EBS, IAE,...
- Des doubles diplômes nationaux avec Polytechnique, ESPCI, Telecom Paris Tech, Université Paris Saclay, UPMC, Université Paris Diderot, Université Paris Dauphine, Audencia, IAE, ...
- Des doubles diplômes internationaux avec des établissements situés au Canada, au Danemark, en Ecosse, en Irlande, au Royaume Uni, aux Etats Unis, en Malaisie, ...

**L'international** : en plus des doubles diplômes proposés, vous partirez pour un semestre à l'international dès la 1<sup>ère</sup> année du cycle ingénieur. Mieux, vous pourrez repartir en 3<sup>e</sup> année pour un semestre ou une année grâce à notre réseau de 134 universités partenaires proposant 158 programmes dans 48 pays (Mexique, Etats-Unis, Afrique du Sud, Australie, Irlande, Emirats Arabes Unis, ...).

**Vie associative** : tout ce qui s'apprend mais ne s'enseigne pas passe à l'ECE Paris par une vie étudiante trépidante à travers **30 associations**, sportives, humanitaires, événementielles ou techniques.

Vous faire travailler dans un cadre exceptionnel (**FabLab, Incubateur**,...) et sur de véritables réalisations d'ingénieur avec des industriels et des grands laboratoires ; vous permettre de soutenir vos publications scientifiques dans les plus grands congrès internationaux, vous faire participer à des compétitions nationales et internationales : telles sont les clefs mises à votre disposition pour composer le puzzle d'une personnalité riche et unique, la vôtre.

**Formation en apprentissage possible.**

Attribution de bourses internes sur critères académiques

Prêts à taux préférentiels avec notre banque partenaire.

**Notre enquête 1<sup>er</sup> emploi 2017 (promo 2016) :**

Salaire annuel brut moyen 42100 €

96% des étudiants ont obtenu leur 1<sup>er</sup> emploi avant d'être diplômés

L'ECE Paris propose 20 places aux élèves de la filière PT.

*Pour tout renseignement ou demande de brochure, les candidats peuvent s'adresser à :*



**ECE Paris**

Immeuble Pollux

37 quai de Grenelle 75015 PARIS

☎ 01.44.39.21.15 – [admissions@ece.fr](mailto:admissions@ece.fr) – [www.ece.fr](http://www.ece.fr)

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	30 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : se reporter au tableau des coefficients en partie C

**D - ÉPREUVES ORALES (Coefficient 10)**

Il s'agit d'un **entretien de motivation individuel** de **20 minutes** permettant d'évaluer le candidat sur des **critères de personnalité** (ouverture d'esprit, communication, aptitude à l'action,...) **et de motivation** (goût pour les sciences et les technologies). Cet entretien se déroule en 2 temps :

1. 1 pitch de 3 minutes sur le TIPE
2. 1 échange avec le jury sur le parcours et le projet personnel et professionnel du candidat

Dès parution des résultats, les candidats admissibles seront invités à sélectionner la date de passage pour cette épreuve qui se déroulera devant un jury réunissant enseignants et élèves ingénieurs sur le campus de l'école **du mercredi 20 juin au vendredi 13 juillet 2018**. **Toute note inférieure ou égale à 5/20 est examinée par le jury et peut être éliminatoire. Les candidats ayant brillamment réussi leurs épreuves écrites sont dispensés des épreuves orales.**

**E - TIPE** : pas d'épreuve commune de TIPE

**F - ADMISSION** : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

# CONCOURS ÉCOLE DE L'AIR

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École de l'air (EA) est stationnée sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence (13) et forme les officiers de carrière de l'armée de l'air (corps des officiers de l'air [PN], mécaniciens de l'air et base de l'air [PNN]). L'école délivre un diplôme d'ingénieur.

Renseignements sur l'EA : <http://www.ecole-air.fr> – Menu « devenir officier » Rubrique « Information ».

Renseignements sur les carrières : <http://devenir-aviateur.fr>

Renseignements sur le concours :



*Direction des ressources humaines de l'armée de l'air (DRH-AA)*

*Sous-direction emploi formation (SDEF) - Bureau activités formation (BAF)*

*Division examens, sélections et concours (DESC) - Base aérienne 705 - 37076 TOURS CEDEX 2*

*Tél : 02 36 16 25 53*

*[drhaa-desc-off-recrexterne.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr](mailto:drhaa-desc-off-recrexterne.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr)*

**Nombre de places offertes : le nombre de places par corps d'officiers (officiers de l'air, officiers mécaniciens de l'air, officiers des bases de l'air) sera précisé ultérieurement au Journal Officiel de la République française. A titre indicatif, 03 (trois) places en 2017.**

**B - INSCRIPTION : procédure décrite en partie B de la brochure**

**Conditions spécifiques d'inscription** : le concours est ouvert aux candidats de sexe masculin et féminin réunissant les conditions suivantes : être français au regard du code de la nationalité française et satisfaire aux conditions fixées pour l'accès à la fonction publique ; être titulaire d'un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire général, technologique ou professionnel ou titre reconnu équivalent, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ; être âgé au 01/01/2017 de 22 ans au plus (né après le 31 décembre 1995). Les candidats mineurs devront avoir plus de 17 ans à la date du recrutement ; remplir les conditions médicales et physiques d'aptitude exigées des candidats par l'arrêté du 27/07/2011 modifié. Les modalités pratiques des visites médicales seront précisées dans la notice destinée à l'information générale des candidats à télécharger sur le site Internet : <http://www.ecole-air.fr>

**Nota** : seuls les candidats militaires étrangers peuvent être autorisés, sur décision de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de l'Air (DRH-AA), à concourir sous réserve d'avoir été présentés par leur gouvernement. De plus, le financement de la formation devra être parfaitement établi par la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD) et du ministère des Affaires Etrangères ou par le gouvernement du pays d'origine du candidat.

**Pièces spécifiques** : les candidats devront télécharger, dès leur inscription sur le site [scei], la notice d'information indiquée ci-dessus, les 3 documents médicaux spécifiques (à renseigner par un médecin militaire).

**L'imprimé 620-4\*/12 sera à remettre à l'oral en cas d'admissibilité. Les autres imprimés seront à remettre lors de l'intégration le cas échéant.**

Tout candidat devant passer les épreuves sportives au concours de l'École de l'air ne présentant pas un certificat médical spécifiant cette aptitude ne sera pas autorisée à passer les épreuves sportives.

**Frais de dossier** : néant.

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury du concours propose à la ministre des armées le seuil d'admissibilité aux épreuves orales et sportives d'admission.

**Une note inférieure ou égale à 4/20 à l'une des épreuves est éliminatoire.**

**D - ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION**

Les coefficients affectés au concours sont indiqués en page 16 de la brochure. Des épreuves spécifiques supplémentaires seront organisées par la DRH-AA sur la base aérienne 705 de TOURS. Les candidats admissibles reçoivent une convocation individuelle par courriel.

**Épreuves obligatoires** : Entretien (coeff 22) durée : 30 min – LV anglais (coeff 10) durée : 20 min – Épreuves sportives (coeff 10) durée : ½ journée.

**Une note inférieure ou égale à 4/20 à l'une des épreuves orales est éliminatoire.**

**Une note inférieure ou égale à 4/20 est éliminatoire à l'épreuve de natation, de course de vitesse ou de course de demi-fond.**

**Une moyenne générale inférieure ou égale à 6/20 à l'ensemble des épreuves sportives est éliminatoire.**

**E - TIPE** : *épreuve commune de TIPE*

**Une note inférieure ou égale à 4/20 au TIPE est éliminatoire.**

**F – RESULTATS ADMISSION :**

Le jury du concours propose à la ministre des armées les seuils d'admission par corps d'officiers. Les résultats d'admission sont publiés sur le site Internet : <http://www.ecole-air.fr>

**G – INTEGRATION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la présente brochure*

L'entrée à l'EA est définitivement prononcée après vérification, à l'arrivée à l'école, des conditions médicales et physiques d'aptitude des candidats, conformément à l'arrêté du 27/07/2011 modifié et après signature de leur acte d'engagement.

# CONCOURS EIGSI La ROCHELLE

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Reconnue par l'État et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs depuis sa création, l'École d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels (EIGSI) est située à La Rochelle au sein d'un campus moderne. Membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), et de l'Union des Grandes Écoles Indépendantes (UGEI), l'EIGSI La Rochelle est également membre fondatrice d'IngéFrance, réseau français d'écoles généralistes.

L'objectif majeur de l'EIGSI est de délivrer à ses étudiants une formation scientifique, technique et humaine, en adéquation permanente avec les besoins des entreprises. Cette formation généraliste a pour but de rendre le jeune diplômé rapidement opérationnel dès son insertion professionnelle, mais également de lui fournir les capacités à évoluer dans l'exercice de ses fonctions, et ce, tout au long de sa carrière. Les fonctions concernées appartiennent aux domaines de la recherche, des études, de la conception, de l'industrialisation, de la production, de l'exploitation et de la commercialisation. Les ingénieurs EIGSI sont amenés à spécifier, concevoir, intégrer, valider et produire des systèmes ou des services, à caractère complexe et à forte valeur ajoutée technologique, et qui requièrent la mise en réseau de multiples compétences.

Dans le prolongement du tronc commun généraliste, 8 dominantes sont proposées en fin de cursus :

- Bâtiment et Travaux Publics (dispensée à Casablanca)
- Conception et industrialisation des Systèmes Mécaniques
- Energie et Environnement : axe Bâtiment
- Energie et Environnement : axe Transport
- Intégration des Réseaux et des Systèmes d'Information
- Logistique et Organisation des Transports (dispensée à Casablanca)
- Management et Ingénierie des Systèmes Industriels
- Mécatronique

De multiples possibilités sont ouvertes aux étudiants pour personnaliser leur cursus (semestre d'études à l'international au sein d'un des 70 partenaires, parcours bi diplômant en France ou à l'étranger, expériences professionnelles en entreprise (3 stages), mobilité au sein du réseau IngéFrance, période d'immersion en entreprise, 3<sup>ème</sup> cycle en Management Industriel en partenariat avec Sup de Co La Rochelle, ...).

Pour obtenir une documentation détaillée de l'école ou tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à :



26, rue de Vaux-de-Foletier – 17041 La Rochelle Cedex 1  
Tél : 05 46 45 80 04 – Fax : 05 46 45 80 10  
www.eigsi.fr - e-mail : admissions@eigsi.fr

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	30 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure.*

## D - ÉPREUVES ORALES

Dès parution des résultats, les candidats admissibles sont invités à se connecter sur le site ([www.eigsi.fr](http://www.eigsi.fr)) afin de sélectionner la date de leurs épreuves orales organisées au sein du campus de La Rochelle du 18 au 29 juin 2018.

**E - TIPE** : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

**F - ADMISSION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.*

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Efrei Paris** est une **grande école d'ingénieurs généraliste**, née de la fusion de l'Efrei et l'Esigetel, qui propose des **formations dans les domaines de l'informatique, des technologies du numérique, des systèmes embarqués et des objets connectés**.

Grâce à l'universalité de sa formation, ses **11 000 ingénieurs diplômés** travaillent dans **tous les secteurs d'activité**. La rapidité **d'insertion professionnelle des diplômés est record** et oscille autour des **100%** depuis de nombreuses années (salaire moyen à l'embauche supérieur à **41 K€ bruts annuels**). Installée sur un **campus arboré de 10.000 m<sup>2</sup> situé aux portes de Paris**, chaque étudiant peut y **individualiser son parcours de formation** à travers une **pédagogie en mode projet**, des **enseignements et électifs divers** proposés tout au long de la formation, des **départs à l'étranger et doubles diplômes** (Grande école AUDENCIA Nantes, MS ESC Grenoble, MS Centrale Paris, etc.), et un **environnement de travail exceptionnel** : **laboratoire de recherche** en Big data et Objets connectés, **incubateur d'entreprises** (12 start-up intégrés), **FabLab, maison des associations, resto universitaire (CROUS)**, etc.

**Efrei Paris** est une **association à but non lucratif labélisée EESPIG** (Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général), par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Basculement en alternance possible en cours de cursus.

### Spécialités et/ou mots clés :

- **12 spécialisations** : ingénierie et architecture des systèmes d'information, sécurité et cryptographie, informatique et finance de marché, ingénierie logicielle, imagerie et réalité virtuelle, business intelligence, Big data, avionique et espace, droïdes et drones, network & virtualisation, énergies nouvelles et réseaux intelligents, bio-informatique (ouverture en 2019).
- **Nombreux électifs secteurs et métiers** : santé, bancassurance, énergie, transports (aéronautique, automobile, etc), *sustainable development*, nouveaux média et jeux vidéo, télécoms et Internet ; architecte SI, entrepreneur, consultant, ingénieur d'affaires, *international project manager*, manager recherche et innovation.

### Ouverture à l'international :

- 90 partenariats d'échange dont 28 accords de doubles diplômes en Master ;
- 2 mobilités à l'international obligatoire pendant le cycle ingénieur : **1 semestre d'études** en 1<sup>ère</sup> année en Malaisie, Inde, Angleterre, Canada, ou Afrique du Sud et **un 2<sup>ème</sup> séjour** sous forme de stage ou de semestre d'échange.

**Double Diplôme Licence** avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (Parcours Maths ou Parcours Physique)

**Vie associative favorisée** : Plus de 50 associations étudiantes (Junior Entreprise, sports, culture, informatique, finance, humanitaire, international, loisirs...).

**Informations spécifiques sur les oraux d'admission** : les épreuves orales se déroulent sur une demi-journée, les candidats admissibles seront invités à choisir une date de passage. **Bourses d'excellence** octroyées aux grands admis et aux meilleurs admissibles.

Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous directement à l'Ecole d'Ingénieurs :



**EFREI Paris - Ecole d'ingénieur du Numérique**  
 -32 Avenue de la République - 94800 Villejuif CEDEX  
 Tél : 01 45 15 03 62 / [www.efrei.fr](http://www.efrei.fr)  
 Email : [admissions@efrei.fr](mailto:admissions@efrei.fr)

**Portes Ouvertes : mercredi 13 décembre, samedis 3 février, 17 mars et 19 mai**

**Stages de révisions Maths Spé : du 19 au 23 février et du 23 au 27 avril 2018**

## B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier (**gratuit pour tous**) :

Boursiers	Non boursiers
0 €	0 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : Se reporter au tableau des coefficients.

**D - ÉPREUVES ORALES** : **coefficient = 10**. Les épreuves orales se déroulent sur une demi-journée (dernier week-end du mois de juin), les candidats admissibles seront invités à choisir une date de passage. Des **bourses d'excellence** sont octroyées aux grands admis et aux meilleurs admissibles.

**E - TIPE** : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

**F - RÉSULTATS ET ADMISSION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Le jury de l'**Efrei Paris** établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats. En outre, les résultats d'admissibilité ainsi que le classement seront disponibles sur le site Internet de l'**Efrei Paris**.

## CONCOURS EIL Côte d'Opale

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Manager des projets, Manager des hommes, Participer à l'innovation et la créativité, Évoluer à l'international...

L'EIL Côte d'Opale est une **école d'ingénieurs publique** proposant une formation généraliste en sciences et technologies avec 2 spécialités : **Informatique et Génie Industriel**.

**La spécialité « Génie Industriel »** a pour objectif de former des ingénieurs capables de gérer une ligne de production dans les différents secteurs de l'industrie. Les métiers de la production nécessitent des compétences dans les domaines des sciences et techniques de l'ingénieur : énergie et développement durable, génie automatique et robotique, management industriel, mécanique et procédés. 2 parcours sont proposés : production d'énergie et production industrielle.

**La spécialité « Informatique »** a pour objectif de former des ingénieurs capables d'intervenir lors de la conception, la mise en œuvre, l'exploitation et l'intégration de systèmes numériques d'information et de communication dans leur environnement. Les métiers liés à l'informatique nécessitent des compétences dans les Sciences et Technologies. 2 parcours sont proposés : Ingénierie Logicielle & Informatique et Systèmes Embarqués. En complément de l'enseignement de ces 2 spécialités scientifiques et technologiques, l'élève ingénieur est formé aux grandes fonctions de l'entreprise : droit et innovation, entrepreneuriat, marketing et communication, recherche et développement, ressources humaines.

Pour les 2 spécialités : 10 mois de stage pendant les 3 ans – 2 langues vivantes : LV1 : Anglais – LV2 : Allemand, Espagnol, Chinois ou Français (pour les non francophones) – 8 semaines minimum à l'étranger avec possibilité d'effectuer un semestre d'études et/ou un semestre de stage. Partenariats internationaux : Australie, Belgique, Brésil, Canada, Espagne, Finlande, Japon, Maroc, Norvège, Pologne, Roumanie, Suède, Vietnam, ...

Pour obtenir davantage de renseignements et demander la brochure de présentation complète de l'école, merci de vous adresser aux coordonnées suivantes :

#### **École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale**

##### **Campus de Calais : Spécialité Informatique**

50 Rue Ferdinand Buisson – CS 30613 - 62228 CALAIS CEDEX

Tél : 03 21 17 10 02 – Fax : 03 21 17 10 03



##### **Campus de Longuenesse : Spécialité Génie Industriel**

La Malassise – CS 50109 - 62968 LONGUENESSE CEDEX

Tél : 03 21 38 85 13 Fax. : 03 21 38 85 05

www.eilco-ulco.fr - e-mail : [concours@eilco-ulco.fr](mailto:concours@eilco-ulco.fr)

**JOURNEE PORTES OUVERTES** : Samedi 10 février 2018 de 9h à 16h30

### B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

### C - ÉPREUVES ÉCRITES :

Se reporter au tableau des coefficients en partie C. Le jury fixe une barre d'admissibilité.

### D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats admissibles à l'oral sont convoqués par courrier.

L'entretien de motivation a lieu du **18 au 29 juin 2018 à Paris et/ou à Longuenesse au choix du candidat**. Il se déroule sur une demi-journée. Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire à l'épreuve.

**E - TIPE** : pas d'épreuve commune de TIPE.

**F - ADMISSION** : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

Selon les résultats des notes d'écrit et d'oral, les candidats sont classés sur des listes par spécialité. Les résultats sont notifiés par écrit aux candidats classés.

## CONCOURS ELISA AEROSPACE

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

**ELISA Aerospace**, habilitée par la **Commission des Titres d'Ingénieur** et reconnue par l'Etat est une grande école d'ingénieurs spécialisée en aéronautique et spatial. L'école forme en 5 ans, des ingénieurs scientifiques et techniques, experts en ingénierie des systèmes dans le domaine aérospatial.

Le cycle ingénieur permet aux étudiants d'acquérir des compétences solides dans les domaines scientifiques et technologiques nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la maintenance des systèmes aéronautiques et spatiaux. L'étudiant a le choix dès la première année du cycle d'ingénieur entre **2 spécialités : Ingénierie des Systèmes Aéronautiques ou Ingénierie des Missiles et des Systèmes Spatiaux.**

- TOEIC obligatoire (800 points).
- 2 langues étrangères obligatoires.
- École labélisée par le pôle de compétitivité aéronautique et spatial d'Ile de France, ASTech
- Membre de la CDEFI
- Centre spatial étudiant CNES
- 52 semaines de stages à effectuer en France ou à l'étranger
- Salaire moyen d'embauche : 38 K€/an.
- Taux de placement avant l'obtention du diplôme : 50 %, après 3 mois : 75 %, après 6 mois : 100 %.
- + de 80% des élèves de l'école ELISA Aerospace ont choisi d'orienter leur carrière dans les secteurs de l'aéronautique, de l'aérospatial et de la défense.

**ELISA Aerospace propose 8 places aux élèves de la filière PT.**

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :



**ELISA Aerospace**  
Florence Magnier - Service des Admissions  
48 rue Raspail - 02100 Saint-Quentin  
Tél. 03.23.68.06.11 - [admission@elisa-aerospace.fr](mailto:admission@elisa-aerospace.fr) - [www.elisa-aerospace.fr](http://www.elisa-aerospace.fr)

**Journées Portes Ouvertes : samedi 16 décembre 2017 et 10 février 2018**

### B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	35 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : se reporter au tableau des coefficients en partie C

### D - ÉPREUVES ORALES

Un **entretien de motivation et d'évaluation scientifique (mathématiques et physique)** de 30 minutes (coefficient 14) permet d'évaluer les qualités d'expression orale, d'ouverture d'esprit, la motivation et la culture du candidat face au monde de l'aéronautique et du spatial. La pertinence de son projet professionnel sera également évaluée. Une note inférieure ou égale à 8 sur 20 à l'entretien est éliminatoire.

Les **Grands Admis** sont dispensés d'oraux. Les **Admissibles** sont invités dès la parution des résultats à choisir leur date de passage.

Les entretiens se déroulent dans les locaux de l'ELISA Aerospace du **26 juin au 11 juillet 2018.**

Chaque candidat admissible pourra choisir sa date de passage sur [www.elisa-aerospace.fr](http://www.elisa-aerospace.fr) ou au 03.23.68.06.11

**E - TIPE** : pas d'épreuve commune de TIPE

**F - ADMISSION** : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### L'ENSAIT recrute sur 2 filières : Formation initiale et Formation par apprentissage

#### Informations spécifiques :

Le textile est partout et surtout là où on ne l'attend pas ! Dans les coques des bateaux, sur les routes, dans les gilets par balles, les prothèses médicales... C'est un matériau sans fin et on estime déjà que 70 % des innovations textiles n'ont pas encore été inventées. Le secteur textile habillement distribution est en plein essor et les entreprises recherchent des ingénieurs qualité, logistique et production capables de travailler dans un environnement mondialisé.

La formation d'ingénieur ENSAIT se déroule sur 3 ans. Elle vise à former des ingénieurs polyvalents, autonomes, sensibles au développement durable et préparés au monde de l'entreprise dans des secteurs très diversifiés. Pour ce faire, nous privilégions la personnalisation des parcours : 2 options sont proposées dès la 2<sup>e</sup> année : Ingénierie des Textiles Techniques (ITT) ; Ingénierie de la Mode et des Service (IMS) ; conception et management de la distribution. La formation initiale inclut obligatoirement une expérience à l'étranger (au choix : stages, semestres, projets de fin d'études, doubles diplômes).

L'ENSAIT compte plus de 250 entreprises et 43 universités partenaires. Elle intègre également 10 doubles diplômes. L'expérience en entreprise tient également une place importante : 2 stages et 1 projet de fin d'études permettent aux étudiants et étudiantes d'affiner leur projet professionnel. Ils ont la possibilité de choisir le cursus par apprentissage. Celui-ci mène au même diplôme, il permet aux élèves d'acquérir une forte expérience en entreprise et d'avoir un salaire pendant 3 ans.



ENSAIT - Secrétariat du Concours -

2 allée Louise et Victor Champier - BP 30329 59056 Roubaix cedex 1  
Tél : 03 20 25 89 55 - www.ensait.fr - e-mail : concours@ensait.fr

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier : Etudiant boursier = 0 € - Etudiant non boursier = 25 €

## C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Les candidats les mieux placés pourront être admis sans avoir à subir les épreuves orales, ils recevront la notification de leur admission. **Les résultats d'admissibilité ou d'admission directe seront communiqués via le site web : concours.ensait.fr**

## D - ÉPREUVES ORALES

L'ENSAIT organise des épreuves orales d'admission spécifiques.

Dates et durée : les épreuves orales se dérouleront à partir du **15 juin 2018**.

Chaque candidat(e) subit l'ensemble des épreuves sur une ½ seule journée.

**Lieu des épreuves : ENSAIT à Roubaix ou Paris**

Nature et coefficients des épreuves : Entretien **10** – Anglais **10**

Une note éliminatoire aux épreuves d'anglais et entretien est fixée par le jury

## E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

## F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

L'admission est prononcée en fonction de la somme des notes d'oral affectées des coefficients précisés au paragraphe précédent.

Les résultats définitifs seront notifiés aux candidats sur le site web concours.ensait.fr.

## G - GESTION DES APPELS ET DE L'INTEGRATION A L'ECOLE

Les candidats classés à l'ENSAIT sont appelés selon la procédure commune du SCEI (Service Concours Ecoles Ingénieurs) en fonction de leur classement, du nombre de places offertes et de leurs vœux préférentiels.



**A - INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'ENSIL-ENSCI est une école d'ingénieurs publique à vocation polytechnique qui résulte de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 2 écoles d'ingénieurs de Limoges : l'ENSIL (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges) et l'ENSCI (École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle).

Elle forme des ingénieurs polyvalents ayant acquis des compétences particulières dans cinq spécialités attractives et porteuses d'avenir :

- Eau et Environnement,
- Électronique et Télécommunications,
- Génie des Procédés pour les Matériaux,
- Matériaux Céramique,
- Mécatronique.

L'école offre 4 places pour les candidats PT dans le département **Mécatronique**.

*Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :*



**ENSIL-ENSCI**

Parc Ester Technopole

16, rue Atlantis

87 068 LIMOGES Cedex

Tél : 05 55 42 36 70 Fax : 05 55 42 36 80

E mail : [scolarite@ensil.unilim.fr](mailto:scolarite@ensil.unilim.fr)

Site web : [www.ensil.unilim.fr](http://www.ensil.unilim.fr)

**B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER**

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	30 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES**

Les épreuves sont choisies dans la Banque PT, *se reporter au tableau reprenant les matières et les coefficients.*

Le jury du Concours fixe une barre d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

**D - ÉPREUVES ORALES**

L'épreuve orale, d'une demi-heure environ, consiste en un entretien relatif à la culture générale et à la motivation des candidats au métier d'ingénieur. A cette occasion, les candidats passent un test complémentaire d'anglais d'environ 15 minutes.

**E - TIPE** : *pas d'épreuve commune de TIPE*

**F - ADMISSION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace est une école publique qui forme des ingénieurs généralistes. Elle offre 25 places dans les spécialités suivantes :

- Mécanique (10 places)
- Automatique & Systèmes Embarqués (6 places)
- Informatique & Réseaux (5 places)
- Textile & Fibres (4 places)

L'ENSISA forme aux métiers de la recherche et du développement, des études et de la production.

La présence de 2 laboratoires, (MIPS, "Modélisation Intelligence Processus Systèmes", et LPMT "Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles"), adossés à l'ENSISA, garanti des échanges toujours plus riches et permanents entre la recherche et l'enseignement.

Suivant la **spécialité** d'école, les étudiants ont la possibilité d'effectuer en parallèle avec la 3<sup>ème</sup> année le Master 2<sup>ème</sup> année mention Mécanique spécialité Mécanique et Science des Fibres ou le Master 2<sup>ème</sup> année mention Automatique et Informatique Industrielle. Il est également offert aux étudiants l'opportunité de faire leur stage de fin d'études (6 mois) ou leur 3<sup>ème</sup> année à l'étranger (USA, Canada, Angleterre, Australie, Corée du Sud ...).

**Frais de scolarité : droits universitaires (610 € en 2017/18)**

Pour plus de renseignements, consultez notre site web ou adressez-vous directement à l'école :



**ENSISA - Service Concours**  
 11 rue Alfred Werner – 68093 MULHOUSE Cedex  
 Tél : 03 89 33 66 77 - Fax : 03 89 33 63 39  
 E-mail : [concours.ensisa@uha.fr](mailto:concours.ensisa@uha.fr) - Internet : [www.ensisa.fr](http://www.ensisa.fr)

## B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure

B-2 Frais de dossier

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
10 €	20 €

## C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury fixe une barre d'admissibilité. Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites. Les résultats d'admissibilité seront communiqués individuellement aux candidats par courrier électronique.

## D - ÉPREUVES ORALES :

**Convocation :** Chaque candidat est convoqué individuellement par l'ENSISA.

**Epreuve :** L'épreuve orale est organisée sous la seule responsabilité de l'ENSISA. Elle aura lieu à Mulhouse, dans les locaux de l'ENSISA, entre mi-juin et mi-juillet 2018.

Elle se déroule sous la forme d'un entretien devant un jury, constitué d'enseignants en sciences de l'ingénieur ou en management ainsi que d'une personnalité du monde économique, qui a pour objectif d'évaluer l'ouverture d'esprit, les aptitudes et les motivations du candidat pour le métier d'ingénieur.

Une visite de l'établissement sera organisée à cette occasion.

Seront prises en compte pour le classement la moyenne de l'écrit, affectée du coefficient 0,5 et la note de l'épreuve orale, affectée du coefficient 0,5. Sont classés les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à un seuil fixé par le jury. Les résultats du classement seront communiqués individuellement aux candidats par courrier électronique.

**E - TIPE :** *pas d'épreuve commune de TIPE*

**F - ADMISSION :** *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

**A - INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'Ecole Nationale Supérieure Maritime est une école d'ingénieur qui propose, sur son site de Nantes, des parcours d'ingénierie maritime, spécialité Génie Maritime, qui visent à former des marins et des ingénieurs à l'interface des activités maritimes et terrestres correspondant aux besoins de l'industrie et des activités maritimes connexes.

L'orientation prise par ces nouvelles formations est en adéquation avec les domaines innovants à fort potentiel de développement en France, et notamment dans:

- la protection de l'environnement ;
- la production et le stockage d'énergie ;
- le développement des énergies marines renouvelables.

Ces nouvelles formations dispensées à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime concernent les secteurs de :

- La conception, l'exploitation, la maintenance et l'optimisation des navires « propres », tant au niveau de leur construction, de leur propulsion et production d'énergie, du stockage du combustible que des sous-systèmes du navire (parcours Eco Gestion du Navire);
- Le déploiement, l'exploitation et la maintenance des installations de production d'énergie « offshore » : secteurs « oil and gaz » et EMR (parcours Déploiement et Maintenance des systèmes Offshore).

*Pour plus d'information, consultez notre site web ou adressez-vous directement à l'école.*



www.supmaritime.fr  
Site de Nantes  
38 rue Gabriel Péri – BP 90303  
44103 Nantes Cedex  
[bef.nantes@supmaritime.fr](mailto:bef.nantes@supmaritime.fr)

Recrutement sous réserve de l'approbation du CA de l'établissement à l'ouverture de la L3 spécifique adaptée aux élèves de classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs.

**B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER**

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure

B-2 Frais de dossier

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
20 €	40 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Une note d'admissibilité est obtenue en prenant en compte l'ensemble des épreuves écrites affectées de leur coefficient.

Les listes d'admissibilité seront diffusées sur le serveur web : [www.supmaritime.fr](http://www.supmaritime.fr)

**D - ÉPREUVES ORALES** :

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites recevront un courrier les invitant à un entretien organisé par l'ENSM à Nantes. Cet entretien a pour objectif de mettre en avant leur personnalité et leurs motivations. L'entretien est réalisé pour partie (10 min) en anglais. L'épreuve aura lieu entre mi-juin et mi-juillet.

Pour l'admission, l'épreuve orale (entretien) a le même poids que l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité. Une note inférieure ou égale à 8 sur 20 à l'entretien est éliminatoire.

Les **Grands Admis** sont dispensés d'oraux.

**E - TIPE** : *pas d'épreuve commune de TIPE*

**F - ADMISSION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

## **A - INFORMATIONS GÉNÉRALES**

École interne du Collégium Lorraine-INP de l'Université de Lorraine, l'ENSTIB forme des ingénieurs spécialisés pour les industries du bois et des matériaux fibreux. Avec une solide formation générale et des enseignements spécifiques, l'ingénieur ENSTIB peut occuper des postes à responsabilité en production, bureau d'études, méthodes, recherche et développement, qualité, etc.

La formation ENSTIB se caractérise essentiellement par sa pluridisciplinarité, qui permet aux ingénieurs ENSTIB de s'intégrer sans difficulté dans tous les secteurs industriels de la filière bois et dans les industries des éco-matériaux. Une formation de fait généraliste et pluridisciplinaire centrée autour d'un matériau : le Bois. Les étudiants, accompagnés par les enseignants de manière individuelle pendant les 3 années, construisent leur projet professionnel (approche secteur d'activité / approche métier) en choisissant un parcours d'enseignement à la carte en troisième année et ont la possibilité d'effectuer des doubles diplômes dans d'autres écoles d'ingénieurs / universités en France et à l'étranger (AGROPARISTECH, Canada, Chili, Allemagne, Suisse, Suède, ...). L'année de césure est également envisageable.

Plus de 90 % des étudiants formés à l'ENSTIB travaillent dans les grands secteurs d'activité de l'industrie du bois. La durée moyenne de recherche d'un premier emploi est inférieure à 2 mois.

Pour plus de renseignements, consultez notre site web ou adressez-vous directement à l'école :



**École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois**

27, rue Philippe Seguin – BP 21042 - 88051 ÉPINAL cedex 9

Tél : 03 72 74 96 00 - Fax : 03 72 74 96 38

email : [enstib-concours@univ-lorraine.fr](mailto:enstib-concours@univ-lorraine.fr) - Web : <http://www.enstib.univ-lorraine.fr>

## **B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER**

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

## **C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C**

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

Les résultats de l'admissibilité (convocation à l'entretien ou élimination) sont publiés sur le site Web de l'ENSTIB. Les convocations à l'épreuve orale sont notifiées aux candidats par courrier électronique.

Les candidats admissibles sont convoqués à **l'entretien spécifique de l'ENSTIB** aux environs du 11 juin 2018.

## **D - ÉPREUVES ORALES**

**L'entretien d'admission** à l'ENSTIB se déroule à **ÉPINAL** (dans les locaux de l'école) entre le 19 et le 26 juin 2018, ou à **PARIS** entre le 19 et le 22 juin 2018 **AU CHOIX du candidat**. Le candidat aura la possibilité de choisir la date, l'heure de passage et le lieu de l'entretien.

Cet entretien a une durée de 20 minutes devant un jury composé d'enseignants et d'un industriel (ancien élève). Il s'agit d'un entretien de motivation, de personnalité et de culture générale.

Cet entretien est précédé d'une épreuve écrite d'une durée de 40 minutes comportant une synthèse de texte et un test en langue anglaise (de type TOEIC). La production écrite est un élément de notation de l'entretien et sert de point d'accrochage pour la discussion.

Pour l'admission, les coefficients sont répartis comme suit : 1/3 pour la moyenne des notes des épreuves écrites d'admissibilité, 1/3 pour l'entretien d'admission, 1/3 pour les épreuves écrites passées avant l'entretien d'admission (synthèse et anglais).

**E - TIPE : l'ENSTIB n'utilise pas les notes de l'épreuve commune de TIPE**

**F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.**

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis 1925, l'EPF forme des **ingénieur-e-s généralistes, innovants, responsables et de dimension internationale**. Nos **2000 étudiants (dont 36 % de filles)** suivent le même cursus pendant 3 ans sur l'un de nos campus à Sceaux, Troyes ou Montpellier, avant de **choisir, pour leur cycle Master, une Majeure parmi 7 proposées**. La **formation pluridisciplinaire** leur permet d'acquérir d'excellentes compétences scientifiques et techniques, et de développer une polyvalence et capacité d'adaptation, leur ouvrant ainsi les portes de **nombreux secteurs d'activités**. L'EPF dispose aujourd'hui d'un réseau de plus de **10 000 alumni** et de **800 entreprises partenaires**, vecteurs de réussite et d'intégration. Former des ingénieurs **citoyens et ouverts à l'international**, au travers d'une **pédagogie innovante**, est au cœur du projet EPF.

Spécialités et/ou mots clés : Les **7 Majeures** du cycle Master sont : **Aéronautique & Espace, Structure & Matériaux, Engineering & Management, Ingénierie & Numérique, Ingénierie & Santé, Energie & Environnement, Bâtiment & Eco-Cité**. Des parcours partiellement ou totalement en anglais sont proposés. Quelle que soit la Majeure choisie, des **parcours vers l'innovation, la création, l'entrepreneuriat et la recherche** sont offerts aux élèves.

L'**esprit d'engagement et d'ouverture des ingénieurs EPF** est développé par des projets, des stages (4 stages pour une durée totale de 12 mois sur les 5 ans de formation), **des expériences internationales** (1 semestre minimum en stage ou séjour d'études, 20% de double-diplômés), et des **activités associatives** intégrées à la pédagogie (44 associations).

**De nombreux accords de partenariats permettent de préparer des doubles diplômes en France ou à l'étranger**. A l'international, **des parcours d'excellence** sont proposés grâce à **152 partenaires universitaires** dans **47 pays** et **des doubles diplômes** : **Franco-Allemand** (Hochschule de Munich), **Franco-Canadien** (Chicoutimi et Sherbrooke au Québec), **Franco-Mexicain** (TEC de Monterrey), **Franco-Espagnol** (Bilbao), **Franco-Britannique** (Abertay University, Heriot Watt University, University of Dundee), **Franco-Américain** (Georgia Institute of Technology) –et **en Asie** (Inde, Taiwan, Indonésie, etc.) via le réseau n+i. **Un quart des jeunes diplômés démarrent leur carrière à l'étranger**.

L'EPF propose **20 places** aux élèves de la filière PT.

Campus de Sceaux  
3 bis rue Lakanal  
92330 SCEAUX

Campus de Troyes  
2, rue Fernand Sastre  
10010 TROYES

Campus de Montpellier  
21 boulevard Berthelot  
34000 MONTPELLIER



*Pour plus de renseignements, consultez le site [www.epf.fr](http://www.epf.fr) ou contactez :*  
Sophie Bringuez, chargée des admissions parallèles  
Tél. 01 41 13 01 89 / 51  
E-mail : [sophie.bringuez@epf.fr](mailto:sophie.bringuez@epf.fr)

**Journées portes ouvertes** : 16/12/2017, 3/02, 17/ 03 et 17/05/2018 à Sceaux – 3/02 et 17/03/2018 à Troyes - 27/01 et 10/03/2018 à Montpellier

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	35€

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure.*

## D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats admissibles sont invités dès la parution des résultats à choisir la date (**du 25 juin au 4 juillet 2018**) et le lieu de passage de leurs épreuves orales (**Sceaux, Troyes ou Montpellier**). Elles se déroulent sur une demi-journée, avec un entretien collectif qui permet d'évaluer leurs aptitudes scientifiques, la formalisation de leur raisonnement, et leur personnalité. Les candidats ayant particulièrement bien réussi les écrits seront exemptés des épreuves orales (grands admissibles).

**E - TIPE** : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

**F - ADMISSION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.*

## CONCOURS ESB

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESB forme des ingénieurs en sciences et technologies du matériau bois. Grâce à une approche scientifique et industrielle, les étudiants apprennent à donner de la valeur au bois par une utilisation innovante du matériau et par une approche raisonnée de sa gestion.

En 3<sup>ème</sup> année, plusieurs parcours sont possibles : cycle d'approfondissement à l'ESB (construction, logistique, approvisionnement, négoce, recherche), dans un établissement partenaire (Centrale Nantes, ESTP, AgroParitech, Univ. de Bordeaux, Audencia...), ou en double diplôme à l'international. La mobilité internationale est pleinement inscrite dans le cursus : semestres d'études dans une trentaine d'établissements partenaires, doubles diplômes, année de césure, 20% d'étudiants internationaux.

Entre recherche, gestion environnementale et innovations technologiques, le matériau bois offre de nombreux débouchés : construction, négoce et commerce international, production, approvisionnement, recherche... A leur sortie, les ingénieurs occupent des fonctions en bureaux d'études ou des méthodes, responsable de production, responsable de chantier, directeur industriel, chef de produit, responsable achat...

*Plus d'informations :*



#### **ESB – Ecole Supérieure du Bois**

Atlanpôle – BP 10605 - Rue Christian Pauc

44306 Nantes cedex 3

Tél. 02 40 18 12 12 - fax. 02 40 18 12 00

Web : [www.ecoledubois.fr](http://www.ecoledubois.fr) – [contact@ecoledubois.fr](mailto:contact@ecoledubois.fr)

**Journée portes ouvertes : samedi 3 février 2018**

### B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

### D - ÉPREUVE ORALE

Les candidats admissibles sont convoqués aux oraux de l'ESB (courrier et email) qui se déroulent sur ½ journée à Nantes, fin juin – début juillet. Les candidats choisissent leur date de passage directement sur l'extranet de l'ESB (instructions envoyées dans la convocation).

ÉPREUVES	COEFFICIENTS
Entretien de motivation	15
Epreuve d'innovation collective	5
Oral d'Anglais	5
<b>Total oral</b>	<b>25</b>
<b>Total admission</b>	<b>50</b>

Le programme détaillant les épreuves orales est envoyé aux admissibles en même temps que la convocation.

**E - TIPE** : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

**F - ADMISSION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.*

## CONCOURS ESFF

### A – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fondée à Paris en 1923, reconnue par l'Etat en 1925, l'École Supérieure de Fonderie et de Forge (ESFF) est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Sa vocation est de former les ingénieurs et les cadres supérieurs pour les industries de la transformation des matériaux métalliques, en particulier par fonderie et par forgeage. Pour atteindre ses objectifs, l'ESFF dispense un enseignement équilibré, fondé sur des connaissances scientifiques solides, indispensables à la compréhension de mécanismes physiques fondamentaux et à l'application intelligente de techniques modernes (CAO, modélisation, simulation numérique, etc.).

Elle est installée dans un cadre très agréable à Sèvres, au cœur d'un centre de recherche le CTIF, Centre Technique matériaux, fonderie et transformation des métaux.

**La formation est réalisée par la voie de l'apprentissage.** Des périodes de 1, 2 puis 3 mois sont mises en place en première année permettant de développer une découverte du monde de l'entreprise tout en coordonnant l'approche technique et technologique tant dans la formation théorique que dans l'application industrielle. Deux périodes de 3 mois école 3 mois entreprise sont maintenues pour la deuxième année. 4 périodes distinctes sont mises en place pour la troisième année : 2 mois à l'école puis 1 mois en entreprise, un retour à l'école pour 3 mois puis 5 mois consacré au projet de fin d'études.

Deux périodes à l'étranger sont prévues dans la formation : la première (en fin de première année) sous la forme d'une expérience professionnelle à l'étranger, la deuxième (en troisième année) sous la forme d'un stage linguistique avec passage du TOEIC sur place en fin de session.

**Les élèves de l'école sont rémunérés** selon les modalités définies par le code du travail. **L'ESFF fournit la société d'apprentissage aux élèves admis qui ne possèdent pas d'entreprise au moment de leur intégration. Des opportunités d'effectuer l'ensemble des périodes d'apprentissage à l'étranger (Chine, Serbie, Hongrie, Mexique).**

**Aucun droit de scolarité n'est perçu ni par l'école ni par une autre instance.**

L'école offre 9 places pour les candidats de la filière PT.

**La formation conduit au diplôme d'ingénieur de l'ESFF en convention avec L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM). L'ESFF est membre du réseau Arts et Métiers.**

*Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école :*

**ESFF – 44 avenue de la Division Leclerc – 92310 Sèvres**

Tél : 01 55 64 04 40 Fax : 01 55 64 04 45

E mail : [contact@esff.fr](mailto:contact@esff.fr)

Site web: <http://www.esff.fr>



### B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	20 €

### C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves sont choisies dans la Banque PT, *se reporter au tableau reprenant les matières et les coefficients (en partie C de ce livret, page 13).*

### D - ÉPREUVES ORALES

L'ESFF organise une seule épreuve orale d'admission (un entretien de motivation) dans les locaux de l'école entre mi-juin et mi-juillet. Plusieurs dates sont proposées aux candidats avant leur convocation définitive. Pour l'admission, cet entretien de motivation a le même poids que l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité.

**E - TIPE :** *l'ESFF n'utilise pas les notes de l'épreuve commune de TIPE.*

**F - ADMISSION :** *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

## **A – INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Fondée à Paris en **1958** et membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), l'ESIEA s'appuie sur un réseau de plus de **7 500 anciens élèves**. Reconnue EESPIG, elle délivre le même diplôme d'ingénieur habilité par la **CTI** pour ses 2 campus de **Paris et Laval**, qui regroupent aujourd'hui plus de 1.200 étudiants.

L'ESIEA forme des ingénieur.e.s généralistes en **Sciences et Technologies du Numérique**, adaptables à leur environnement technique et humain, ainsi qu'aux exigences de secteurs d'activité très diversifiés en France comme à l'international. La formation pluridisciplinaire, modulaire et par l'action, allie un haut niveau technico-scientifique avec des enseignements en formation humaine, management et recherche.

Les **projets** encadrés et en petits groupes, qu'ils soient scientifiques et techniques ou de formation humaine occupent une place privilégiée tout au long du cursus. L'école favorise les **pédagogies actives** et permet de personnaliser son parcours dès la 1<sup>ère</sup> année grâce aux dispositifs **Espoir Recherche et Innovation** (en lien avec nos chercheurs) ou **Espoir Entrepreneur** (pour développer son projet de création d'entreprise ou sa start-up).

Après une solide formation généraliste en **Informatique et Electronique**, les étudiants orientent leur parcours sur mesure, dès la 2<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur, entre les **Systèmes d'Information** (filière internationale ou classique) ou les **Systèmes Embarqués**. En 3<sup>ème</sup> année, de multiples possibilités de Majeures et Mineures techniques et managériales permettent de compléter son orientation ou d'approfondir une thématique : **Sécurité informatique, Intelligence artificielle, Big data et Data sciences, Réalité virtuelle et augmentée, Réseaux de communication, Cloud Computing, Systèmes embarqués, Architecture et ingénierie du logiciel**, Systèmes d'informations bancaires, Digital consulting, Smart cities & Energy, Objets connectés, Robotique, Management de la sécurité, Numérique et santé, Images numériques et multimédia, Ingénierie d'affaires, Entrepreneuriat, etc.

**Mission internationale intégrée au cursus et plusieurs accords pour préparer des doubles diplômes en France ou à l'étranger** : Arts et Métiers ParisTech (2 Masters en réalité virtuelle et innovation), CentraleSupélec (4 Masters en maths appliqués ou robotique), Grenoble École de Management (7 Mastères Spécialisés en Management ou Business intelligence), Skema Business School (3 Mastères Spécialisés en Marketing ou Achat), Université Paris Dauphine, plus de 30 partenaires **Erasmus +** (Allemagne, Croatie, Espagne, Italie, Pays Bas, Finlande, Irlande, UK, etc.) et 50 Masters hors Europe (Australie, Argentine, Brésil, Nouvelle Zélande, USA, Canada, Japon, Viêt Nam, Chine, Corée, Thaïlande).

96% des étudiants trouvent leur premier emploi en CDI avant leur sortie de l'école.  
Le salaire moyen à l'embauche s'élève à 39 K€ bruts annuels (promotion 2017).

**L'ESIEA propose 20 places aux élèves de la filière PT. Le candidat peut choisir d'intégrer le campus de son choix (Laval ou Paris).** Pour obtenir une brochure ou tout renseignement utile, merci de vous adresser à :



**ESIEA Paris/Laval - Service Admissions**

74 bis Avenue Maurice Thorez - 94200 Ivry-sur-Seine M° Pierre et Marie Curie (L7)

01 43 90 21 16 - [admissions@esiea.fr](mailto:admissions@esiea.fr) - [www.esiea.fr](http://www.esiea.fr)

## **B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER**

**B -1&2** *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	25 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure*

## **D - ÉPREUVES ORALES**

Les **Grands Admis** sont dispensés d'oraux. Les **Admissibles** devront choisir leur date de passage à Paris ou Laval **entre mi-juin 2018 et mi-juillet 2018**. Le détail des oraux incluant un **entretien individuel de motivation** et une **épreuve en équipe** vous sera communiqué ultérieurement. Des **bourses au Mérite** et des **bourses d'Excellence ESIEA** seront délivrées aux Grands Admis et aux meilleurs admissibles (sur classement et critères sociaux).

**E - TIPE** : *pas de prise en compte de l'épreuve de TIPE*



## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIEE-Amiens, membre du Réseau ESIEE, est habilitée par la CTI et est membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

Formation généraliste en Energie et Environnement, Systèmes de production et Usine connectée, Energétique et Bâtiments intelligents, Réseaux Informatiques et Objets connectés.

La formation repose largement sur un Apprentissage par Projets où l'esprit d'initiative et la culture du travail en équipe sont valorisés. Avec des partenaires universitaires dans 35 pays, la formation a une large dimension internationale. 5 accords de doubles diplômes permettent aux étudiants d'effectuer leur dernière année d'études à l'étranger. Le choix des stages en entreprise professionnalise la formation et permet à près de 90% des Ingénieurs d'avoir un emploi dans les 4 mois après le diplôme.

**L'ESIEE-Amiens propose 10 places aux élèves de la filière PT.**

Pour obtenir une documentation détaillée de l'école ou tout renseignement utile, les candidats peuvent s'adresser à :



**ESIEE-Amiens**  
**Perrine Mullier - Service des Admissions**  
14 quai de la Somme – BP 10100 – 80082 Amiens cedex 2  
Tél. 03.22.66.20.51 - mullier@esiee.fr - www.esiee-amiens.fr

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	20 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES :** *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

## D - ÉPREUVES ORALES

Un entretien scientifique de 30 minutes (coefficient 8) permet d'évaluer les qualités d'expression orale, la compréhension d'un texte tiré au sort, la façon d'étayer une argumentation, l'ouverture d'esprit, la motivation du candidat et la pertinence de son projet professionnel. Une note inférieure ou égale à 8 sur 20 à l'entretien est éliminatoire.

Les entretiens se déroulent dans les locaux de l'ESIEE-Amiens du 25 juin au 4 juillet 2018.

Chaque candidat admissible pourra choisir sa date de passage sur [www.esiee-amiens.fr](http://www.esiee-amiens.fr) ou 03 22 66 20 21.

**E - TIPE :** *pas d'épreuve commune de TIPE*

**F - ADMISSION :** *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

### Informations spécifiques :

**Une bonification de 15 points est accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles.**

**A - INFORMATIONS GÉNÉRALES**



**ESIEE Paris**  
 Cité Descartes–BP 99–Boulevard Blaise Pascal – 93162 NOISY LE GRAND Cedex  
 Tél. : 0145926507 - Site web : [www.esiee.fr](http://www.esiee.fr) – E-mail : [admissions@esiee.fr](mailto:admissions@esiee.fr)

Créée en 1904, ESIEE Paris est une grande école d'ingénieurs qui forme des ingénieurs généralistes dans les domaines des technologies du numérique et du Management de la technologie.

Ecole d'ingénieurs de la CCI Paris Ile-de-France, ESIEE Paris a toujours eu un lien naturel avec les entreprises. 25% des enseignements en cycle ingénieur sont assurés par des professionnels et 650 entreprises accueillent les stagiaires et jeunes diplômés ESIEE. L'école s'appuie sur un réseau de **10 000 anciens élèves**. Le taux d'insertion des jeunes diplômés, promotion 2015, est de 94% et le salaire moyen brut annuel est de 40 536 €.

Située à 15 minutes de Paris, l'école est au cœur du Campus Descartes dans un vaste bâtiment à l'architecture futuriste. Elle offre des équipements de pointe (plateformes technologiques, Fablab', équipements sportifs) qui permettent d'étudier dans un cadre particulièrement privilégié.

La dimension internationale : L'expérience à l'international de 3 mois minimum est obligatoire. ESIEE Paris s'appuie sur **112 accords** (Etats-Unis, Canada, en Europe, en Asie, en Amérique du sud...) avec **90 universités partenaires** et propose **10 doubles diplômes**. ESIEE Paris propose également un large choix de LV2 et offre la possibilité de suivre sur les 2 dernières années du cycle ingénieur, 2 filières dispensées en langue anglaise.

**Spécialités et/ou mots clés** :

ESIEE Paris offre un large choix d'enseignement réparti en **12 filières de spécialisation dont 4 proposées en apprentissage (Noisy le Grand et Cergy)** dans les domaines :

- Informatique – Data – Réseaux – Sécurité – Internet des objets,
- Systèmes d'information,
- Systèmes embarqués – Objets connectés,
- Systèmes électroniques,
- Génie industriel,
- Biotechnologies et e-santé,
- Energies renouvelables et efficacité énergétique

Les étudiants peuvent personnaliser 40% de leur parcours en fonction de leur projet professionnel et ainsi affiner leur profil métiers :

- Ingénieur Etudes et Développement,
- Ingénieur Recherche et Innovation,
- Ingénieur Manager,
- Entrepreneur

**B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER**

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	25 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

**D - ÉPREUVES ORALES**

L'entretien de motivation se déroule dans les locaux d'ESIEE Paris du mercredi 20 juin au vendredi 6 juillet inclus (sauf samedi et dimanche). Une note inférieure à 10 sur 20 à l'entretien est éliminatoire.

**E - TIPE** : *pas d'épreuve commune de TIPE*

**F - ADMISSION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

**Informations spécifiques** : Une bonification de 15 points est accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles.

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESIGELEC propose une formation **d'ingénieur généraliste**, dans les domaines des **Systèmes intelligents et connectés**. Elle est implantée à Rouen, à **1h 30 de Paris**, dans des bâtiments ultra modernes. Créée en 1901, elle a formé plus de 10 000 diplômés et ses promotions sont environ de 450 étudiants dont **100 suivent leur cursus par l'apprentissage**. L'étudiant de l'ESIGELEC constitue son projet professionnel au travers de différents choix :

- **15 dominantes bilingues anglais-français :**
  - Architecture et sécurité des réseaux
  - **Big Data** pour la transformation numérique
  - Ingénierie des services du numérique
  - Ingénieur d'affaires informatique et réseaux
  - Ingénieur **finance**
  - Mécatronique et génie électrique
  - Ingénierie des systèmes embarqués **objets communicants**
  - Ingénierie des systèmes embarqués **véhicules autonomes**
  - Ingénierie des systèmes médicaux
  - Automatique et **robotique** industrielle
  - Energie **développement durable**
  - Ingénieur d'affaires distribution d'énergie et signaux
  - Génie électrique et transport
  - Electronique des **systèmes pour l'automobile et l'aéronautique**
  - Ingénierie Télécom
- **une immersion en entreprises** : 9 mois de stages, en France et à l'étranger (ou 1,5 an en apprentissage)
- **de 3 mois à plus d'un an à l'étranger** : : stages, semestre en 2<sup>e</sup> année (au choix Irlande, Canada, Inde, Chine) ou année dans une des 80 universités partenaires dans 42 pays,
- **28 possibilités de doubles diplômes** : 22 Masters à l'étranger aux Etats-Unis (7), Canada (5), Chine, Royaume Uni (6), Finlande, Irlande, Allemagne, 3 Masters de Recherche, 3 diplômes Grande école : Neoma Business School, Audencia Business School ou Télécom Management

La **pédagogie par projets**, l'expérience encouragée de la vie associative (plus de **30 clubs**), la multiculturalité (30% d'étudiants internationaux) préparent à une vie professionnelle trépidante et internationale.

96% de la promotion 2017 a trouvé un poste d'ingénieur en moins de 4 mois, au salaire moyen de 39 000 €.

L'ESIGELEC a obtenu le **Label EESPIG** (Etablissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général) par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Habilitée par la CTI, membre de la Conférence des Grandes Ecoles et de l'UGEI (Union des Grandes Ecoles Indépendantes), l'ESIGELEC est établissement affilié à l'**Institut Mines Télécom**.

**L'ESIGELEC propose 30 places aux élèves de la filière PT.**

*Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'École aux coordonnées suivantes :*



Technopôle du Madrillet - Avenue Galilée BP10024  
76801 Saint Etienne du Rouvray Cedex  
Tél : 02.32.91.58.58  
[www.esigelec.fr](http://www.esigelec.fr)    [recrutement@esigelec.fr](mailto:recrutement@esigelec.fr)

**Journées Portes Ouvertes : 2 décembre 2017, 10 février 2018, 10 mars 2018, 10h à 17h.**

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	20 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

**D - ÉPREUVES ORALES** : L'entretien constitue l'épreuve orale ; il a pour coefficient 15.

L'entretien de 30 minutes permet d'évaluer les qualités d'expression orale, la motivation et le projet professionnel du candidat. Les entretiens se déroulent au choix dans les locaux de l'ESIGELEC à Rouen, ou dans le centre de Paris, du **23 juin au 7 juillet 2018**. Chaque candidat admissible pourra choisir sa date de passage en ligne.

**E - TIPE** : *pas d'épreuve commune de TIPE*

**F - RÉSULTATS ET ADMISSION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Le Jury de l'ESIGELEC établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats.

Les résultats d'admissibilité et le classement seront affichés à l'ESIGELEC et disponibles par téléphone.

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESILV, école d'ingénieurs **généraliste** propose une formation axée sur les **technologies numériques**. Enseignement en petits groupes, travail en équipe, pédagogie par projet, sport intégré dans le cursus, stages, expériences internationales contribuent au développement et à la réussite de chaque étudiant. Au sein du **Pôle Universitaire Léonard de Vinci**, l'ESILV travaille en synergie sur un même campus avec une école de management (l'EMLV) et une école des métiers du web-design (l'IIM) : cours et projets en commun, doubles diplômes. 20% du cursus de l'ESILV est réalisé en transversal avec l'EMLV et l'IIM.

Sur un véritable « **campus à l'américaine** » à **Paris la Défense**, à proximité immédiate de très nombreuses grandes entreprises internationales, elle offre un environnement de travail exceptionnel :

- Laboratoires de pointe, **FabLab**, Incubateur de start-up, Learning Center avec plus de 40 000 ouvrages (papier et e-books) et bases de données, espaces de coworking, **Salle de marché Bloomberg**.
- **5 salles de sport** - Espaces de détente - 3 lieux de restauration - Vie associative très active avec les élèves managers et designers des autres établissements du campus (EMLV & IIM) – 45 associations

**Spécialités et/ou mots clés :**

- **Mécanique numérique & modélisation : Aéronautique – Automobile – Robotique – Matériaux – Systèmes complexes - Simulation numérique – Etude et conception mécanique – Véhicules autonomes**
- **Informatique, Big Data & Objets connectés – Cloud - Applications mobiles – Systèmes d'information – Intelligence artificielle – Systèmes embarqués – Cybersécurité – Blockchain – Machine Learning**
- **Nouvelles Énergies : Transition énergétique – Smart Grids – Energie embarquée – Energies renouvelables – Villes intelligentes – Green IT – Eco mobilité – Efficacité énergétique – Smart Cities**
- **Ingénierie financière : Marchés financiers – Finance d'entreprise – Finance quantitative – Risk management – FinTech – AssurTech – Double diplôme avec l'ISUP-UPMC (Ingénieur-Actuaire)**
- **Parcours Entreprendre en 3<sup>ème</sup> année commun avec l'EMLV – Statut étudiant-entrepreneur**
- **Parcours Recherche en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années – Double diplôme Master recherche**
- **Filière Ingénieur-Manager (Double Diplôme avec l'EMLV – Grade de Master) en 3 ans**

**Diplôme** de spécialisation avec **Centrale-Supelec** en 3<sup>ème</sup> année (Aéronautique, Data Science, Energie, etc.)

Un semestre obligatoire à **l'international (en échange académique ou en stage en entreprise) – 14 doubles diplômes à l'international** dans 9 pays sur 4 continents. **105** universités étrangères partenaires dans **40 pays**.

Expériences en entreprise composées de 3 stages d'une durée cumulée de 14 mois.

**Filière en apprentissage - Bourses internes** - Réduction des frais de scolarité pour les boursiers – Prêts à taux préférentiels avec nos banques partenaires.

Le salaire moyen à l'embauche des diplômés de la promotion 2016 s'élève à 43,9 K€ bruts annuels.

**L'ESILV propose 27 places aux élèves de la filière PT.**

Pour obtenir une documentation détaillée de l'école ou plus d'informations, les candidats peuvent s'adresser à :



**ÉCOLE D'INGÉNIEURS**  
PARIS-LA DÉFENSE

**ESILV**

Pôle Universitaire Léonard de Vinci  
92916 Paris La Défense Cedex

Tél : 01 41 16 70 98 - [www.esilv.fr](http://www.esilv.fr) - e-mail : [admissions@devinci.fr](mailto:admissions@devinci.fr)

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	25 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES :** *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

**D - ÉPREUVES ORALES (Coefficient 10) :** L'entretien individuel a pour objectif d'évaluer les candidats sur des critères de personnalité, de motivation et d'intérêt pour les sciences, les technologies et l'innovation. Les candidats sont invités dès leur admissibilité à choisir la date de passage de leur épreuve orale.

**E - TIPE :** *pas d'épreuve commune de TIPE*

**F - ADMISSION :** *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Toute note inférieure ou égale à 5/20 peut être éliminatoire et entraîne une délibération du jury.

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Les diplômés de l'ESITC Caen sont très prisés par les entreprises.** En 2017 100% des diplômés étaient en poste 2 mois après la remise de leur diplôme. 98% d'eux avaient trouvé un emploi avant même l'obtention de leur diplôme. 32% des diplômés étaient des femmes et 21% des jeunes ingénieurs déclaraient travailler à l'internationale. Les postes occupés sont divers : ingénieur travaux, bureau d'études, méthodes ou projet, ingénieur d'affaires, chef de projets, direction d'agence ou d'entreprise, expertise, contrôle, maîtrise d'œuvre...

**L'ESITC Caen forme des ingénieurs génie civil de haut niveau pour le secteur du bâtiment et des travaux publics, en France et à l'international.**

La forte culture d'entreprise, qui est au cœur de la formation, donne au futur ingénieur une véritable dimension de manager. Cette formation exigeante et complète assure une très bonne intégration professionnelle.

- Plus de 12 mois cumulés de stages en entreprises, des projets « grandeur nature »
- Des parcours personnalisés grâce aux spécialisations/options et double diplôme Ingénieur-Manager.
- Un parcours à l'international d'au minimum 3 mois à travers les stages, le Master in European Construction (dont l'ESITC Caen est le représentant pour la France), un semestre à l'international, doubles diplômes et/ou les workshops internationaux...
- Des enseignements orientés « construction durable » grâce au support des travaux du laboratoire de recherche (éco-matériaux, énergie et environnement, infrastructures marines, géotechnique environnementale).
- Un cursus intégrant dès la première année une formation à la maquette numérique, pour répondre au besoin des entreprises en matière de BIM (Building Information Modelling ou Bâtiment et informations modélisés).

Possibilité de suivre le cursus sous statut d'apprenti (se rapprocher du service concours pour plus d'informations).

Possibilité de bourses d'Etat et/ou bourses de l'école (1 élève sur 3 bénéficie d'une aide financière).

Spécialités et/ou mots clés :

Ouvrages d'Art, Ouvrages Maritimes, Routes, Réseaux, Bâtiments, ingénierie de projet, Conception de structures, Maquette numérique (BIM), Entrepreneuriat et innovation...

**Statut / label :** EESPIG, reconnu par l'État, CGE, AUF, diplôme CTI, label EURACE.



**En savoir plus sur notre école : [www.esitc-caen.fr](http://www.esitc-caen.fr)**  
 ESITC Caen, 1 RUE PIERRE ET MARIE CURIE, 14 610 EPRON  
 ☒ concours@esitc-caen.fr - ☎ 02 31 46 23 07

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
20 €	46 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ :** *se reporter au tableau des coefficients en partie C.*

Le jury fixe la barre d'admissibilité et une note éliminatoire pour chaque épreuve ou groupe d'épreuves. 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites sont accordés aux 3/2.

## D - ÉPREUVES SPECIFIQUES

Pour permettre au candidat d'exprimer sa motivation, 50% de la note d'admission résulte de l'entretien individuel (les modalités de prise de rendez-vous sont transmises dans le mail d'admissibilité). Le jury peut fixer une note éliminatoire pour chaque épreuve ou groupe d'épreuves.

**E - ADMISSION :** *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

**Les candidats sont classés par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :**

- La note d'écrit formée du total des points obtenus pour l'admissibilité (coef. 20).
- La note obtenue à l'entretien de motivation (coef. 20).

Le Jury détermine la liste de classement des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel du concours PT.

## CONCOURS ESTACA – Paris-Saclay/Laval

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ecole des nouvelles mobilités et des transports, l'ESTACA forme des ingénieurs pour les secteurs **Automobile, Aéronautique, Spatial** et **Ferroviaire**. Créée en 1925, l'ESTACA fait aujourd'hui partie du groupe ISAE (SupAéro, Ensica, Ensma, Ecole de l'air).

L'ESTACA réunit actuellement 2 068 étudiants sur 2 campus : Paris-Saclay et Laval.

La formation est ancrée au cœur de l'innovation industrielle pour répondre aux défis des transports de demain : respect de l'environnement, maîtrise de la consommation énergétique, sécurité et fiabilité des véhicules. Elle valorise la passion, l'engagement, le pragmatisme et l'ouverture sur le monde. L'intégration récente de l'ESTACA au groupe ISAE permet des passerelles en fin de cursus vers des écoles du groupe.

Depuis la rentrée 2015, le campus parisien de l'ESTACA a déménagé à Saint-Quentin-en-Yvelines. L'ESTACA poursuit son développement : avec un nouveau bâtiment adapté à sa pédagogie et à ses ambitions, sur le territoire Paris-Saclay l'ESTACA s'est rapprochée de ses partenaires industriels et académiques.

**Expérience internationale** obligatoire, en entreprise ou en partenariat avec plus de 30 établissements étrangers.

**Expérience professionnelle** au travers d'au moins 2 stages, d'une durée totale de 40 semaines minimum.

**Vie associative** riche et vivante avec plus de 25 associations étudiantes.

L'ESTACA propose 20 places aux élèves de la filière PT :

- 14 à Paris-Saclay (3 pour la filière Aéronautique et Spatial, 9 en Automobile ou Ferroviaire)
- 6 à Laval (2 en filière Aéronautique et 2 en filière Automobile)

*Pour obtenir une documentation détaillée de l'école ou tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à :*



#### ESTACA

12 rue Paul Delouvrier – RD 10 – 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Rue Georges Charpak – 53061 LAVAL

Tél : 01.75.64.50.41

www.estaca.fr – e-mail : candidatures@estaca.fr

### B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	40 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure.*

### D - ÉPREUVES ORALES (coefficient 10)

L'épreuve orale consiste en un entretien permettant d'évaluer la personnalité et les motivations des candidats. Dès leur admissibilité, les candidats doivent choisir une date de passage et un site (Paris-Saclay ou Laval).

**E - TIPE** : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

**F - ADMISSION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.*

## CONCOURS ESTIA

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées, établissement d'enseignement supérieur consulaire, est située dans un environnement privilégié sur la Technopole du Pays Basque, (Biarritz).

Elle propose 35 places aux élèves de la filière PT. L'ingénieur ESTIA est un généraliste international ; il reçoit une formation systémique, associant sciences, management et langues, qui le prépare à innover. L'éventail technologique lui-même est très ouvert : mécanique, électronique, génie électrique, énergies, systèmes embarqués et robotique. Les enseignements sont dispensés en français, anglais et espagnol pour garantir une réelle aptitude à exercer ses responsabilités sans frontière, dans tous les secteurs d'activité : aéronautique, automobile, énergie, industries du sport et de la santé, consulting.

2<sup>ème</sup> diplôme pour tous : Master of Science britannique ou bien Master de la Universidad del Pais Vasco o de Eskola Politeknikoa-Mondragon Unibersitatea (Espagne).

Parcours possible par l'apprentissage, pour tous.

*Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes:*



ESTIA – Technopole Izarbel  
64210 BIDART

Tél : 05 59 43 84 00 – Fax : 05 59 43 84 01

email : m.rouet@estia.fr Internet : <http://www.estia.fr>

### B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossiers :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : Se reporter au tableau concernant les coefficients des épreuves.

#### Épreuves d'admission :

Elles sont au nombre de trois : tests psychotechniques, entretien avec un jury et anglais. Ces épreuves sont spécifiques à l'ESTIA.

Matière	Tests psychotechniques	Entretien avec un jury	Anglais	Total
Coefficient	6	8	6	20

**Tests psychotechniques** : Les différentes épreuves ont pour objectif d'apprécier votre personnalité. Elles se décomposent en 2 épreuves de 20 mn et 45 mn sous la forme de questionnaires écrits.

**L'entretien** : L'épreuve d'une durée de 20 mn a pour objectif d'apprécier les qualités d'expression du candidat, sa curiosité et son esprit critique, la cohérence de son argumentation et de ses motivations. Le candidat se présente, expose ses expériences et ses projets, et répond à des questions ayant trait à l'actualité et à son avenir professionnel.

**Langue** : l'épreuve, d'une durée de 45 mn, consiste en un questionnaire à choix multiples d'une part, et à une compréhension de textes, par réponse à des questions d'autre part.

Deux centres d'oraux sont proposés, au choix : un à l'École à Bidart, l'autre à Paris.

**E - TIPE** : pas d'épreuve commune de TIPE

**F - ADMISSION** : la procédure d'intégration est indiquée en partie E "**des conditions générales**"

Le jury de l'ESTIA établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier aux candidats.

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement d'enseignement supérieur privé, dont les missions d'intérêt général sont reconnues par l'État depuis 1921, l'ESTP Paris forme en 3 ans des ingénieurs (dont le titre est habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur depuis 1934) dans les 5 spécialités suivantes: **Bâtiment (B)**, **Génie Mécanique et Électrique – Efficacité Énergétique (GME)**, **Topographie (T)**, **Travaux Publics (TP)**, sous statut d'étudiant, et **Génie Énergétique de la Construction Durable (GECD)**, sous statut d'apprenti.

Depuis la création de l'école en 1891, plus de 40 000 diplômés nous ont fait confiance, et choisissent aujourd'hui de rejoindre les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'immobilier, de l'ingénierie, des transports, de l'énergie, de l'aménagement urbain, de l'architecture, de l'audit et du conseil ou les cabinets de géomètres experts.

En établissant votre liste de 5 vœux, vous pouvez postuler aux 4 spécialités suivantes : GME, T, TP, B campus Parisien, B campus de Troyes.

Grâce à son enseignement généraliste **ouvert au monde de l'entreprise, à l'international et à la recherche**, ses diplômés s'orientent avec succès vers la construction, l'aménagement ou l'immobilier mais rejoignent aussi l'industrie, le conseil, l'audit, la finance, ...

**Le choix des spécialités ne détermine que marginalement le métier que vous exercerez car tout dépend de votre projet professionnel, des nombreuses options innovantes de 3<sup>ème</sup> année qui vous sont proposées inter spécialités et de votre choix éventuel d'un double cursus.**

L'ESTP Paris propose de nombreuses possibilités d'échange ou de doubles diplômes avec des universités et écoles Françaises ou étrangères. L'école dispose de 80 partenariats à l'étranger dans 35 pays, parmi les universités les plus prestigieuses (Berkeley, MIT, Imperial College, Shanghai, KTH, Dresde...) et donne la possibilité d'une mobilité à l'étranger de plusieurs semestres. Tout élève doit effectuer une mobilité d'au moins 3 mois cumulées à l'étranger durant sa formation d'ingénieur.

L'école bénéficie aussi de nombreux partenariats et doubles diplômes en France (Double diplôme intégré ingénieur architecte (en 5 ans avec l'Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Paris La Villette ou l'Ecole Spéciale d'Architecte) / Double diplôme ESTP-ARTS ET MÉTIERS / Double diplôme ESTP-Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs (IFP School) / Double diplôme ESTP-Sciences Po / Double diplôme ESTP-EDHEC, Double diplôme ESTP-ESCP Europe, Double diplôme ESTP-ESC Troyes / Mastère spécialisé HEC Entrepreneurs / Double diplôme ESTP-ESSEC / Masters Recherche (Arts et Métiers ParisTech, Ecole des Ponts ParisTech).

La scolarité est ponctuée par des périodes d'immersion en entreprise. En effet, deux stages obligatoires sont à réaliser au cours du cursus et un travail de fin d'études en entreprise de six mois minimum. Indemnités moyennes de stage : 2700€ en 2ème année (sur 3 mois), et 7000 euros en 3ème année (sur 6 mois).

### Faits marquants 2017 :

- **97% ont trouvé un emploi moins de 4 mois après la sortie de l'école**
- Salaire moyen à l'embauche déclaré : 40K€ bruts primes incluses
- Jusqu'à 50 % de réduction sur les frais de scolarité pour les boursiers du CROUS en 1<sup>ère</sup> année
- **30 % de jeunes filles présentes, en moyenne, selon les spécialités**
- **Un accueil personnalisé pour les élèves en situation de handicap**

Les renseignements concernant les études et la vie à l'école peuvent être obtenus auprès de l'ESTP ou sur notre site web. Une plaquette de l'ESTP Paris sera envoyée à tous les candidats courant avril et un dossier d'information sur l'école sera adressé à l'ensemble des candidats admissibles fin juin.



ESTP Paris - 28, avenue du Président Wilson – 94234 CACHAN Cedex

☎ 01 49 08 24 82 • 📠 01 49 08 59 40 • site web : [www.estp.fr](http://www.estp.fr)

<https://www.facebook.com/estpparis>

<https://twitter.com/estpparis>

**31 places offertes sur le campus parisien :** Travaux Publics = 10, Bâtiment = 9, Génie Mécanique et Électrique = 5, Topographie = 7

**6 places offertes sur le campus de Troyes :** Bâtiment = 6

## B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier : étudiant boursier = 15 € étudiant non boursier = 70 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES :** se reporter au tableau des coefficients en partie C. Aucune bonification n'est accordée.

**D - ÉPREUVES ORALES :** pas d'autre épreuve orale que le TIPE. (coefficient 4, les candidats absents à l'épreuve de TIPE ne seront pas classés par le Jury d'admission).

**E - ADMISSION :** la procédure d'intégration est indiquée en partie E



## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Grenoble INP - Génie industriel est une école du groupe Grenoble INP.

Appuyée sur les valeurs d'engagement, d'équipe, d'audace et d'exigence, l'école ambitionne de former des ingénieures et ingénieurs en conception et en organisation industrielle ; pour une entreprise performante, compétitive et durable. Pour ce faire, l'école offre une formation pluridisciplinaire, où se côtoient l'apprentissage des sciences et des technologies de l'ingénieur, les sciences sociales et de management, la modélisation avancée, les projets collectifs et les réalisations pratiques.

Dans notre école, enseignants et élèves se situent au plus près des recherches scientifiques et technologiques, mais aussi au plus près des meilleures pratiques des entreprises. Grâce à nos laboratoires de recherche, à nos plateformes technologiques, à notre Club des industriels, à notre réseau international Cluster, les élèves se situent au cœur de la conception des produits, des technologies et de l'usine de demain.

Pendant leurs études, tous de nos élèves font un stage ou une partie de leurs études à l'international. L'école offre de nombreux doubles diplômes dans le monde.

Sortis de notre école, après un premier poste souvent en réalisation de haute technologie, nos ingénieures et ingénieurs font des brillantes carrières en conception et organisation industrielle dans tous les secteurs d'activité. Ils se retrouvent en majorité dans des grandes entreprises multinationales. Au-delà de leur diversité, leur métier est toujours l'innovation, la dynamique industrielle vers une meilleure performance au service de l'homme et de la société.

**Nombre de places offertes : 8**

## B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
20€	72 €

## C - ÉPREUVES

L'école fait partie du groupe Grenoble INP. Les coefficients d'écrit pour l'admissibilité à Grenoble INP – Génie industriel sont ceux des Concours Communs Polytechniques (se reporter au tableau 7.4 de la partie C - page 12 et 13-).

**Résultats :** Le jury de concours fixe la barre d'admissibilité aux épreuves orales.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant une note supérieure ou égale à la barre d'admissibilité fixée par le jury. Les résultats d'admissibilité sont publiés sur Internet : <http://genie-industriel.grenoble-inp.fr>

## D - ÉPREUVES ORALES

**Convocation :** Chaque candidat sera convoqué individuellement par l'école.

**Epreuve :** L'épreuve orale est organisée sous la seule responsabilité de l'école.

L'épreuve orale se déroulera de mi-juin à mi-juillet 2018, à Paris ou à Grenoble. L'épreuve se déroule sous forme d'une demi-journée intégrant une phase de découverte du génie industriel et une phase d'orientation et de sélection. Elle est composée d'exercices individuels et collectifs et d'entretiens. Le candidat aura notamment à se présenter devant un jury pour exprimer et démontrer ses motivations, ses expériences et ses compétences. L'épreuve pourra intégrer l'exploitation d'un document en anglais dont la restitution se fera en français. L'évaluation se fait sur la base de 9 critères validés par l'école et ses partenaires industriels comme prérequis pour le génie industriel. Le jury est composé d'industriels, souvent anciens élèves et d'enseignants de l'école.

**E - TIPE :** *Pas d'épreuve d'évaluation des TIPE.*

**F - ADMISSION :** *La procédure d'intégration est indiquée en partie E des conditions générales.*

Le jury du concours arrête la liste des classés en fonction de la note obtenue à l'oral.

Les résultats sont publiés sur Internet : <http://genie-industriel.grenoble-inp.fr>

**Pour en savoir plus visitez notre site :** <http://genie-industriel.grenoble-inp.fr>

**CONCOURS SIGMA Clermont (ex IFMA)  
Option mécanique**

**A - INFORMATIONS GÉNÉRALES**

SIGMA Clermont est une nouvelle école (création au 1<sup>er</sup> janvier 2016) qui regroupe l'Institut Français de Mécanique Avancée et l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand. Les formations d'ingénieurs existantes dans ces écoles sont maintenues, sans changement majeur dans le contenu et le recrutement.

Après une 1<sup>ère</sup> année de formation dans le domaine de la mécanique et des sciences de l'ingénieur, la formation est articulée autour de 3 pôles de formation en 2<sup>ème</sup> année (Systèmes Industriels et Logistiques, Structures et Mécaniques des Matériaux, Machines, Mécanismes et Systèmes), puis spécialisée en 7 orientations métiers en 3<sup>ème</sup> année :

- Conception des structures et fiabilité
- Caractérisation et utilisation des matériaux
- Procédés de fabrication et industrialisation
- Systèmes mécaniques innovants
- Commandes de mécanismes complexes
- Conception et conduite de systèmes industriels et logistiques
- Organisation et pilotage de la production

Durant les 3 années de formation, un enseignement commun autour de l'International, de la Communication, de la Société et de l'Entreprise est dispensé. Il représente plus d'un quart des enseignements.



**SIGMA Clermont – Service Concours**

Campus de CLERMONT FERRAND/ Les Cézeaux – CS 20265  
63175 AUBIERE CEDEX

Tél. : 04 73 28 80 76 Fax : 04 73 28 80 70

e-mail : concours@ifma.fr Site internet : www.sigma-clermont.fr ou www.ifma.fr

**B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER**

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
23 €	69 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C**

Pas de bonification particulière.

**D - ÉPREUVES ORALES : SIGMA Clermont organise des épreuves d'admission spécifiques.**

**Convocation**

Ne peuvent être convoqué(e)s à ces épreuves que les candidat(e)s qui sont admissibles à SIGMA Clermont (la barre est fixée par SIGMA Clermont).

Pour un(e) candidat(e), l'ensemble des épreuves est étalé sur une seule journée qui commence à 7h15, soit à Clermont-Ferrand, soit à Paris au choix du candidat dans la mesure des places disponibles.

**Nature des épreuves d'admission - Durée – Coefficient**

Les épreuves d'admission sont les suivantes :

	<u>Durée</u>	<u>Coefficient</u>
Évaluation du dossier		25 %
Test psychotechnique	30 min	15 %
Anglais (oral)	20 min	20 %
Entretien	35 min	40 %
2 <sup>ème</sup> Langue Étrangère (oral)*	20 min	

\* Épreuve de bonification facultative vivement conseillée, au choix : allemand, espagnol ou italien. L'italien ne se passe qu'au centre de Clermont-Ferrand.

**E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE**

**F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E**

## CONCOURS INP-ENIT

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (INP-ENIT) est **une école publique**. Son projet pédagogique est de **former des ingénieurs généralistes, en génie mécanique et génie industriel**, de forte culture et ouverture. Ils sont capables de concevoir, de mettre en œuvre et de conduire les systèmes industriels complexes et les équipements de production, dans le respect de l'environnement et de la sécurité. L'apprentissage de compétences métiers est accompagné de l'acquisition de qualités de savoir être, savoir agir et interagir, savoir manager et, surtout, savoir évoluer. Ces croisements concourent à former non seulement un ingénieur généraliste et polyvalent mais surtout un ingénieur flexible, adaptable et ouvert à l'international.

Ce diplôme d'Ingénieur Généraliste permet de travailler dans des secteurs d'activité très variés : l'aéronautique, automobile, ferroviaire, BTP, Energie, Société de conseil, Recherche, Métallurgie...

La formation est répartie en 6 semestres. Parallèlement à un enseignement théorique, scientifique et technique, l'élève ingénieur reçoit un enseignement pratique : stages, travaux pratiques et pédagogie par projet (environ 60% de la formation). En adéquation avec le milieu industriel (2 stages de 5 à 6 mois chacun), elle est également irriguée par la recherche par le biais de 52 enseignants-chercheurs. Par ailleurs, des TP sont proposés aux élèves sur des équipements mixtes recherche-pédagogie.

A partir du semestre 7, l'étudiant choisit entre 5 options : Génie Mécanique (GM), Génie Industriel (GI), Bâtiment et Travaux Publics (BTP), Conception des Systèmes Intégrés (CSI), Génie des Matériaux de Structure et Procédés (GMSP).

Dans le cadre de sa **politique internationale**, l'INP-ENIT participe à plusieurs programmes d'échanges principalement en Europe, Amérique Latine et Canada tels que : Erasmus+, Réseau EPS, FITEC, BCI... L'école travaille en partenariat avec plus de 100 universités et de nombreux groupes industriels et laboratoires de Recherche étrangers.

La dernière année peut se faire sous contrat de professionnalisation, dans une école partenaire, ou dans le cadre d'un double diplôme.

Le laboratoire Génie de Production (LGP) et des plateaux techniques regroupent plus d'une centaine de personnels : enseignants-chercheurs, doctorants, post doctorants, ingénieurs. Ils permettent de développer une recherche pluridisciplinaire dans le domaine des Sciences et de l'Ingénierie des Systèmes et s'appuient sur des équipements de pointe conformes aux besoins des entreprises et au profil des ingénieurs formés à l'INP-ENIT.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ou recevoir la brochure de l'école :



**École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (Service Admissions)**

47, rue d'Azereix - 65000 TARBES Cedex

Tel : +33(0)5 62 44 27 04 - mail : [admissions@enit.fr](mailto:admissions@enit.fr) - [www.enit.fr](http://www.enit.fr)

**JOURNEE PORTES OUVERTES : SAMEDI 3 FEVRIER 2018 DE 9H A 17H**

### B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale **décrite** en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	25 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : se reporter au tableau des coefficients en partie C.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 20 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

**D - ÉPREUVES ORALES** Epreuve spécifique à l'INP-ENIT

**Convocation** : à la suite des épreuves écrites, le jury établit une liste de grand(e)s admissibles (dispensé(e)s d'épreuves orales) et une liste d'admissibles. Les admissibles devront prendre rendez-vous en ligne pour choisir la date de l'épreuve orale (à l'école ou par visioconférence). Un mail pour se connecter leur sera envoyé. Les candidats ne recevront pas de courrier, ils doivent se connecter sur le site [www.enit.fr](http://www.enit.fr) pour savoir s'ils sont dispensés ou non d'oral. L'épreuve se déroulera à partir de fin juin.

**Epreuve** : les candidats sont évalués sur différents critères qui vont de la motivation à l'ouverture d'esprit, en passant par la qualité d'expression. Cet entretien de 25 min a un poids égal à la moitié de celui des épreuves écrites.

**Résultats** : le jury du concours fixe la barre d'admission puis arrête la liste des candidats classés. Les résultats définitifs seront consultables sur le site <http://www.banquept.fr>.

**E - ADMISSION** : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

**NB** : Tout candidat admis au concours peut intégrer la formation sous statut étudiant ou sous statut apprenti. Pour avoir une place réservée sous statut apprenti, il faut une promesse d'embauche signée de la part de l'entreprise (voir conditions sur le site de l'INP-ENIT)

## A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Institut National des Sciences Appliquées du Centre Val de Loire est une école **publique** créée en 2013 par fusion de l'ENI du Val de Loire (créée en 1993) et de l'ENSI de Bourges (créée en 1997), habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur **pour la durée maximale** (6 ans). Le département Génie des Systèmes Industriels est implanté à Blois, les départements Maîtrise des Risques Industriels et Sécurité et Technologies Informatiques sont implantés à Bourges.

**Le département Génie des Systèmes Industriels (GSI)** forme des ingénieurs **généralistes polyvalents** destinés à l'industrie, qui trouvent très rapidement leur place, dans des grands groupes internationaux comme dans des PME, en conception (R & D), fabrication, maintenance, achats, logistique, management des hommes, méthodes, sûreté de fonctionnement, environnement... La formation s'appuie sur une triple compétence scientifique et technique : génie mécanique, génie électrique et informatique industrielle, management des systèmes industriels.

**Le département Maîtrise des Risques Industriels (MRI)** forme des ingénieurs pluridisciplinaires spécialisés dans la démarche de maîtrise des risques industriels. Ils sont formés aux différents types de risques : actions préventives, actions correctives, respect du travail et de l'environnement, responsabilité de l'entreprise, risques majeurs et extérieurs. La formation repose sur un enseignement scientifique, technique et de management qui facilite l'intégration ou la communication de l'ingénieur avec tous les services de l'entreprise : recherche et développement, juridique, financier, hygiène et sécurité, environnement.

**Le département Sécurité et Technologies Informatiques (STI)** forme des ingénieurs rompus aux différentes technologies informatiques, capables de s'insérer dans toutes les branches de la discipline. Par ailleurs, leur expertise dans la sécurité informatique leur donne accès à des métiers nouveaux et très recherchés : architecture de systèmes de sécurité, administration de réseau, développement web, informatique embarquée...

Une large place est faite à la communication, en français et en langues étrangères. **Plusieurs stages d'une durée totale d'au moins 10 mois** ainsi qu'une **expérience à l'étranger systématique** permettent de plus aux jeunes ingénieurs de l'INSA Centre Val de Loire d'être immédiatement opérationnels à la sortie de l'École.

**Chaque spécialité offre un large choix d'options.** Les élèves ont également la possibilité d'obtenir des doubles diplômes grâce aux masters délivrés par l'INSA CVL ou aux accords passés avec de nombreux masters français ou étrangers, dans des spécialités variées (informatique, automatique, robotique, électronique, mécanique...).

**Chaque département de spécialité est également adossé à des laboratoires de pointe** permettant à tous les élèves-ingénieurs qui le souhaitent de s'orienter vers les métiers de la recherche.

L'école offre **20 places** au concours dans la filière PT (*voir tableau général des places offertes*).

**Institut National des Sciences Appliquées du Centre Val de Loire**  
**Service Concours**

3, rue de la chocolaterie  
CS 23410 - 41034 BLOIS Cedex

**Informations et contact : [www.insa-centrevalde Loire.fr](http://www.insa-centrevalde Loire.fr)**

**Portes ouvertes : samedi 17 février 2018**



## B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	30 €

## C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C.

Les résultats d'admissibilité seront communiqués aux candidats sur le site Internet <http://www.banquept.fr> et sur le site de l'INSA. Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de **40 points** de bonification à l'issue des épreuves écrites. **Toute note inférieure à un minimum fixé par le jury peut être éliminatoire.** Le jury peut décider de dispenser les meilleurs candidats d'épreuve orale, et les déclarer « grands admissibles ».

## D - ÉPREUVES ORALES

L'INSA Centre Val de Loire organise un entretien, **entre le 21 juin et le 6 juillet 2018** ; les candidats admissibles seront **prévenus par courriel et prendront rendez-vous pour l'épreuve d'admission.** Les candidats sont évalués sur les critères suivants : expression orale, culture scientifique et technique, dynamisme / initiative / motivation ; le TIPE est fréquemment abordé ; une partie de l'entretien peut avoir lieu en anglais. Cet entretien a un poids équivalent à la moitié de celui des épreuves écrites. Le jury peut fixer une note éliminatoire.

**E - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.**

## CONCOURS ISMANS-Groupe CESI

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ISMANS-Groupe CESI forme depuis 30 ans des ingénieur(e)s de haut niveau pour le Sport mécanique, l'automobile, l'aéronautique et le spatial. Nos ingénieur(e)s diplômé(e)s (plus de 1100 anciens) travaillent sur des problématiques de modélisation de systèmes mécaniques (lanceurs spatiaux – satellites – planeurs – sport automobile...) en environnements contraignants. Ils exercent également dans le domaine de l'excellence opérationnelle au sein d'industries françaises et/ou internationales.

L'École est située au Mans, à une heure de Paris et bénéficie des avantages du campus universitaire du Mans (CROUS – Restaurant universitaire – accès salle de sports – bibliothèque – centre de langue...). L'école est reconnue par l'état (élèves boursiers).

L'ISMANS Groupe CESI est une école à taille humaine permettant un suivi individualisé de chaque étudiant(e).

En complément d'une formation théorique de haut niveau réalisée par des experts dans leur domaine, des mises en situations concrètes sont réalisées dans le cadre de stages (10 à 12 mois au total) et de projets co-encadrés par nos enseignants et partenaires industriels.

A partir de la 2ème année du cycle ingénieur, l'étudiant(e) choisira une option parmi :

- Ingénieur calcul de structures mécaniques (non linéaire matériaux et géométrique, dynamique rapide, composite,..)
- Ingénieur Performance Industrielle et Amélioration Continue (procédés de transformation de la matière, Lean, supply chain, design to cost, management par la valeur, prototypage,...)
- Ingénieur en Nanomatériaux et caractérisation de pointe en partenariat avec l'université du Mans et l'université de Sherbrooke au Canada
- Ingénieur Management de projet dans le cadre d'un double diplôme avec l'Université du Québec au Canada
- Ingénieur d'affaires (élaboration de plan d'actions commerciales, négociations, développement d'activités) en partenariat avec une école de gestion et de commerce sur Le Mans.
- Ingénieur en écoconception (prise en compte du développement durable sur l'activité industrielle – conception d'un nouveau produit – droit de l'environnement) en partenariat avec l'université du Québec
- Ingénieur Bâtiment Travaux Public en partenariat avec l'Ecole d'ingénieurs du CESI

Selon l'option choisie, la dernière année peut se faire en contrat de professionnalisation.

Ouverture à l'international : De nombreux partenariats d'échange dont 2 possibilités de double-diplômes (Canada). Une mobilité à l'international obligatoire pendant le cycle ingénieur

Vie associative très riche : 10 associations étudiantes (sports, compétition automobile avec monoplace, karting, Nautisme, culture, humanitaire, international, musique,...).

Faits marquants 2017 :

- Obtention du grand prix de l'Agence Spatiale Européenne par 5 étudiants de l'ISMANS Groupe CESI
- Salaire moyen à l'embauche : 37K€ bruts primes incluses (44K€ après 2 ans)
- Un accueil personnalisé pour les élèves en situation de handicap

*Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :*



#### ISMANS-Groupe CESI

44 avenue F.A.Bartholdi  
72000 Le Mans

Tél : 02.43.21.40.00 Fax : 02.43.21.40.39

e-mail : ismans@ismans.fr

Site internet : www.ismans.fr

**L'ISMANS-Groupe CESI offre 20 places aux élèves de la filière PT.**

### B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	35 €

### C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Pas de bonification. À l'issue des épreuves écrites les candidats peuvent être déclarés « Grands Admissibles » par le jury et dispensés des épreuves orales.

### D - ÉPREUVES ORALES :

\* **Entretien** (coef 15) durée 30 à 40 mn : L'entretien a lieu sous la forme d'un échange avec le ou les membres du jury permettant d'apprécier le degré de motivation du candidat, ses facultés d'expression, d'imagination, de créativité et de synthèse, ainsi que sa culture générale et scientifique et son ouverture d'esprit. Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites, chaque candidat admissible est invité par courrier et/ou mail à prendre contact avec l'Ecole pour retenir une date de passage (du 20 juin au 13 juillet) à Paris ou Le Mans ou tout autre site indiqué dans la convocation.

**E - TIPE** : pas d'épreuve commune de TIPE

**F - ADMISSION** : la procédure d'intégration est indiquée en partie E. Pas de note éliminatoire.

**Portes ouvertes : les samedis 16 décembre 2017 et 10 février 2018 de 9h à 17h**  
**Participation au salon des Grandes Ecoles Porte de Champperret du 09 au 10 décembre 2017**

## CONCOURS IMTLille Douai en Partenariat avec ISPA

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Habilitée à délivrer le diplôme d'Ingénieur par la Commission des Titres d'Ingénieurs, l' **IMTLille Douai en partenariat** avec l'ISPA forme des ingénieurs **dans le domaine de la plasturgie** aptes à occuper, à l'issue de leur scolarité, des fonctions de chefs de projet, ingénieur Recherche et développement, Ingénieur Conception, ingénieur Méthodes ou industrialisation, Ingénieur de production ou qualité dans les secteurs d'activité suivants : automobile, aéronautique, agro-alimentaire, cosmétique , médical, sports et loisirs...

La formation proposée est pluridisciplinaire, s'appuie, sur une solide culture scientifique, technologique, managériale, environnemental et repose sur les thèmes suivants :

- **Matériaux : plasturgie et composites**
- **Maîtrise des procédés Industriels de transformation des matières plastiques et composites**
- **Rhéologie et simulation numérique**
- **Conception de produits**
- **Fabrication Additive – Impression 3D**
- **Gestion et Management de la production**
- **Management environnemental**

La formation est **proposée uniquement** par la voie de l'apprentissage et conduit diplôme d'ingénieur de l'**IMTLille Douai** « Spécialité Plasturgie et Matériaux Composites » en partenariat avec l'ISPA

**Contrat d'Apprentissage** : La formation par la voie de l'apprentissage se déroule en alternance école entreprise. L'apprenti ingénieur est inscrit à **IMTLille Douai** et rémunéré par l'entreprise. L'école est partenaire avec de nombreuses entreprises industrielles et propose dans le cadre d'un accompagnement personnalisé (**Séminaire de recherche d'entreprise, coaching, atelier de CV, visites d'entreprises, Job dating**) des mises en relation directe des candidats admis avec les industriels. **Tous les candidats admis sont suivis jusqu'à la conclusion de leur contrat d'apprentissage. Les apprentis effectuent tous un séjour de 8 semaines à l'étranger lors de leur scolarité.** La formation se déroule sur les sites d'Alençon (site principal) et de Douai. Les modalités du contrat d'apprentissage sont présentées sur le site web de l'école.

**Insertion professionnelle** : Les diplômés trouve un emploi dans les entreprises transformant les matières plastiques : P.M.E., entreprise nationale ou internationale, comme ingénieur responsable de production, ingénieur bureau d'études, méthodes chef de projet, ingénieur recherche.

**Poursuite d'études** : Doctorat possible.

*Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :*

#### IMTLille Douai en partenariat avec l'ISPA



Pôle universitaire de Montfoulon - BP 823- 61041 Alençon - cedex  
Tél : 02.33.81.26.00 Fax : 02.33.28.17.46 Site Web [www.ispa.asso.fr](http://www.ispa.asso.fr)

### B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	35 €

**C - ÉPREUVES ÉCRITES** : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

*À l'issue des épreuves écrites les candidats déclarés grands admis par le jury sont dispensés des épreuves orales*

Pas de bonification.

**D - ÉPREUVES ORALES** : dès la diffusion des résultats des épreuves écrites, les candidats déclarés admissibles sont invités par mail à prendre contact avec l'école pour choisir la date de passage à Paris, Alençon ou Douai.

**L'entretien de 45 mn devant un jury a pour objectif d'apprécier la motivation du candidat ainsi que sa capacité de réflexion et d'analyse.**

Pour un(e) candidat(e), l'entretien est étalé sur une demie- journée (matin ou après-midi) dans la mesure des places disponibles.

**TIPE (coef.10)** : présentation 15 mn du TIPE réalisé pendant l'année scolaire écoulée.

**Entretien de motivation (coef.10) : 30 mn**

**E - TIPE** : *pas d'épreuve commune de TIPE*

**F - ADMISSION** : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E. - Pas de note éliminatoire*

**Le jury du concours arrête la liste des classés en fonction de la note obtenue à l'oral.**

Les résultats sont publiés sur Internet : [www.ispa.asso.fr](http://www.ispa.asso.fr)

**Participation au salon des Grandes écoles Portes Champerret du : 09 et 10 décembre 17**

**Portes Ouvertes : Samedi 16 février 2018**

### A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

ITECH Lyon est un établissement d'enseignement supérieur de statut associatif. Cette école se caractérise par sa spécialisation en Science des polymères et en applications industrielles des polymères fonctionnalisés en tant que matériaux.

C'est une science moderne par excellence et ses applications directes irriguent les innovations de la vie courante : des pâles d'hélicoptère, aux encres anti UV, des vêtements de sport et loisirs, au cadre de vélo en matériau composites, des nouveaux textiles techniques, aux innovations cosmétiques, des produits de maroquinerie de luxe aux équipements automobiles de haute technicité ; elles se développent à la mesure de la créativité des ingénieurs.

4 majeures proposées (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur) :

- Matériaux plastiques et composites
- Matériaux Textiles
- Cuir, chaussures, maroquinerie
- Chimie des formulations : peintures, encres, adhésifs, cosmétiques....

Possibilité d'effectuer la formation sous statut apprenti et possibilité de faire un Master recherche pendant la dernière année - Classe Euro ; tous les cours dispensés en anglais (possibilité d'obtenir une entreprise sponsor)

Tous les diplômés ITECH ont, outre une formation de haut niveau pluridisciplinaire, une connaissance directe de l'industrie et des entreprises grâce aux nombreux stages professionnels qu'ils effectuent et aux échanges tout au long de l'année avec les industriels (journées entreprises, job dating, salons professionnels...)

International : l'école vous offre de nombreuses opportunités de partir à l'étranger pendant votre scolarité : le stage de première année doit être réalisé à l'étranger et tous les élèves de seconde année partent un semestre à l'étranger (dans une université partenaire). D'autres échanges sont possibles pendant votre scolarité (césure, Erasmus...)

Possibilité de faire un master recherche pendant la 3<sup>ème</sup> et/ou une année d'immersion en entreprise.

Double diplôme : « business médiation » ITECH LYON en partenariat avec EM LYON (former des « innovateurs » au travers d'une pédagogie innovante)

Emploi : le service emploi de l'ITECH assure l'interface diplômés/entreprises en gérant une transmission des offres d'emploi émises par les industriels partenaires de l'ITECH (plus de 300 offres reçues tous les ans). Plus de 50% des jeunes diplômés signent un contrat de travail avant l'obtention de leur diplôme

**Fonctions exercées : Ingénieur Recherche et Développement – Ingénieur production – Ingénieur technico-commercial – Ingénieur qualité/ sécurité – Chef de projet – Ingénieur Bureau d'Études.... Dans les secteurs de la chimie, de l'automobile, de l'aéronautique, du luxe, des sports et loisirs...**

Nombre de places offertes : 5

### B – INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier (voir tableau récapitulatif des frais de dossiers)

### C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Le jury définit une barre de « grands(es) admissibles » et une barre d'admissibilité. Sont déclaré(e)s « grands(es) admissibles » et admissibles les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne fixée par le jury.

Les « grands (es) admissibles » sont dispensés d'épreuves orales.

### D - ÉPREUVES ORALES : coefficient : 15

Seul un entretien de motivation, décisif pour l'admission est prévu pour tous les admissibles.

Les candidats sont invités à prendre contact avec l'école pour convenir d'une date d'entretien dès la publication des admissibilités et les entretiens sont fixés du 20 juin au 27 juin 2018

E – TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E

**Journées Portes Ouvertes : 16 décembre 2017 et 17 mars 2018. Consultez les dates et horaires sur le site web.**



ITECH LYON - 87 chemin des mouilles - 69134 Ecully Cedex

Tel : 04 72 18 04 80 – Fax : 04 72 18 95 45

Mail : [infos@itech.fr](mailto:infos@itech.fr) – [www.itech.fr](http://www.itech.fr)